This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

PEABODY
MUSEUM
LIBRARY

Digitized by Google

HARVARD UNIVERSITY

LIBRARY
OF THE
PEABODY MUSEUM OF AMERICAN
ARCHAEOLOGY AND ETHNOLOGY

Bought From
Henry W. Haynes Fund.
Received 1912.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L. Soc. 2/3. No.

CELTICA

LIBRARY OF THE
PEABODY MUSEUM
BEQUEST OF
PROF. HENRY W. HAYNES
1912

RECUEIL SEMESTRIEL DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ARCHÉOLOGIE, A LA NUMISMATIQUE ET AU FOLKLORE CELTIQUE

PUBLIÉS PAR

CH. RŒSSLER

AVEC LE CONCOURS DE PLUSIEURS AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

TOME I

Sommaire :

NUMISMATIQUE : Costumes des chefs gaulois, d'après leurs médailles. — Oppidum de Stradonic.

ARCHÉOLOGIE ET PALÉOGRAPHIE : Études sur les Oghams et leur grammaire. — Manuscrit de Durrow.

TRADITIONS : Folklore. — Arbres et eaux. — Carole de Stonehenge.

PRÉHISTORIQUE : Collection Stourhead. — Tumuli et Fouilles de Stonehenge. — Figurine de Brassempouy.

PARIS-LONDRES

1903

LIBRAIRIE BRETONNE
M. LE DAULT
6, rue du Val de Grâce, PARIS

Digitized by Google

L.Soc. 42, 103
Bought from
Henry W. Haynes Fund
Rec. 1912.

Digitized by Google

Digitized by Google

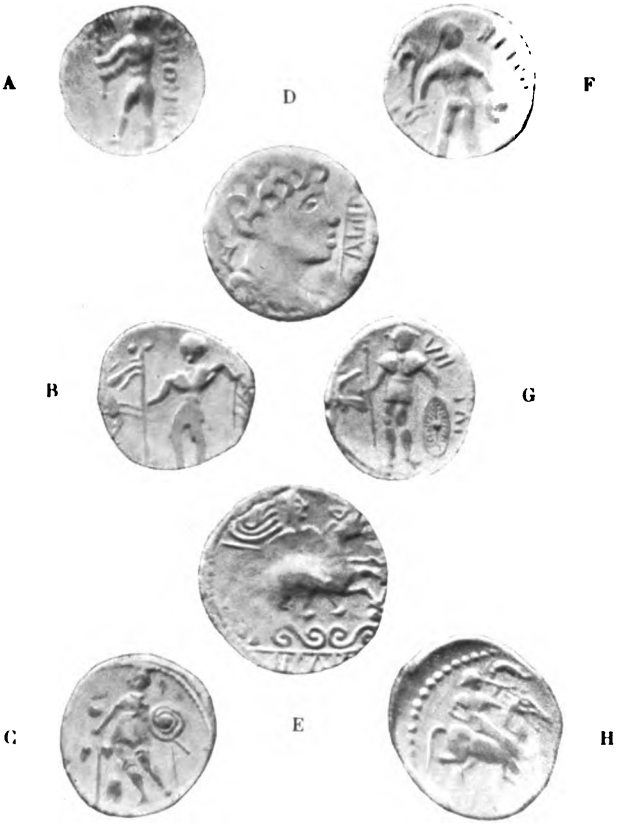

FIG. 1. — Monnaies Gauloises. Cabinet des Médailles. Paris. Agrandissement : 20/14.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

MONNAIES GAULOISES

Lorsque le savant collectionneur de médailles gauloises, F. de Saulcy, rappelait les découvertes d'Alise, dans le ' Journal des Savants ' (1880), son attention se portait sur les pièces d'Epasnactus.

" Le quart à peu près de la totalité des monnaies gauloises sorties des fouilles est composé de monnaies des Arvernes. Si l'on veut bien se rappeler que l'attaque du camp des deux légions, commandées par Reginus et Rebilus, fut conduite par l'Arverne Vergasivellaunus, on n'aura pas de peine à se rendre compte de ce fait important que 104 monnaies arvernes ont été retirées des fossés de ce camp. Sur ce nombre, 63 pièces étaient frappées au nom d'Epasnactus. Or il se trouve que ce chef, après avoir fait sa soumission aux Romains, a émis un nouveau numéraire empreint de types qui n'ont plus rien de commun avec ceux qui caractérisent la numismatique gauloise. Pas une seule des 63 pièces d'Epasnactus n'est empreinte de ces nouveaux types *romanisés,* s'il m'est permis de m'exprimer ainsi : il est donc facile de conclure de ce fait que l'événement, quel qu'il soit, qui a fait perdre ces monnaies dans un combat où les Arvernes étaient en majorité, est antérieur à l'année dans laquelle Epasnactus se soumit aux Romains. Enfin la présence d'un statère d'électrum, frappé au nom de Vercingétorix lui-même, achève, à mon avis, de démontrer l'identité de l'Alésia de César et d'Alise-Sainte-Reine. "

Nous avons déjà publié, en agrandissement, la médaille de Vercingétorix

Digitized by Google

dont il s'agit[1]. Nous croyons bien faire de reproduire, agrandies aussi, les deux pièces d'Epasnact, celle de la première période (Pl. I, fig. E) et celle de la seconde (fig. C). Sur l'une le chef gaulois galope à cheval, en laissant flotter derrière ses épaules un large manteau. Au-dessous, on reconnaît deux ∞ symboliques. La seconde fait voir le guerrier debout, tête nue, tenant de la main droite une enseigne militaire munie de deux ailes ; de la gauche un bouclier rond et une lance. Devant ses pieds, un beau casque à jugulaire.

Ces deux figures nous donnent des costumes suffisamment indiqués tels que les portaient les héros de la guerre nationale.

La médaille, qui porte le nom de LVCIOS à la face, montre au revers (B) un guerrier debout, de face, le casque rond abaissé, s'appuyant de la gauche sur un long bouclier, et tenant de la main droite l'enseigne au sanglier.

Ce bouclier est très caractéristique. On le retrouve aussi sur la médaille de Verotal (fig. G). Ici le guerrier est vu de face. Il a le casque relevé, et tient à la main droite une haste et le sanglier-enseigne.

Un cavalier galope (fig. H) et tient des deux mains le sanglier-enseigne. Il offre une très grande ressemblance avec le type reproduit sur le petit bronze (Archaeologia historica, Pl. VI) qu'on attribue, en Grande-Bretagne à Cymbeline. Sur notre médaille l'épigraphe n'est pas visible, mais la série 5075 à 5079 du Catalogue général du Cabinet des médailles et surtout le n° 5076 de l'Album des monnaies gauloises, de M. de la Tour, permettent de reconnaître le mot : LITAVICOS.

On peut admettre avec vraisemblance l'attribution des deux premières médailles de la planche (fig. A et F) à Dumnorix, le précurseur du mouvement contre César, et le frère du druide Divitiacus, dont Cicéron nous a parlé, et qui lui faisait une peinture si favorable de la philosophie gauloise. S'il en est ainsi, cette monnaie pourrait être, de très peu d'années, plus ancienne que les autres, Dumnorix ayant été tué près de Port Itius en 53. Sur l'une des

1. M. Babelon vient d'en faire l'objet d'un exposé des plus intéressants, dans la Revue publiée par la Société française de numismatique. Il serait difficile de mieux établir la question, telle qu'elle se pose à un observateur vraiment consciencieux.

Digitized by Google

monnaies (fig. A), le chef tient des deux mains une courte hampe portant le sanglier. Sur l'autre, il a à la main gauche un casque rond à nasal, et à la main droite le carnyx et le sanglier-enseigne.

Nos agrandissements photographiques au 24/14 demanderaient peut-être des retouches ; nous croyons cependant devoir n'y rien modifier, afin de leur laisser tout le cachet de l'original, tel qu'il nous est resté ici. On distingue assez bien le caractère de l'habillement pour en faire l'objet de bonnes reproductions artistiques, si l'on veut représenter les costumes des chefs de la guerre des Gaules. Dans l'ensemble, on peut certainement, en effet, admettre ces représentations comme montrant fidèlement la physionomie des chefs gaulois qui prirent part à cette grande lutte. Si l'on hésite beaucoup pour dater les médailles sensiblement plus anciennes, celles-ci se rapprochent assez des types romains pour fournir leur date.

On y voit aussi disparaître les derniers caractères de l'épigraphie grecque, persistant encore avec II pour E (Verotal, Epasnact). Sur la médaille VERCINGETORIXS, les deux dernières lettres donnent ensemble le son de l'x, qui est plus romanisé dans DVBNOREIX. L'o n'est pas encore remplacé par l'v dans celles où on lit : LVCIOS et LITAVICOS.

Quant à la médaille épigraphique CALEDV (fig. D), nous avions cru y reconnaître un des types de la collection formée à Caudebec-en-Caux par le Dr Ernest Guéroult. Sur l'exemplaire du Cabinet des médailles, le revers est cependant tout différent.

Le Hradischt de Stradonic en Bohême et les fouilles de Bibracte. — La numismatique est d'un grand secours pour des études comme celles-ci. M. J. Déchelette, de Roanne, a pu établir d'utiles indications dans un mémoire qu'il a présenté au Congrès de la Société française d'archéologie, tenu à Mâcon. Nous lui demandons la permission de citer quelques passages de son intéressante étude.

" L'époque de la Tène est actuellement représentée dans la plupart des pays

Digitized by Google

d'Europe. Le centre de diffusion de cette culture celtique n'est pas bien exactement connu, et les causes qui ont motivé son rayonnement restent à déterminer ; mais, du moins, des découvertes nombreuses permettent déjà de lui assigner de vastes frontières, que sans cesse de nouvelles recherches reculent au Nord, au Sud et à l'Est.

Hradischt est un des 200 oppida de la région bohémienne. Cet oppidum mesure environ 145 hectares.

La découverte d'un trésor de 200 monnaies d'or avait été le point de départ des fouilles de Stradonic.

" Comme au mont Beuvray, où plus de 1 100 monnaies antiques (1 030 gauloises, 114 romaines) sans compter les pièces frustes, ont été recueillies une à une depuis 1867 (*Revue numismatique,* 1899, p. 129), le numéraire égaré sur le sol de Stradonic au temps de son occupation est considérable, j'ai trouvé au total 450 exemplaires dans les collections de Prague et de Vienne, et dans la collection du prince de Furstemberg. Les deux types les plus abondants correspondent aux nos 9459 et 9467-68 de l'*Atlas* des monnaies gauloises de M. de la Tour (pl. XL). On trouve aussi parmi les monnaies d'or quelques unités aux types suivants : *Germani,* planche XXXVIII, n° 9367 ; *Boii,* planche XXXIX, n° 9424 ; *Boii,* planche XL, n° 9449 ".

Parmi les types étrangers, Rome n'est représenté que par un as et un demi-as de la République, aux types de Janus bifrons et du rostre de navire. Il y a sept bronzes coulés, type barbare au taureau cornupete informe ; abondant chez les Helvètes, les Eduens, les Ségusiaves et les Séquanes. Quatorze tétradrachmes en argent, imités des monnaies de Philippe II de Macédoine. Treize deniers helvètes au rameau (*Atlas,* pl. XXXVIII, 9322).

Deux pièces helvètes en bas or, au type du quadrige 38, n° 9306, aussi 38, 9388, 32, 8124, 37, 9044, ou 9078.

Deux deniers d'argent de la série à la légende ΚΑΛ ou ΚΑΛΕΤΟΥ (*Atlas,* p. 32, 8178) dont 24 exemplaires avaient été trouvés au mont Beuvray.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE ET PALÉOGRAPHIE

ÉTUDE SUR LES OGHAMS

Nous admettons volontiers l'interprétation du mot ' ogamique ' par celle de ' forme musicale '. Dès qu'on adoptait cinq points pour la série des voyelles de ce système, on y rassemblait les principaux intervalles de la musique : la tierce, la quinte et l'octave (Voir page 8).

Les consonnes ogamiques comprennent des traits placés au-dessus ou au-dessous d'une ligne médiane, ou la traversant en haut et en bas. Ces traits sont perpendiculaires, ou obliques de droite à gauche.

On a longtemps cru que l'écriture ogamique était un chiffre secret. Au moins a-t-il été employé de cette manière, lorsque le roi Charles Ier correspondait avec le comte de Glamorgan. On a plus d'une fois émis l'opinion qu'il ne s'agissait que d'une adaptation locale de l'alphabet romain. Comme preuve de cette assertion, certains observateurs faisaient remarquer que le signe /// (ñ) ne pouvait avoir eu sa place dans de très anciens alphabets celtiques. D'autres pensent que les signes diagonaux, étant les moins anciens, avaient servi, plus ou moins tardivement, à compléter les deux premières séries de consonnes, toutes droites, et au nombre de dix, comme les doigts des deux mains — tandis que les voyelles représentées par des points dans l'Ouest des îles, ou des transversales perpendiculaires dans le Nord et dans le Nord-Ouest, ne donnaient que le nombre d'empreintes des doigts d'une seule main.

L'examen de quelques stèles ogamiques a occasionné de nombreuses confusions. Sur les stèles d'Aglish, en Irlande et de Newton en Écosse, on croyait

Digitized by Google

reconnaître le signe du ' svastika ', et sur celle de Newton on s'ingéniait longtemps à retrouver une inscription phénicienne.

Lorsqu'on faisait allusion à des caractères phéniciens en Irlande et en Écosse, on croyait indiquer une période considérablement plus ancienne que celles de toutes les autres inscriptions. Il ne faut cependant pas oublier que les caractères puniques ont été employés pendant et après l'occupation romaine, dans le Nord de l'Afrique, en Portugal et en Espagne. Sans parler des inscriptions lapidaires, comme celle de Bensafrim, que l'on peut étudier dans l'intéressant recueil du Senhor J. Leite de Vasconcellos, directeur du musée de Lisbonne, les monnaies, comme celles d'Eviom, avec des caractères à la fois romains et phéniciens, nous avertissent qu'il doit s'agir d'un usage longtemps prolongé de caractères puniques (O Archeologo).

Terrien de Lacouperie n'y voyait qu'une adaptation locale et rudimentaire des lettres latines. La découverte d'inscriptions semblables en pays de Galles, en Devonshire, et aussi loin à l'Est que Silchester, montre bien cependant qu'il s'agit d'un système assez étendu. Le caractère primitif de ces signes ogamiques paraît même indiquer une origine ancienne bien plutôt que la simplification d'un alphabet plus compliqué.

Rien ne paraît plus simple, en effet, qu'une combinaison de traits et de points, par cinq et par dix. On y voit tout d'abord l'influence de la numération par les doigts, pratiquée de tout temps, et facilement représentée par des coupures, courtes ou longues sur le côté d'une baguette quelconque.

Dans les ports de mer, on voit les équipages des charbonniers de Cardiff *tailler* le nombre de leurs *bennes* déchargées, par groupes de cinq, à la manière ogamique, de chaque côté d'une ligne médiane. Les boulangers employaient, il n'y a pas longtemps, et emploient peut-être encore, un système semblable, pour marquer chaque pain livré, au moyen de points et de traits coupés sur deux baguettes servant de contrôle l'une à l'autre.

Les ballons et les cylindres de nos sémaphores forment un code de traits et de points visibles de très loin. Les mêmes éléments se retrouvent encore

Digitized by Google

dans la télégraphie Morse, dont les traits sont verticaux dans les pays de langue anglaise.

Les batteries, courtes ou rapides, des compagnons d'Hiram peuvent bien être la survivance d'un tel langage, oublié ou devenu secret. Le maillet des présidents de grandes réunions en est encore l'emblème. Certaines tribus du Brésil s'en servent aussi dans leur primitive télégraphie sans fil, qui transmet la conversation d'une tente à l'autre, même éloignée, au moyen de cylindres fermés résonnants placés dans la direction naturelle de lignes ou d'ondes sonores. Nos signaux sont certainement plus primitifs que ceux que les Gaulois employaient lorsque, au dire de César, ils transmettaient rapidement les nouvelles d'un canton à l'autre.

Si l'on admet que la numération a dû, de tout temps, conduire à une sorte d'écriture chiffrée, on remarque que les cinq premiers nombres sont indiqués par les doigts. On trouve aussi les cinq premières consonnes ogamiques placées au-dessus d'une ligne médiane, avec la même lettre initiale que les noms celtiques des nombres de un à cinq :

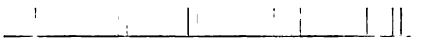

La deuxième série de consonnes, au-dessous de la médiane, se lit :

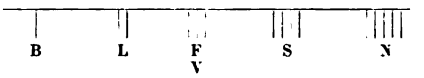

Pour la troisième série, elle semble avoir été rajoutée plus tard. Elle se trouve indiquée par des transversales de droite à gauche :

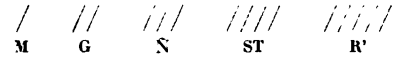

Cette série n'a pu être obtenue qu'après coup, sans y comprendre encore toutes les consonnes des caractères romains. Le signe $\times$ a été employé pour remplacer tantôt un son tantôt un autre (Voir p. 22).

Quant aux voyelles, elles sont représentées par des points, ou par des per-

Digitized by Google

pendiculaires transversales. On a fait remarquer qu'elles marquent des intonations vocales, que figurent une tierce et une quinte en montant, et une seconde et une quarte en descendant, c'est-à-dire la vraie gamme d'aujourd'hui (Les Influences celtiques, p. 18).

En montant :			En descendant :	
•	• • • •	• • • • •	• • •	• •
A	E	I	OU	O
sol	si	ré	fa	ré

Dans l'île de Man et en Écosse, les traits sont souvent joints à leur extrémité par des lignes qui les font ressembler à des touches de piano. Les points des voyelles sont alors remplacés par des lignes transversales, comme cela se voit presque toujours d'ailleurs en Écosse et dans les îles Orcades et Shetland.

Si l'on peut se risquer ici sur le terrain de la chronologie, avec la très étroite base des indications données par la relation des cinq premiers nombres et des cinq premières lettres, on peut suggérer que les points-voyelles ont pu avoir des valeurs variables jusqu'à une certaine époque, où la fixation des cinq consonnes les plus importantes, par le moyen des chiffres, les a fait classer, en regard en quelque sorte. La connaissance de lettres a pu faire adopter la seconde série de consonnes par une espèce d'analogie, ce qui a pu produire un alphabet de quinze lettres, ou de seize si l'$\times$ était employé. Quant à des runes véritables, soit sur le dolmen de Lennan soit sur les monuments mégalithiques des îles du Nord, ils peuvent s'expliquer par les indications dont les hommes du Nord se servaient, lorsqu'ils venaient transformer les chambres secrètes en cachettes, au cours de leurs expéditions, comme le fait a été constaté.

O'Donovan et Petrie avaient longtemps manifesté leur incrédulité sur l'authenticité des caractères ogamiques. Il est en effet toujours facile de dire que ces signes ont été ajoutés à n'importe quelle époque sur des stèles qui ont été exposées en plein air pendant de longs siècles. L'école de Kilkenny ne se découragea point pourtant et, malgré des interprétations chronologiques forcées — grâce à de nombreuses études faites sur place — resta plus dans le vrai que les érudits auxquels on soumettait des empreintes. C'est à ces derniers

Digitized by Google

qu'on doit peut-être la confusion qui s'est établie chez beaucoup de nos antiquaires, comme cela se voit quand on lit les trop nombreux commentaires publiés sur les stèles d'Aglish, de Killeen Cormac et de Newton. L'habile Thomas Wright en avait certes bien jugé, en reportant tout simplement les croix grammées ou pattées de ces stèles à l'époque chrétienne.

Petrie vécut assez longtemps pour revenir sur son opinion. Quant à O'Donovan il se déclara converti lorsqu'eut lieu, en 1838, la découverte de la chambre souterraine de Dunloe. Là rien ne prêtait au soupçon : des stèles hors d'usage avaient été utilisées pour former une sorte d'allée couverte, à l'époque de la construction du rempart d'un *rath* ou enclos très ancien ; et, sur ces stèles, on retrouvait les mêmes caractères, souvent les mêmes groupes (Influences celtiques, planche IV).

On fit valoir quelques textes suffisamment anciens. On parla du Livre de Ballymote, où un extrait d'une grammaire de Cenfaela semblait reviser la ' Grammaire des Savants ' qu'on reportait au commencement du premier siècle, et dont on citait une autre copie dans le ' Livre de Lecan '. Ces deux manuscrits traitent des Oghams, et une traduction fut publiée dans le ' Ulster Journal of Archaeology '.

" Où trouvons-nous l'origine de l'Ogham, dans quelle localité, à quelle époque, avec quel auteur et à quelle occasion? Cela s'établit facilement. La localité est l'île d'Hibernie où nous, les Scots, nous demeurons ; l'époque : le temps de Breas, fils d'Elatan, roi d'Irlande ; l'auteur : Ogma, fils du frère de Breas, car Breas, Ogma et Dealbh étaient les trois fils d'Elatan. "

Cela permettrait donc de dater l'écriture ogamique au premier siècle. Mais il est bien facile, en examinant les alphabets des stèles, de constater qu'ils n'ont pu être adoptés tout d'abord sous cette forme. Une sorte de littérature pouvait seule y donner naissance. Il n'est certes pas déraisonnable d'admettre que, longtemps avant la gravure des stèles, on avait utilisé les éléments du système sur des fragments d'ardoise, de poterie, d'os ou de bois. De fait on cite authentiquement des inscriptions par traits et points sur des épingles d'os et sur des pierres de cités lacustres irlandaises.

Digitized by Google

A ceci, on peut faire une objection, qui a bien sa valeur. Ces habitations lacustres d'Irlande dénotent un état de civilisation déjà avancée. Et même la ' Mer des histoires ' nous parle encore au xve siècle (chapitre 210) du peuple qui habite en Hibernie " les boys, les montaignes et maretz y vit de chars de pommes et aultres fruictz, et boit du laict, est adonne a jeux et venations plus que a labeur " (Incunable D 484[1], Bibl. Mazarine). Ces tribus étaient donc restées fidèles à un fort ancien état de choses, ce qui n'exclut pas une civilisation générale, témoignée par les constructions de grands édifices pareils à ceux des autres pays, répandus tout autour de ces mêmes localités. On ne peut tout expliquer, en fait d'habitations primitives, qui sont des habitudes de famille ou de clan. Nous croyons toujours, d'ailleurs, que la concordance des divers états de civilisation extérieure au même moment, sur une grande étendue du même territoire, est un fait tout moderne.

Un dolmen irlandais, celui de Castlederg, présente une inscription, qui s'interprète difficilement par le moyen de notre alphabet (Pl. VI, ligne *b*, des Influences celtiques). Il en est de même des gravures sur les épingles d'os de la cité lacustre de Ballinderry, où, auprès de signes nombreux, on lit avec peine : ||× |||| || et : || || |. Le fragment de pierre, d'assez belles dimensions, est plus facile à reconnaître : ... | ||. | ou : | . || | .... Quant à la pierre de l'habitation lacustre de Ardakillan, nous espérons y revenir, le dernier mot n'ayant pas encore été dit à ce sujet.

M. Wm C. Borlase a récemment reproduit les estampages de James Ferguson, des gravures de Castlederg et de Lennan, dont nous n'avons donné que de petits croquis (Infl. celt., pl. VI). Ces estampages nous laissent sous la même impression, qu'il ne peut s'agir d'une inscription pour le dolmen de Lennan. On dirait plutôt une sorte de numération, inscrite à une époque quelconque. Quant aux essais de gravure tirés du tumulus de Niedleben, près Halle, Saxe royale, leur ressemblance avec des Oghams ou avec des runes est bien vague. S'agit-il, dans tout cela, de dialectes probablement bien différents, ou de systèmes encore incomplets ? Il nous faudrait de plus nombreux exemples pour pouvoir en juger, quoique nous penchions volon-

Digitized by Google

tiers pour l'une et l'autre de ces deux hypothèses. C'est aussi ce que paraît signifier l'emploi de quelques couleurs, qui peuvent avoir leur signification dans certains groupes, comme l'a suggéré un observateur très compétent, M. Ed. Piette, qui croyait reconnaître des signes conventionnels sur des poteries très anciennes, tout en renonçant à les interpréter.

Lorsque nous considérons à quel point en sont encore les plus érudits pour les inscriptions non latines de l'époque gallo-romaine, pouvons-nous nous étonner qu'on ne déchiffre pas de pareils fragments d'un langage, probablement encore à l'état d'enfance, et variable d'une tribu à l'autre, d'un siècle au siècle suivant, lorsqu'il n'y a pas d'éléments littéraires, pas de traditions écrites, pour le fixer ?

L'étude des Oghams pouvait donc paraître bien vague, jusqu'au jour où l'on put se mettre d'accord sous les auspices de Westwood, qui considéra l'étude des stèles bilingues du pays de Galles comme le moyen d'arriver à une entente. Une inscription, qu'il croyait de la fin du IVe siècle, portait en caractères romains : SAGRANI FILI CVNOTAMI, tandis que les Oghams, vus de bas haut, donnaient la lecture : ' sagramni maqi cunatami '.

Plus récemment encore, à Lewannick, Cornwall, une inscription fut découverte par M. Arthur G. Langdon, avec les capitales latines : INGEN — V I MEM ORIA, et les Oghams ' igenav i memor '.

Les manuscrits des écoles celtiques du continent furent aussi mis à l'étude. A l'époque carolingienne, on y trouve des notes et des corrections dont le système ogamique est identique à celui de la Northumbrie, la stèle de Newton y comprise. Cela nous éloigne donc bien des interprétations dont cette dernière avait été l'objet. Et, dans une large mesure, on pourrait dire que les voyages des missionnaires celtiques marquaient la survivance continuelle du système, avec ses adaptations, devenues générales.

Il fallut cependant convenir que ce système était déjà adopté et répandu dans le Sud de l'Irlande et de la Grande-Bretagne avant la conversion de l'Irlande au christianisme. Lorsqu'on exécuta les fouilles de la cité romaine sur l'emplacement de Silchester, on trouva, sous les remblais, dans le fond

Digitized by Google

d'un puits, une borne de forme bien caractérisée, avec une inscription ogamique en tout semblable aux autres. Le savant Pr J. Rhys a bien voulu nous favoriser d'une note nouvelle sur cette stèle, que nous reproduisons p. 15.

On pourrait donc admettre la véracité du fond de certains récits légendaires, où les Oghams jouent un rôle important. C'est ainsi qu'ils racontent que Cuchullin, en traversant une forêt, rencontra une stèle ogamique, où il s'empressa d'ajouter une inscription rimée, qu'il grava sur une baguette en couronne. Le même héros légendaire envoya un message à la reine du Connaught au moyen de baguettes portant des signes indiqués au couteau. En l'an 408, Corc, fils du roi de Munster, fut envoyé en exil par son père. Il allait se réfugier à la cour d'un autre chef Scot ; mais avant d'y arriver il découvrit heureusement un message inscrit en ogham sur son bouclier, l'avertissant qu'une mort certaine l'attendait. Ces légendes prennent une grande apparence de vérité avec la découverte de Silchester, et nous font comprendre comment, avec l'introduction du christianisme en Irlande, les nouveaux évêques ou instructeurs, qui étaient en si grand nombre, et souvent recrutés parmi les bardes, dont ils suivaient encore les enseignements, continuèrent à se servir de l'alphabet ogamique lorsqu'ils écrivaient dans leur propre langue celtique, tandis qu'ils développaient en latin une magnifique calligraphie, que nous suivons même encore aujourd'hui, à la suite des écoles de Bobbio et de Luxeuil.

Pour dire toute notre pensée, nous ajouterons même qu'on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'usage que les scribes pouvaient faire de ces points et de ces traits au-dessus des syllabes, lorsqu'on voulut établir un nouveau système de notation musicale. Après avoir été au début une sorte de forme musicale par les intonations naturelles des voyelles, les points, peu à peu amenés en valeurs au moyen des traits, et des crochets qu'on y rajouta, s'adaptèrent à un rôle semblable, et marquèrent un grand progrès dans la figuration des sons musicaux, dont le dessin est, avec les mêmes éléments, arrivé à une véritable perfection dans le cours du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

L'étude géographique des stèles ogamiques nous aide à suivre un certain ordre chronologique.

D'abord, où les Oghams sont-ils le plus nombreux?

Dans le Sud de l'Irlande, bien certainement, entre la baie de Dungarvon et le Nord de Dingle Harbour. On en rencontre ensuite beaucoup entre la Manche de Bristol et Cardigan. En remontant la mer d'Irlande, on en trouve très peu sur les deux côtes opposées. Autour du 54e et du 55e parallèle, il s'en trouve cinq ou six à peine, jusqu'à ce qu'on les retrouve, plus ou moins disséminés, entre la baie Donegal et le Sud de la Shannon.

Pour ceux qui connaissent les menhirs géants de la Bretagne française, la hauteur des monuments semblables dans les îles britanniques paraît peu élevée. En fait les grandes stèles ogamiques sont des espèces de menhirs, de même que les caves sous les remparts d'Irlande sont des sortes d'allées couvertes, aussi de dimensions restreintes. Le plus élevé de ces menhirs inscrits se trouve sur la côte irlandaise de, Ballycrovane à l'estuaire de la rivière Kenmare. Il mesure plus de 7 mètres et, placé sur une éminence deux fois plus élevée, il devait produire un grand effet. L'inscription ogamique, nettement gravée, se transcrit : maqi deccoddas afi toranias, comme les autres inscriptions dans le Sud des îles.

En suivant la mer d'Irlande, on n'a pas trouvé d'inscriptions ogamiques entre Chester et les îles avant les Orcades. On en trouve quelques-unes dans l'île de Man, les Orcades, les Shetlands ; au Dornoch Firth près Aberdeen ; près d'Arbroath et le Firth de Forth.

Tout ceci indique de fréquentes et anciennes communications entre l'Irlande du Sud et le Sud-Ouest de la Grande-Bretagne, et entre ces pays et la Northumbrie, par la voie de la mer d'Irlande. Le même courant se constate et se répète à l'époque du christianisme. Le souvenir des évêques celtiques paraît même fixé par la sculpture sur la stèle ogamique de Bressay. C'est ici que l'interprétation devient difficile, même avec les études si sérieuses de ces derniers temps, qui viennent contrôler et compléter les nombreux essais

Digitized by Google

de l'école de Kilkenny. Les intéressants détails grammaticaux que nous devons à l'heureux explorateur de la Palestine pré-judaïque, le savant R.-A. Stewart Macalister, et que nous sommes heureux d'ajouter à ce résumé (p. 17) indiquent bien où nous en sommes arrivés aujourd'hui dans cette étude.

En Yorkshire, un fragment isolé sur une croix du moyen âge offre encore une sorte d'écriture ogamique, par cercles et par traits de un à cinq. Mais dans toutes les inscriptions ogamiques des îles, nous ne rencontrons rien de semblable aux signes que le Dr Letourneau a reconnus dans le Nord de l'Afrique, et qu'il a décrits dans " l'Anthropologie " sous l'appellation de *lybiques*. Les systèmes des stèles ogamiques ne sont pas des signes plus ou moins idéographiques, mais ils comprennent de véritables caractères alphabétiques, visiblement dérivés de signes digitaux, tels que les marquerait l'empreinte des doigts de chaque main.

Ch. Roessler.

L'INSCRIPTION OGAMIQUE DE SILCHESTER

La stèle de Silchester a été taillée dans une pierre très friable, grossièrement sculptée en ce qui me semble être une forme phallique. L'extrémité supérieure manque. Ce qui reste représente une sorte de cône, sous lequel la pierre se rétrécit d'abord, pour s'élargir ensuite en forme de base moulée.

On peut voir, par la figure 2, p. 15 que l'inscription comprend deux lignes ogamiques, commençant vers le bas et se lisant jusqu'à la partie brisée supérieure. La première ligne, ou plutôt ce qui en reste, se lit :

Digitized by Google

Au-dessous, et vers la partie en col de la pierre, il y a certains creux qui, à première vue, m'avaient paru indiquer la forme ; mais, en les examinant avec soin, j'ai remarqué que la première entaille seulement avait été gravée ou grattée, et différemment du reste. J'en conclus donc que ceci n'est qu'accidentel. D'ailleurs ce creux et quelques autres ne pourraient atteindre à peine que la moitié des consonnes du groupe auquel on pourrait les assimiler, si même on les prenait pour des signes conventionnels. La légende se termine par le premier trait d'un caractère brisé par la rupture de la pierre.

Fig. 2. — Borne ou Stèle ogamique de Silchester.

L'autre ligne commence dans la plus grande brisure de la pierre. Elle se termine aussi en haut à la partie tronquée. Mais on lit ainsi le reste :

Malgré les brisures, la formule de l'inscription et un nom propre sont bien reconnaissables. Je complète la lecture, de cette manière :

La première ligne peut n'avoir donné que le nom d'Ebicatos. Celui-ci peut avoir été suivi par *maqi* avec le nom d'un parent, ou bien Ebicatos peut avoir été une épithète. Dans la seconde ligne un nom propre a dû suivre le mot *mucoi* ; mais nous n'avons aucun moyen de le découvrir ; aussi représentons-le par *x*. L'ensemble se lira donc : " (Tombeau de) Ebicatus fils de Muco *x* ", ce qui veut dire : descendant de *x*. Muco *x* peut, en conséquence, être pris comme nom d'un clan ou d'une famille. En d'autres termes, tout autre membre de la même famille pouvait se donner le même nom de Muco *x*, ou descendant de *x*. Dans quelques inscriptions latines, muco est rendu par

Digitized by Google

nepus (pour *nepos*) et *pronepus*, comme dans CARATOCI NEPUS (Exmoor); NEPUS BARROVADI (Whithorn), PRONEPUS ETERNALI VEDOMAVI (Glamorgan) et NEPOS VEPOGENI CALEDO (tablette de Colchester).

Un mot maintenant sur le nom propre de Ebicatos. C'est le génitif de *Ebicatus*, composé qu'il faut analyser : Ebi-Catus. En premier lieu, il faut remarquer que la voyelle thématique, dans cet exemple, paraît avoir été sourde. Lorsque les noms goideliques sont donnés en latin, la voyelle thématique est écrite : O, mais en Ogam A, comme dans CVNOTAMI, en Ogam CUNATAMI. Comparez SENOMAGLI et SENEMAGLI : aussi des noms tels que *Evolengi* et le gaulois *Evotalis*, où l'élément *evo* est la forme gallo-brythonique de ce que nous avons dans le *Ebicatos* de l'Ogam de Silchester. Ainsi, jugeant d'après les Ogams trouvés en Galles et en Irlande, on se serait attendu à *Ebacatos* plutôt qu'à *Ebicatos*. Ensuite notre lecture place *b* au lieu de *v*, un fait qui est dû, sans doute, à l'influence du bas-latin, alors que *b* avait les deux valeurs du *b* et du *v*. Ce fait n'est pas le seul de ce genre que les anciens Ogams m'aient révélé. Pour le cas cependant où l'on soupçonnerait un concours de circonstances secondaires, qu'il me soit permis de dire que le nom m'est déjà connu comme un génitif *Ivacattos*, sur l'une des pierres de Killeen Cormac, Kildare. Je visitais cette localité en 1883, et je reconnaissais la lecture *Ivacattos*, quoique *Evacattos* eût été la forme que j'aurais attendue. Mais n'ayant pas reconnu avec certitude le cinquième point de l'*i* après les quatre points de l'*e*, je copiai l'ensemble de l'inscription de cette manière : Qvanos avi Ivacattos.

J. RHYS.

Oxford, 11 janvier 1903.

Digitized by Google

FORMES GRAMMATICALES DES INSCRIPTIONS OGAMIQUES

La forme la plus simple sous laquelle ces inscriptions peuvent se présenter sera le simple énoncé du nom du personnage, au cas du nominatif. Ceci se présente rarement. Nous pouvons citer comme exemples ' Maqleog ', à Arbory, île de Man, et peut-être ' Sartigurn ', à Seskinan, Waterford.

Avec un degré de simplicité un peu moindre, la formule serait le nom au cas génitif, avec ellipse de mentions, telles que : tombeau, pierre, et autres allusions semblables à la forme de la stèle. Dans les inscriptions d'Irlande et les inscriptions romano-bretonnes du pays de Galles et de la Grande-Bretagne, cette formule est une constatation intéressante. Nous y voyons que, lorsque les Celtes de la Grande-Bretagne écrivaient des épitaphes latines, ils employaient encore cette construction un peu artificielle, indiquant des habitudes déjà prises. Il est clair qu'il est plus naturel d'omettre le mot principal dans les Oghams que dans les inscriptions romaines, car dans les premiers le nombre des mots est forcément beaucoup plus limité sur la bordure ou la surface d'une pierre, qu'il faut suivre en ligne, que dans une formule latine.

Comme exemples de noms simples au génitif, nous pouvons citer : Corbaggni, Sacattini, Ulccagni, sur trois pierres de Ballyhank, Comté de Cork ; Voenacunas, Inissionas, Gendili, Vitaliani, Vendoni, sur des pierres du Pembrokeshire. Dans quelques cas, le nom paraît avoir été au datif, par exemple : Amadu (Ardmore, Waterford), si nous pouvions être certain que ce ne serait pas, comme Trenegusu (en Pays de Galles) ou Bigu à Drumlogham (Waterford), un génitif pour l'ancien Amadūs.

Le degré suivant serait l'expression du mot gouvernant le nom au génitif. Un exemple de cette formule nous est fourni à Ballyknock (Cork) dans une inscription ' anm meddugini '.

Cet *anm*, ici introduit, est difficile à expliquer. On pourrait traduire par ' le nom de ', comme dans l'inscription : rinaci nomena, trouvée récemment

Digitized by Google

à Carn Hedryn (Rhys, Epigraphic Notes. Archaeologia Cambrensis, 1896, p. 98 et suiv.). Mais la question se trouve compliquée par l'inscription ogamique de Tinnehally (Kerry); anem Vuruddrann maqi, etc. — anem *de* Furadhran, fils de, etc., où *anem* est employé exactement pour le *anm* normal. Sur deux pierres de Ballintaggart et Kinard-Est, l'abréviation est encore plus grande: un *a* simple. Ces faits semblent indiquer l'abréviation d'un mot plus long, qu'il n'est pas facile de déterminer.

Ces diverses inscriptions donnent toutes des noms sans généalogie. Dans un autre groupe beaucoup plus important, les liens de parenté sont indiqués. Nous avons ainsi:

α) Nom principal au nominatif: Muddus(o?)sa maqqa A(t...) (Knockrour, Cork). Très rare;

β) Nom principal au génitif: Eracobi maqi Eraqetai (Ballycknock, Cork), et beaucoup d'autres;

γ) Nom principal au datif: peut-être Dommo, pour Dommu macu Veducuri (Ballyknock, Cork). Rare et peut-être douteux;

δ) Mot principal gouvernant un génitif exprimé: anm Maile-Inbiri maci Brocanuni (Kilmalkedar, Kerry). Dix ou douze exemples.

Depuis longtemps, on avait reconnu le mot ' *maqi* ' comme génitif de ' maquas ', fils. Le nominatif, moins l'*s* final, apparaît dans la pierre de Knockrour et aussi dans le composé ' maqa mucoi ' sur le monument de Gowran. Le dernier nominatif peut paraître sur la pierre de Breastagh, mais doit être soigneusement distingué du génitif trans. *maq*, qui se rencontre assez souvent, comme dans Kilgrovane, comté de Waterford : Nisigni maq E(...t) bi.

Le génitif atténué ' maic ' se rencontre une fois à Ballyknock, ce qui devient ' mic ' en irlandais moderne. La forme ' maqi ' apparaît une fois dans une inscription non ogamique, près de Inchaguile, Lough Corrib, qui se lit: ' lie Luguaedon macci Menueh '.

Cela expose la prononciation plus tardive du mot, aussi indiquée par l'ogham de Kilmalkedar. La prononciation doit avoir été pendant toute la

Digitized by Google

période ogamique : maqi, c'est-à-dire maqui, comme on voit que le nom n'est jamais inscrit ' maci ' excepté dans les stèles les moins anciennes, et ensuite par sa résolution en ' macui ' (Fortwilliam, Kerry) et, sur une autre inscription, en ' maqva ' (Coolineagh, Cork), mais il y a quelques doutes sur cet estampage. maq est protoceltique, gallois ' macu ', moderne ' magu ' (nutrire).

Le féminin ' inigina ', irlandais moderne ' inghen ', ne se trouve sur aucun ogham irlandais découvert jusqu'ici.

Après ' maqi ', indiquant la filialité, nous avons un autre mot important *avi*, pour indiquer le grand'père. Cette généalogie atavistique, comme on pourrait l'appeler, se trouve six fois au moins en Irlande, et une fois dans le Pays de Galles. Les exemples irlandais sont — Colbinstown : Maqi Decceddas avi Toranias (Ballycrovane) ; Ana vla mattias mucoi (maq)i — Eluri avi Akeras (Rovvesmore) ; anms (....)s avi Adetto (Colineagh, Cork) ; Navallo, avvi Genittac... (Dunbell, Kilkenny) et Qrit... maqi Lobaton avi nia-grocolinea (Stradbally, Waterford). L'exemple gallois est à Llanwinio en Carmarthen, mais la lecture est discutée. Il y a peut-être une particularité accidentelle dans ce fait que, de ces pierres, trois ou quatre paraissent plutôt modernes.

Le mot *avi*, nominatif *avios* pour (p)avios, vieil irlandais *aue*, moyen irlandais *ua*, *o* est apparenté par le Dr Stokes avec le grec παῖς.

Il y a une autre méthode d'indiquer les filiations. On se sert du suffixe *gnos*, qui, dans la forme *cnos* est le formatif patronymique dans des inscriptions gauloises. Celles-ci nous donnent en effet Iccavos Oppianicos, Andecamulos Tovtissicnos, Coisis Trutiknos, etc. Les Oghams nous donnent de nombreux noms en *gnos*, génitif *gni*, qui se présentent, dans les noms moyen-irlandais en -'*an* ou *in*, et qui étaient sans doute dans l'origine ou patronymiques ou diminutifs. Dans beaucoup de ceux-ci le sens patronymique est perdu, et nous avons alors des généalogies telles que ' Grilagni maqi Scilagni ' (Ballyknock, Cork), et ' Moddagni maqi Gatigni ' (Windgap, Waterford). Sur d'autres, nous avons ' Dalagni maqi Dali ' (Monattagart, Cork). On voit une similitude avec SEVERINI FILI SEVERI, à Llan Navydd, Carmaerthen.

Digitized by Google

La valeur patronymique peut être admise avec *gni* pour construire des inscriptions comme : ' nettacari netacagni ', Castletimon (Wicklow) ; ' alatto celibattigni ' (Whitefield, Kerry) et probablement [A ?]b[...]agni maqi Adillona Niraumnagagni essiconi (? pour Essic-g^{e}ni) Dalangoni mucoi Lamitaidagni (Kilkbonane). Cette formule semble avoir été traduite à Colbinstown : IVVENE DRVVIDES, où *ides* paraît représenter *-gnos*.

Avant de quitter ces mots, il est bon de remarquer que parfois *maqi* est employé comme la première partie d'un nom, auquel il se rattache, comme dans Maqi-Decceda maqi Catuviq(qa ?), comme dans des inscriptions celtiques en latin. Ainsi nous avons à Penrhos Llygwy (Anglesey) non HIC IACET FILIVS DECHETI, mais HIC IACET MACCVDECHETTI. On peut admettre que lorsque deux *maqi* se suivent, le second est membre initial du nom suivant. Comparez ' Trenagusu maqi Maqi-Treni, à Cilgerran (Pembroke) avec le latin qui lui sert de traduction : TRENEGVSSI FILI MACV-TRENI.

Un autre mot important est *muco*, génitif *mucoi* (mucoï), qui semble avoir été employé dans le sens le plus général de descendant. Le Pr Rhys a rapproché ce mot au *nepus* des inscriptions breto-romaines, quoique malheureusement nous ne possédions pas d'inscription bilingue pour mettre cette interprétation hors de conteste ; mais à défaut de ce témoignage l'explication est pratiquement bien fondée par la confusion dans les manuscrits entre *mucoi* et *mac ui*, et par son emploi sur quatre monuments d'individus de la race de Duben. Sur ces très intéressantes pierres, nous voyons la généalogie se terminer par ' mucoi dovvinia(s) '. Dovvinia(s) est le génitif naturel du nom de l'ancêtre mythique de la tribu qui habitait le district de Corkaguiney, où ces pierres ont été trouvées, et sur le lignage de laquelle le ' Leabor na hVidre et d'autres manuscrits ont beaucoup à nous dire, et le sens de descendant peut seul former le complément. Comme exemple, nous avons ' Cassitas maqi mucoi Calliti ' (Gurranes, Cork), et si *mucoi* voulait simplement dire ' descendant ' *maqi* ne se comprendrait pas bien. L'explication la plus naturelle me semble que *mucoi* avait acquis le sens de ' représentant de la tribu ' ou ' chef du clan de... ' De fait *maq-mucoi* semble avoir été une sorte

Digitized by Google

de composé avec un sens déterminé de bonne heure, et même occasionnellement pris comme un nom simple, témoin l'inscription de Gowan (Kilkenny) ' Maqi Ercias maqi (...) di maqa mucoi (...) et l'inscription de Legan, dans le même pays, qui semble devoir se lire ' Lobbi Koi maqqu-muccoi Rrini '. Que *muco* ait une signification honorifique, on peut le supposer par les dimensions gigantesques des monolithes dédiés à des personnages ainsi désignés, comme ceux de Ballyquin, Monataggart, Garranmillion, Rovesmore, et Campstones, qui portent tous la formule A muco B (nominatif ou génitif).

Ces formules décrites sont celles de la majorité des inscriptions ogamiques. Quelques exemples nous font reconnaître (Ardmore) une seconde personne dans la généalogie. Les inscriptions de Drumloghan ne sont pas encore bien élucidées. On peut en dire autant des pierres de Gortatlea (Kerry), de Lamogue (Kilkenny), de toutes celles de l'Écosse, et de l'inscription de Callan Mountain, que Sir Samuel Ferguson considère comme authentique.

Quant à des formes verbales, il n'en a pas été reconnu. On trouve une forme ' Erc maqi Maqi-Ercias ' pour Ercas Maqi-Ercias. Le Pr J. Rhys considère cette forme comme un exemple de construction, due à l'influence d'une langue agglutinante pré-celtique sur le langage parlé des peuplades celtiques.

Le nominatif est extrêmement rare. Les principaux exemples semblent être : ' maqqa ' moco, luguvve, anmcorre (?), muddus (o ?) sa et catabar.

Le génitif est bien représenté, sous trois formes : *s, i, nn.*

Les radicaux avec *u* nous donnent : bruscos, suvallos ; moins la sibilante perdue : mago, netta-sagru. Les radicaux avec *n* : uvanos, voeracunos, cunacena, olacon ; avec explosives : sagarettos, lugudeccas, deceddas, alato, luggudecca-deccedda, glunlegget. Avec *r*, rares : akeras, tobira, et peut-être oqivorr. Avec *i*, toranias, ercias, ainia.

La terminaison latino-celtique *i*, pour génitif de *o* se trouve dans près de la moitié des mots au génitif, comme : maqi, avi, doveti, sidani, corbagni. Les noms propres de la déclinaison *i* semblent féminins ; nous possédons quelques exemples du masculin et du féminin, comme Ercias et Erca (pour Ercas) ; Riteas (pour Ritias) à Dunloe, et Retta sur une pierre du musée de Dublin.

Digitized by Google

Cet *eas* est une variante orthographique pour *ias*. Un autre exemple d'altération nous est donné avec *u* (us) pour *o* (os): Trenegussu, Bigu, Netta-Sagru, et peut-être Amadu. Un groupe assez difficile de *ais, ai* peut représenter des secondes formes génitives de *as* et de *a*. Ainsi Rettais paraît être le même nom que Rettas, et Qetai (Drunconwell) serait le même que Qetta. L'analyse de Ercas : Ercas ratio, nous mènerait à admettre un féminin Qettia, et c'est ce que nous trouvons dans le groupe de Ballinranning.

Les génitifs en consonne, pour la plupart, caractérisent une élision finale, quelquefois avec changement de voyelle, comme Denaveq (Drumloghan) pour ' Denaviqas ', mais Rittuvvecas est signalé à Corkaboy (Kerry) ; ' Vitalin ' et ' Marin ' pour Vitaliani, Mariani. D'autres génitifs en consonnes sont : Brocc, Feqreq, etc. ' Tucacac ' n'est sans doute pas le vrai génitif, que l'on trouve trois fois à Dunloe : Toicaci. Le dernier *ac* est probablement la forme adjective, et l'inscription, où manque le premier nom, *n*, peut se lire : *n* le muco-Tucacien. Comparez le moderne Conolach pour O'Connell, et ce que suggère ' Duvangac ' (Kinard Est).

Il reste maintenant quelques génitifs en *nn* : Vuruddrann, Doligenn, Deglann, Erpenn. Dans l'inscription de Ballintaggart : ' Curcitti tria maqa Mailagni ', on reconnaît le génitif pluriel.

Les noms propres peuvent être simples : Corbb, Brusce, ou rajoutés l'un à l'autre : Lugu-Qrit, ou formés à l'aide d'un préfixe : Neta-Laminacc, ou à l'aide d'un suffixe : Curc-itt, Catt-in, Tal-a-gn.

Le signe ||. doit être interprété par *v* plutôt que par *f*, au moins pour l'époque de la plupart des inscriptions. Le signe ᚸ par *k* ; ᚷ (sous la ligne) par *p*, et, dans les manuscrits, par *ia*. Mais à Dunloe nous trouvons ||' .. .. ||'| ᚷ ····· pour Toica(e)i.

Les formes comme maqi Ercias indiquent que la civilisation irlandaise, comme d'autres qui sont sorties de l'état de barbarie, a passé par une période où la généalogie était maternelle. On en trouve encore des traces dans le folklore et dans la loi de succession en ligne féminine chez les Pictes. Peut-être les coutumes des pré-aryens ont-elles exercé là leur influence, comme leur

Digitized by Google

langage semble avoir légué des survivances dans ce qui est devenu la syntaxe grammaticale.

Le relevé des inscriptions du comté de Corkaguiney indique plusieurs interprétations. Celles de Brash sont marquées par B., celles de J. Ferguson par F, les nôtres par M.

INSCRIPTIONS OGAMIQUES DU CORKAGUINEY

Aghacarribbe	1. Laddigni maqqi muccoi { Ana [. B, F. / Ana [do . M.
—	2. Maqi Bacos (B). Laidann maqi Macorbi (M).
—	3. Lugguve mocco maqi meq(o). M.
Aglish	1. Letitudab (B). -h- liovivud. M.
—	5. Apilogdo maqi maqa. B, F. Lo)ggodika maqi Maq(o). M.
Ballinrannig	1. Carrices maqqi Tenac. B. — Maqqi Tenac Gillamurr(as). F. — Carricai maqqi Tenaci. M.
—	2. Maqqi Qettia maqqi Curitti. B. — Maqqi Qitti maqqi Cunitti. F. — Maqqi Qettia, maqqi Cunitti M.
—	3. Naficas maqi Mucoi. C, B. B/G raficas maqi mucoi. F. — Gravias maqi mucoi. *s, m.*
—	4. Broinionias. F, M. — Broiniunas. F.
—	5. Gelis maqi Donn. B. — Gebbais maqi Tanais. M.
—	6. Ccicamini maqqi Cattini, B, F, M.
Ballintaggart	1. A×evritti. B, F, M.
—	2. Maqqi-iarri×i maqqi moccoe Doffinias. B.
—	Maqqi iari poi maqqi muccoi Doffinias. F.
—	Maqqi irariki maqqi muccoi Dovvinias. M (Allen).
—	3. Doveti maqqi Cattini. B, F, M.

Digitized by Google

Ballintaggart	4. Suvallos maqqi Ducovaros. B, F, M.
—	5. Maqi Decceda ma [ ] Siconas. B.
—	Maqi Decceda caqosi ceccudoros. F.
—	Maqi Deccena maqi Glasiconas. M (Graves. Rhys et Allen).
—	6. Curcitti tria maqa Meologni. B.
—	Curcitti tria maqa Mailagni. F, M.
—	7. Inissionas. B, M. — Inissimonas. F.
—	8. Cui maqqi Ritti. B. — Colum maqqi Fic(ias). F.
—	Cuna maqqi avi Corbbi. M (Allen).
—	9. lminaqca×i (ma)qqi mu. B.
—	Nettalminacca pui maqqi mucoi Do(ros). F.
—	Netta Laminacca Koi maqqi mucoi Dov(inia. M. (Allen).
Ballintarmon.	O.. fou... sce... sl. B. — Vœnacunas. M. (Barry).
Ballinvoher.	Coi magni maqi Vitalin. M. (Graves).
Ballycightragh.	Maqi liag maqi earca.
Ballymorereigh.	Qeniloci maqa maqi Ainia mut. B.
—	Qeneloci maqi maqi Ainia mu(coi). F.
—	Qeniloci maqi Maqi-Ainia mu(coi). M.
Ballynahunt.	Dugenngge maqi Reddos. B. — Dugennggel maqi Reddos. F. — Dugennggi maqi Reddos. M.
Ballyneanig.	Luguqrit ma(qi) Qritti (B, M). — Luguqritti ma(qi) Qritti (F).
Ballyneesteenig.	Moinena maqi olacon. B, F, M.
Ballywiheen.	Togittac maqe Sagarettos. B. — Togittac maqi Sagarettos. F, M.
Burnham.	Maqqi erccia maqqi mucoi dovinia. M.
Coumeenole.	Erc maqi Maqi Ercias. B, M, F.
—	Dofinias, F. Idolinia, Windele. Mo Dovinia, Rhys,]nme Dovinia. M.
Dingle.	e]torigas. M.
Emalough West.	Talagni Ma(q). B, F, M.
Emalough Est.	Brusccos maqqi Calu oc oc. B. — Bruscos maqi Caliaci. F. — Brusccos maqqi Caliaci. M.
Gortnagullenagh.	Maqqi-Decedda maqqi Catufuf(ic). F. — Maqqi-Decedda maqqi Catufu[cuc]. B.

Digitized by Google

Gnortnagullenagh.	Maqqi-Decedda maqi Catuviq[qa]. M.
Kilfountain.	ns. B. — Fintens ins(o). F. — Ginten : Isini (M).
Kilmakedar.	Maelcinbir maci Brocann. B. — Anm Maelinbiric maci Brocanias. F.
—	Anm Maile-Inbiri maci Brocanuni. M.
Kinard Est	1. Mariani (B, F, M).
—	2. Acurcitifu foddufngac. B. — Acurcitifind diloras. F. — Acurcitaivi vodduv(a)ngac. M.
Lugnagappul.	Gossucttias — Sticunas. B. — Gossuctias-Gamicunas. M, (Windele).
Martramane.	Qunilocgni maqi. D [B. — Qenilocgni maqi. D [F, M.
Maumenorig.	Anmcolololnaliltir. B. — Ancololomb nalilter. F. — Anmcolombaganiltir. M.
	Ceci ne peut signifier que : Anm Colombagan aliltir, lieu de repos de Colombagan, le pèlerin ?
	ou : Aum Colombaganai Lir, lieu de repos de Lir, fils de Colomba (?)
Rathduft.	S(i)dan(i) maqi [d] [allo ?). M.
Rathmadode.	Curci maqi mucoi. B, F, M.

Après les Oghams du Corkaguiney, nous en citerons quelques autres :

Breastagh (Mayo).	Lerc... sd(u) lengescad ... maq Corrbri maq Ammlongitt. F.
—	Leggo ... Osadiulengesq(adsa ?) maq Corrbri maq Ammlloratta. M.
Castletimon (Wicklow).	Nettacari Netacagi. B.
—	Nettacari Netacagni. F, M.
Donard.	Iniqui. B. — Inigi. F. — Iaqini Koi maqi mu(coi). M.
Colbinstown	1. Ufano safei sahattos. B. — Ufanosafi efrattos. F. — Uvanos avi Ivacattos, IVVENE DRVVIDES, pour Iuvene, fils de Drui, M.
Colbinstown	2. Maqi Ddecceda maqi Marin. B, F, M.

Jérusalem, 5 janvier 1903.

R.-A. STEWART-MACALISTER.

Digitized by Google

LE MANUSCRIT DE DURROW

La planche II reproduit un folio de l'Évangéliaire dit de Saint-Columba ou de Durrow, actuellement au Trinity College, de Dublin.

Il y a 248 folios de vélin, mesurant près de $0^{m},24$ de hauteur sur $0^{m},15$ de largeur. En tête du manuscrit, on lit, en écriture moins ancienne que celle du manuscrit, cette annotation : " Liber autem hic scriptus est a manu ipsius B. Columbkille per spatium 12 dierum an. 500. " Au commencement du volume, et avant chaque Évangile, il y a des pages entièrement couvertes d'ornements polychromes en entrelacs et en marqueterie, sans dorure.

Le recto du second folio montre un dessin des quatre symboles évangéliques, d'un genre très primitif. Westwood l'a publié dans sa ' Paléographie ', et Ruskin en a donné une reproduction. Le verso du folio 13 contient une longue inscription en irlandais, relative à saint Columbkille.

Chaque Évangile est précédé d'une représentation symbolique de l'écrivain sacré, entourée d'une bordure comprenant toute la page. Saint Mathieu est représenté par une figure humaine enveloppée d'un long manteau, dont le fond est un carrelage rouge et jaune, avec une bordure double noire et jaune, et rouge et verte. Les bas sont aussi carrelés, les chaussures sont vertes. La figure est très mal dessinée, mais les ornementations de couleur, et de blanc et noir, sont bien entendues. La tête de saint Mathieu ne laisse pas voir de tonsure. Sur le devant les cheveux sont séparés, et retombent en brosse vers les épaules. La barbe est courte.

L'enluminure est d'un caractère très effectif, mais n'offre pas cette délicatesse qu'on remarque dans les autres manuscrits de la même école. Les couleurs sont le rouge et le jaune, sauf aux spirales et aux entrelacs, où il y a surtout du noir et du blanc : et au sommet de la double spirale sur la grande lettre *i*, où le champ est vert. Les deux premières lignes (Planche II) sont en rouge, la troisième en jaune avec lettre initiale rouge. Le reste, sauf les mots Filii ch, est noir, avec quelques points et quelques déliés en rouge.

Digitized by Google

FIG. 3. — Manuscrit de Durrow. Holy Trinity College. Dublin. Hauteur 1/2.

Digitized by Google

Digitized by Google

J'avoue que je me suis plus d'une fois demandé s'il s'agissait bien d'un art en enfance, ou d'une époque de décadence, car il y a eu tant de missionnaires du nom de Columba qu'une confusion est facile, avec une date déjà fausse, comme celle de 500, comme point de départ. On retrouve même des points de ressemblance avec le manuscrit de la Bibliothèque nationale que les celtisants connaissent sous le nom de l'Évangéliaire de Willelrbrod. Mais le manuscrit a été examiné par plusieurs spécialistes dont les témoignages semblent probants. Voici ce qu'en écrit le Dr Petrie ; " Quelques doutes qu'on puisse entretenir au sujet du Livre de Kells, il ne peut y en avoir pour celui de Durrow, dont on attribue l'écriture à saint Columba, car, dans ce manuscrit, nous trouvons la requête habituelle au scribe irlandais, réclamant une prière : Rogo beatitudinem tuam, sancte presbiter Patrici, ut quicunque hunc libellum manu tenuerit meminerit Columbæ scriptoris, qui hoc scripsi ipsemet evangelium per XII dierum spatium, gratia Domini nostri. Ora pro me, frater mi : Dominecus tecum sit. "

Le roi Flann (879-916) fit placer précieusement ce manuscrit dans un *Cumhdeah,* une sorte de reliquaire. On le considérait de son temps comme ancien et on l'attribuait à saint Columba.

M. Digby Wyatt, comparant ce volume avec le Livre de Kells, dit qu'il est convaincu de son antiquité plus grande : " le Livre de Durrow peut avoir appartenu à saint Columba, le Livre de Kells peut avoir été enluminé après sa mort. " Le Dr Reeves, dont nous suivons volontiers les appréciations, dit, dans sa ' Vie de saint Columba ' (p. 276) que le manuscrit ' approche bien de l'époque du saint, s'il ne l'atteint pas '.

Le Livre de Durrow est ainsi appelé parce qu'il provient d'une abbaye du même nom, fondée par Columba. Il y était resté jusqu'au xvie siècle.

Columba était un scribe distingué. Dès sa jeunesse, il s'applique à multiplier les copies des Psaumes et des Évangiles. Comme il est né le 7 décembre 519, ses œuvres sont donc les plus anciennes que nous puissions connaître des écoles hiberniennes. Une anecdote, écrite par Magnus O'Donnell, traduite par Colgan et rééditée, avec quelques variantes par Keating, d'après le

Digitized by Google

Livre noir de saint Molagga (une chronique qui ne paraît plus exister), nous fait assister à une scène caractéristique. Columba, étant en visite chez Finnian de Moville, obtint de celui-ci le prêt de certaines parties des Écritures et, grandement satisfait, commença à les transcrire en entier, à l'insu de son hôte.

Pour n'être ni observé ni interrompu, il restait dans l'église de la localité (Druimfionn, Louth), après chaque service. La copie était presque terminée, lorsque Finnian, ayant besoin de son manuscrit, l'envoya réclamer par un messager, qui revint faire son rapport. Finnian interpella Columba et lui dit qu'il n'avait aucun droit de copier en secret un livre qui ne lui appartenait pas. Il réclama même la copie, comme procédant de l'original.

Saint Columba répliqua qu'il se soumettrait à l'arbitrage du roi Diermit. Celui-ci se prononça en faveur de Finnian, en se servant d'une phrase qui est devenue proverbiale en Irlande : " Le gach voin a voinin, agus le gach leabhar a leabhran " (A chaque vache appartient son veau, ainsi à chaque livre sa copie).

Un des plus anciens biographes de Columba, Adamman cite aussi, parmi ses œuvres, un livre d'hymnes pour chaque semaine, et de nombreux livres autographes qui existaient de son temps (Vita Columbæ, lib. II, cc. 7, 8). O'Donnell ajoute : " Il laissa 300 volumes des Évangiles, ou autres livres sacrés, écrits de sa propre main, dont beaucoup sont couverts en or et en argent ornementé de pierres fines, comme les plus précieuses reliques et sont conservées jusqu'à nos jours, tandis que d'autres ont été détruits par le temps et les guerres. " Ceci s'écrivait en 1520, et il semble que cette tradition, comme celle encore plus ancienne relative au Livre de Durrow au commencement du xe siècle, devrait lever tous les doutes.

Même en faisant dans tout cela la part d'une certaine exagération, il y a un point qu'il ne faut pas perdre de vue, encore moins dans le Livre de Durrow que dans les autres. Pourrait-on citer, dans l'architecture, des exemples aussi anciens d'ornements comme ceux de notre manuscrit ? C'est sur des modèles pareils, reproduits et réédités sans cesse, qu'on a fini par prendre des types pour ornementer les chapiteaux de nos églises à plein cintre. On les a

Digitized by Google

introduits partout, avec les manuscrits des mêmes écoles, et ils ont accompagné partout les missionnaires hiberniens ou northumbriens. C'est ainsi que nous les retrouvons, aussi bien que les entrelacs, sur les premières églises de la Norvège après la conversion de ce pays au IXe siècle, mais aucune de ces églises ne pourrait dater aussi haut que nos miniatures. Alors que les manuscrits hiberniens et northumbriens étaient peu ou mal connus, on pouvait donc croire à une importation venant du Nord, en Poitou et en Normandie, comme le suggérait Viollet-Leduc, à propos du manuscrit de Lindisfarne. Mais cela ne paraît plus possible depuis qu'on sait que les spécimens pareils à ceux des figures 4 et 5, p. 30 passaient, à juste titre sans doute, pour anciens à une date, comme celle du roi Flann, où ils commençaient à peine à être introduits chez les Norvégiens.

Et même s'il en était autrement, la diffusion sur le continent, dès le temps des mérovingiens, des manuscrits des écoles hiberniennes dans les localités mêmes où devaient, plus tard, s'élever les églises et les abbayes romanes, est un fait que personne ne songerait à nier.

Il faut se résoudre à reconnaître des influences locales qui sont la survivance des influences celtiques, là où on a cherché à trouver autre chose, sur les traces d'une autorité aussi distinguée.

" Ces animaux du pilier de Souillac, qui se mordent et se nattent, ne se rencontrent ni dans la sculpture gallo-romaine, ni dans la sculpture ou la peinture gréco-romaine de Syrie. Pour trouver des analogies à cet art, il faut recourir aux monuments scandinaves, non européens, islandais, ou à ces manuscrits dits saxons, de Londres, ou encore à certaines sculptures hindoues " (Dictionnaire d'Architecture). Les exemples du manuscrit de Durrow suffisent à montrer la véritable source qu'il fallait rechercher.

Viollet-Leduc n'avait pas porté son attention sur ce qui précédait l'époque carolingienne, sans quoi il n'aurait jamais cru *saxon* le manuscrit de Lindisfarne. Il est vrai que sa science, un peu officielle, ignorait Béde et Cædmon, aussi bien que les écoles d'Hibernie et de Northumbrie. Dans les pages 63 à 70 de mes ' Influences Celtiques ', je crois en avoir indiqué la juste part

Digitized by Google

dans ce qui devenait, sans grandes modifications, les écoles de Luxeuil et d'Alcuin, et celles qui les ont suivies. C'est là sans doute, avec tant d'enluminures sous les yeux, que les sculpteurs et les peintres du XIe ou du XIIe siècle ont trouvé ces « animaux qui se mordent et qui se nattent », si familiers aux amis de nos églises romanes des Armoriques.

Fig. 4 et 5. — Pages ornementées du manuscrit de Durow. — Hauteur 1/4.

Ce point de vue n'étonnera pas ceux qui ont étudié les écoles de Northumbrie ces dernières années. Pour ma part, je me rappellerai toujours avec plaisir la franche approbation qu'y voulait bien apporter mon savant maître et ami, de Caumont, et la bienveillance avec laquelle il accueillait le résultat de mes premiers travaux (*Bulletin monumental*, 1868). Je n'ai cessé de m'occuper de la question, et je dois dire, avec la plus profonde conviction, que tout ce que j'ai vu depuis, dans le cours de nombreux voyages, dans tout le Nord-Ouest européen, n'a fait que me confirmer dans la même croyance à la thèse des survivances celtiques.

C. R.

Digitized by Google

TRADITIONS

FOLKLORE

Arbres et Eaux. — " L'église de Triquerville est située sur un rocher et au bord d'un précipice. Elle est de plus entourée d'une foule de vestiges et de traditions païennes, à tel point que je suis tenté de croire qu'elle a succédé à un temple d'idoles. Le paganisme, chassé des villes et des centres de population, dut se retrancher dans des gorges reculées comme celle de Triquerville ; c'est là qu'il dut régner longtemps en maître, et agir toujours sur l'esprit de ces agrestes populations.

" La preuve c'est qu'aujourd'hui encore on peut le reconnaître dans cette fontaine mystérieuse jaillissant du fond de l'abîme qui domine l'église. Cette fontaine, dédiée à saint Jean, voyait beaucoup de pèlerins venir s'y baigner dans le mois de juin. Son eau n'a pas encore perdu tout son prestige. Le jour de la Saint-Jean aussi on allumait du feu dans le carrefour voisin, et le 4 octobre 1844, j'ai encore vu une pauvre femme, avec sa fille, venir se prosterner devant l'image de saint Jean-Baptiste dans le chœur de l'église, après avoir fait trois fois le tour de l'édifice sacré : tant elle est vivace au cœur des peuples, la foi antique ! "

L'église située d'une manière si poétique et si pittoresque, est une simple chapelle ombragée par un vieil if et par de grands arbres qui dominent le clocher[1].

L'if ombrageant l'église se retrouve aussi aux Trois-Pierres, entre Saint-Romain et Lillebonne, et dans quelques autres localités de la même région.

1. L'abbé Cochet. *Les Églises de l'arrondissement du Havre.* — Ingouville, 1845, 2e partie, p. 215-216.

Digitized by Google

Il semble avoir remplacé le vieux chêne des carrefours cauchois. Tout le monde connaît le célèbre chêne-chapelle d'Allouville aux environs de Caudebec.

Mais à Triquerville, nous connaissons, depuis l'époque déjà éloignée de la visite de l'abbé Cochet, un autre témoignage, antérieur au christianisme. C'est la curieuse monnaie d'or gauloise qui y a été ramassée et que Eug. Hucher a publiée. On y voit l'effigie chevelue, entourée de festons de perles, où parfois se reconnaissent les trois têtes séparées du tronc qui font penser à la sinistre divinité gauloise des dernières années de la République.

On croit encore, à Fontaine-la-Malet, entre Montivilliers et le Havre, que l'abondance des eaux de source annonçait le renchérissement des denrées.

A Rouen, dans la rue Saint-Nicaise, il existait un petit ruisseau d'eau vive, dont le cours était temporaire, et qui ne se montrait, croyait-on, que pour annoncer une époque de famine. On l'appelait le *Trou de Misère*.

A Tourville, se trouve un if, dont l'ombrage enchanté fait perdre au voyageur toute possibilité de retrouver sa route et tout désir de la poursuivre. Celui qui s'assied sous cet arbre, s'abandonnerait bientôt à un *farniente* éternel, si quelque passant charitable ne se mettait pas en peine de rompre le charme. Ne croyez pas qu'il suffise, pour réussir dans cette entreprise, de changer seulement l'ensorcelé de place ; car celui-ci, tiré violemment de son sommeil magique, ne manquerait pas de rouer de coups l'importun qui l'aurait troublé. Mais, comme les miracles les plus difficiles s'opèrent toujours en vertu des moyens les plus simples, si l'on a soin de mettre d'abord un de ses propres vêtements à l'envers, on sera, grâce à cette précaution, tout à fait apte, en évitant les coups, à se rendre maître du sortilège[1]. Mettre sa chemise retournée, sans s'en apercevoir, c'est, vous affirme-t-on encore en Middlesex, un gage de chance certaine (Harman).

La croyance en l'efficacité des eaux au mois de juin a été importée, dans l'Amérique du Nord, de la même manière sans doute que la fête de la Tarasque

1. A. Canel. *Revue trimestrielle du département de l'Eure,* janvier 1835.

Digitized by Google

dans l'Amérique du Sud. On croit que les eaux de Saw Beach, Maine, ont le don de cicatriser et de raffermir les blessures le 26 juin de chaque année.

Beaucoup de personnes et d'animaux passent pour avoir été guéris par les lavures d'une pierre appelée le Chariot de Saint-Convall, la pierre qui fut transportée, dit la tradition d'Irlande, aux bords de la Clyde. Une lettre écrite en 1710 à ce sujet explique les précautions à prendre : un premier lavage doit précéder le second, qui est seul efficace (Dalyell, p. 152, 511 [1]).

Les Chinois n'aiment pas l'eau courante, qu'ils accusent d'emporter leur chance. Le paysan anglais ou écossais, par contre, estime que l'eau doit enlever le mauvais esprit qui doit hanter la maison. Pour guérir les aphtes, la femme sage explique à la mère qu'il faut enlever trois roseaux d'une eau courante et les passer séparément par la bouche du petit malade, puis les rejeter dans l'eau, car comme les roseaux sont emportés par le courant de même les aphtes sont enlevés en même temps [2].

Pour guérir une inflammation, les guérisseurs ordonnèrent à un ami du patient de prendre un rameau, une baguette, ou une cuiller, d'y tailler le nom du malade de " faire trois entailles à la blessure, et du sang tiré remplir les creux du nom, jeter le charme par-dessus l'épaule, ou par-dessous les cuisses [3] dans le cours d'eau ".

Une rivière, qui prenait sa source à Grainville l'Alouette et descendait à Auberville-la-Renauld, faisait marcher autrefois un moulin. Si vous demandez quelques renseignements sur la disparition de cette rivière, voici ce qui vous sera répondu :

Certain soir, une femme pauvre, chargée d'un enfant mourant de faim et de froid, vint demander du pain et un gîte au propriétaire du moulin. Celui-ci refusa, en traitant l'infortunée de païenne et sorcière. A ces mots, la voya-

1. W.-G. Black. *Folk-Medicine, Folk-Lore Society*, vol. XII, p. 104. Londres, 1883.

2. Giles. *Strange Stories from a Chinese Studio*, vol. II, p. 110.

3. Notes and Queries, 1re s., vol. VIII, p. 265. Une autre version ne parle que d'une paille, mais alors il faut répéter le vers :

Hors de la bouche des bébés et des nourrissons.

Digitized by Google

geuse se ressouvint d'un pouvoir oublié, et se prit à murmurer quelques paroles. A peine la conjuration était-elle achevée, que le moulin cessa de tourner sa roue. La rivière avait pris un autre cours en rentrant sous terre, et la richesse de l'avare meunier avait disparu en même temps.

Cette tradition était courante dans le pays de Caux pendant la première moitié du siècle dernier. On peut en dater l'origine en retrouvant l'histoire de la rivière desséchée.

Le cours de cette rivière est indiqué dans de nombreux documents jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Une carte du gouvernement du Havre sous le roi Louis XIII, dressée par le sieur Tassin, en marque exactement tout le parcours. C'est d'ailleurs le même ruisseau qui débouche encore entre les galets de la plage d'Étretat, à chaque marée basse, et dont le flux refoule les eaux dans les puits du village.

Sur le littoral de la Seine, dans les environs de Jumièges, si un individu se noie, et que l'on ne puisse retrouver son cadavre, on supplée à l'inutilité de la recherche par le procédé suivant: on fait bénir un cierge, que l'on fixe sur une planche ou sur un morceau de liège ; après cette préparation, on allume le cierge, on le lance au gré du courant, et il doit immanquablement s'arrêter à l'endroit où le corps a disparu sous les flots [1].

On a depuis longtemps associé à la présence des cadavres flottants l'idée d'une lueur qui la révèle à distance, et ceci a donné lieu à bien des légendes locales. Nous connaissons tous ce beau tableau qui représente une jeune martyre au-dessus de la tête de laquelle est peinte un nimbe céleste. C'est encore la même image que nous retrouvons aux premiers temps du christianisme, dans l'histoire de la pieuse Honorine de Mélamare, dont le corps, amené par les eaux de la Basse-Seine, fut reconnu sur la grève par son aspect lumineux.

Le sarcophage de sainte Honorine, vide depuis que ses ossements ont été transportés à Conflans-Sainte-Honorine, au moment des invasions normandes, en 898, a été longtemps l'objet d'une superstition populaire. Une

1. C.-A. Deshayes. Histoire de l'abbaye de Jumièges, p. 257.

Digitized by Google

ouverture pratiquée dans l'un des côtés du cénotaphe permettait aux pèlerins d'y passer la tête. Un bruit particulier, semblable à celui d'une conque turbinée, raconte un observateur digne de foi, M. Pinel, s'y entendait. Aussi les sourds étaient-ils persuadés qu'ils trouvaient là la guérison de leur infirmité.

L'ouverture pratiquée dans plus d'un dolmen nous a rappelé souvent le sarcophage de sainte Honorine. Et qui sait ? Il peut y avoir là plus d'une survivance dans l'esprit populaire. L'un ou l'autre des tombeaux de personnages saints ou respectés peut être devenu un cénotaphe révéré auquel on attribuait quelque vertu particulière.

A deux lieues à peine de la grève de Sainte-Honorine, un même récit nous a été fait pour saint Denis, qui fut longtemps le patron du Chef-de-Caux, cette localité mystérieuse, dont les ruines existent encore sous les flots, au dire des pêcheurs. Un auteur a même été jusqu'à associer la légende hagiographique au souvenir de la rupture du cap de la Hève, lequel s'avançait autrefois, d'après les mêmes récits, sur le banc de l'Éclat, où il représenta longtemps un chef détaché.

A Fécamp, la légende du Précieux Sang renfermé dans un morceau de bois de figuier et flottant sur les eaux de la mer, a été vite adaptée à la fontaine qui porte le même nom. L'histoire de Waning, le disciple des écoles de Colomban, se relie ici d'une manière même très intéressante à ces survivances locales, dont l'ancien camp des Fés[1], au mont voisin du Canada, pourrait nous indiquer l'origine.

A Bruneval, les pêcheurs aperçurent, flottant sur les eaux, un corps mort qu'une éblouissante irradiation avait signalé à leurs regards étonnés. Ils recueillirent ce corps, et l'enterrèrent dans le chœur de leur église. " On résolut d'instituer une fête en l'honneur de ce nouveau protecteur de Bruneval,

1. On y reconnaît un très bel oppidum, admirablement conservé. — Rapprochés des découvertes de monnaies gauloises aux anciens types d'or, et du résultat de quelques explorations, ces oppida maritimes, dont nous reparlerons bientôt, nous offrent une riche source d'informations. En d'autres régions, Bulliot et le savant M. J. Déchelette (voir p. 4) nous ont fait voir combien cette classe de monuments méritait d'être mieux connue.

Digitized by Google

et on en fixa la célébration au jour de Saint-Paul, à cause du prénom du mystérieux inconnu, lequel prénom, disent nos villageois, *avait été trouvé dans ses papiers*. Depuis cette époque, le pèlerinage du merveilleux tombeau n'a jamais été abandonné ; les fiévreux, surtout, y obtiennent une prompte guérison (l'abbé Cochet et Morlent. Le Havre et son arrondissement, Canton de Criquetot-le-Havre, 1839).

Dans la commune d'Habbeville, à Fresnay-le-Buffard, on trouve trois tumulus, maintenant en partie détruits, au sommet de l'un desquels est érigé un des plus importants dolmens de la Normandie. Il est connu sous le nom de *Pierre des Bignes*, sans doute à cause des aspérités nombreuses que présente sa table. Cette table a 3m,25 de longueur et 2m,92 de largeur ; elle est de granit micacé, et appuyée sur quatre supports de même nature. La tradition affirme qu'à certaines époques de l'année, et vers minuit, les fées, après avoir lavé leur linge dans les environs, viennent l'étendre sur la pierre des Bignes, pour le sécher aux reflets de la lune et au souffle des vents de la nuit[1].

Sur la face Nord du menhir de Gouffern (Orne), on remarque plusieurs enfoncements de forme ronde, comme ceux qui se trouvent sur la table de quelques dolmens, où l'on venait recueillir une eau précieuse.

L'eau qui avait séjourné dans ces *cupules* passait pour posséder les mêmes propriétés que les pierres de Stonehenge. Il est intéressant, à ce sujet, de rappeler le discours de Merlin, tel qu'il nous est raconté du XIIe siècle par Wace.

Se tu veus faire oevre durable, Qui mult soït bele et convenable
Et dont à tos jors soit parole, Fai ci aporter la carole
Que gaiant firent en Irlande : Une mervillose oevre grande
De pières en un cerne asises, Les unes sur les altres mises.
Les pières sont teles et tantes, Tant alueghes et tant pesantes
Que force d'ome qui or soit, Nule d'eles ne porteroit ;
Merlin, dist li rois, en riant, Dès que les pières poisent tant
Que hom nès poroit remuer, Qui les poroit ci aporter,
Comme se nous en cest regné, Avomes de prières chierté.

1. L. Dubois. *Archives de la Normandie*, 1re année, p. 263.

Digitized by Google

Rois, dist Merlin, et ne ses tu, Que force surmonte vertu.
Bonne est force et engins mius valt, Là vaut engins où force falt ;
Engins et ars font mainte cose, Que force commenchier ne m'ose.
Engins peut les pières movoir, Et par engin les puès avoir.
D'Aufrique furent aportées, Là furent primes compassées.
Gaiant qui d'aloc les portèrent, En Irlande les aloërent.
Mult soëlent estre salvables, Et à malades porfitables
Li gent les soloient laver, Et de l'eue lor bains tremprer
Cil qui estoient engrotré, Et d'aucun enferté grevé,
Des laveures bains foisoient ; Baignoient soi, si garissoient,
Já por enferté qu'il sentissent, Altre mécine n'i quérissent.
Quant li rois et li Breton sorent, Que les pières tel valor orent,
Mult furent tuit entalenté, Et mult orent grant volenté
D'aler apoter la carole, Dont Merlins foisoit tel parole ;
Uter ont ensambe coisi, Il méisme s'an poroffri
Que en Irlande passeroit, Et quinse mil armés menroit
Qui as Irois se combatroient, Se les pières lor desfandoient,
Merlin ensamble à als iroit, Qui les pières engigneroit.
Quant Uter a sa gent mandée, En Irlande a la mer passée ;
Gilloninius qui estoit rois, Manda sa gent et ses Irois.
Les Bretons prist à manachier, Et del païs les vaut chachier ;
Et quant il sorent qu'il querroient, Et por pières venu estoient,
Assés s'an ala d'als gabant ; Grant folie aloient querrant
Qui aloient por pières querre, Trespassé mer et tante terre :
Jà une, ce dist, n'en aront, Ne já une n'emporteront.
. . . . . .
Quant Bretons furent désarmé, Et il se furent reposé,
Merlins, qui est en la compagnie, Les mena en une montaigne
Où la carole fu asise ; Es jaianz qui l'avoient quise[1]
Kilomare li mons avoit nom, Ou la Karole estoit el som.

Au XIIe siècle l'auteur, natif de Jersey, pouvait connaître des traditions dont les sources sont loin de nous être toutes connues. Dans celle-ci, on voit les

1. Wace. Roman de Brut. — Manuscrit de la Bibl. de l'Arsenal, 171, B. L.

Digitized by Google

Irlandais ne plus se rappeler la vertu de leur carole de pierres de *Kilomare*, et le sage Merlin en recommander les propriétés au roi des Britons.

Dans un recueil précédent, nous avons cité des traditions relatives à un roi, qui aurait régné, un très court espace de temps, avons-nous cru, sur tout l'Ouest de l'Europe. Des commentateurs autorisés ont bien voulu compulser à ce sujet d'intéressantes publications d'après des textes du moyen âge (*Revue celtique*, 1902). Il semble en ressortir qu'au XIIe siècle on appelait Franks les Gaulois d'autrefois. On y constate aussi que Grégoire de Tours n'avait pas connu la tradition rééditée par le sieur de la Motte, d'Harfleur, au XVIIe siècle, comme de fait il paraît avoir connu si peu des choses que l'archéologie nous révèle sans cesse dans tout le Nord-Ouest.

Est-il besoin de dire que des traditions telles que celle de cet empire plus ou moins étendu, rentrent dans le domaine du Folk-lore plutôt que dans celui de l'histoire? Ce serait presque jouer sur les mots.

Il n'en est pas moins vrai que, dès avant notre ère, on voit les chefs de telle ou telle région celtique être acceptés pacifiquement chez d'autres Celtes, et former de véritables confédérations très étendues, qui n'empruntent rien à l'idée (rajoutée par certains commentateurs peu scrupuleux, et peu habitués à faire des citations complètes) des empires ou des royaumes fondés depuis les temps proto-celtiques. Et nous croyons encore que Arthur n'est pas le personnage mythique que l'on dit quelquefois ; en attendant mieux, nous ne craignons pas de nous ranger parmi ceux qui lui supposent une existence probable au Ve siècle. Cela vaut bien les kaléidoscopiques explications avec laquelle une science plus apparente que réelle nous a trop longtemps amusés.

On ne craignait pas, au moyen âge, d'attribuer l'érection des monuments comme celui de Stonehenge à des géants. Il est vrai que ceux-ci ont été confondus avec les Goths. La Mer des Histoires continue à représenter la Gothie comme le berceau de nombreuses nations, où Magog joue le rôle d'ancêtre fondateur.

Gothie est une province de Sitie la basse, en Europe, laquelle a été ainsi appelée de Magog, fils de Japhet, qui fut fils de Noe, témoin Isidore en son IXe, où il dit que

Digitized by Google

les anciens ont nommé ces nations-là plus Getas que Gothz. Et a été au temps passé cette Gent très forte, grande et pesante de corps : terrible en fait d'armes. Et d'iceux la plus grande partie de Europe et de Asye est descendue (La Mer des hystoires, feuillet mi[xx] ij. verso).

Voilà ce qui se répétait encore en 1488, date du bel incunable de la Bibliothèque Mazarine que nous citons. Un peu plus de trois siècles auparavant, on parlait chez les Anglo-Normands de ces Goths comme de géants. A propos de la Grande-Bretagne, Wace dit encore, dans son Roman de Brut (vers 1063-1070) :

> En cel isle gaians avoit, Nule gent altre n'i manoit ;
> Gaiant erent mult corporu, Sor altre gent erent créu.
> Ne vous sai lors nous aconter, Ne nul, fors un, n'en sai nomer :
> L'un sai nomer, ce vous puis dire, Goë Magot qi est lor sire.

Si, comme l'éditeur de la Mer des histoires, Wace associait le sire des géants Goë Magot aux Goths, on peut dire que, dès le xiie siècle, il avait tranché à sa manière la question, si longtemps controversée depuis, des origines des tribus qui ont élevé tant de monuments mégalithiques par tout le littoral du Nord-Ouest et de l'Ouest de l'Europe.

Mais si nous associons volontiers des rois légendaires à des récits dont les dates sont si confuses, il faut convenir que leur souvenir ne nous éclaire que vaguement pour la *carole* de Stonehenge.

Cependant les tumuli de Stonehenge peuvent aider l'archéologue, si à la course rapide traditionnelle aux cercles mégalithiques, il ajoute une excursion à Devizes, où il visitera avec intérêt le musée de la Société archéologique.

Digitized by Google

PRÉHISTORIQUE

COLLECTION STOURHEAD. FOUILLES DE STONEHENGE

La partie la plus importante de cette collection provient des fouilles faites dans les tumuli ou barrows des environs, entre les années 1794 et 1810, par Cunnington, qui fournit à Sir R.-C. Hoare les matériaux de son ' Histoire de l'ancien Wiltshire ', et qui acquit ensuite les objets, soigneusement catalogués. Jusqu'en 1878, la collection demeura à Stourhead, jusqu'à ce que Sir Hoare en fît le dépôt au local de la Société archéologique, qui en devint propriétaire cinq ans après.

Le classement a été rigoureusement respecté. Les numéros des tumuli ou des groupes sont les mêmes que dans l'ouvrage de Hoare (*Ancient Wilts*), et dans le Catalogue, revisé par le dévoué secrétaire de la Société du Wiltshire, le Rév. E. Goddard.

Fig. 6. — Grand Vase du Tumulus n° 1.

Tumuli de Stonehenge.— 257. T n° 1 de groupe 14. — Vase épais, trouvé recouvert d'une pierre triangulaire. Contenait aux trois quarts des ossements incinérés. Hauteur 0m,57. Diamètre, haut : 0m,44, base : 0m,32. On voit un vase semblable au musée de Salisbury, provenant du tumulus de Bowerchalke (1883).

208. T n° 12. — Deux fragments de fil tortillé, bronze ou cuivre avec attache en crochet.

28. T 16. — Poignard bronze ou cuivre, à 3 rivets, légèrement creusé vers les bords. Pointe brisée. Longueur 0m,08. Dans le même

Digitized by Google

tumulus on recueillit des fragments qui semblaient avoir été détachés avec un soin scrupuleux des grandes pierres du cercle de Stonehenge. Ceci, selon Cunnington, était une preuve de la très haute antiquité de ce monument (Voir p. 43 et 44).

139 et 139 *b*. T 23. — Pincettes en os, longueur $0^m,056$.

Fig. 7 et 8. — Pincettes du Tumulus n° 23.

129. T 31. — Poignard, bronze ou cuivre, à deux rivets, lame unie. Longueur $0^m,053$.

180. T 36. — Coupe à bords élevés et évasés, à décorations imprimées. Hauteur : $0^m,20$. Diamètre, supérieur : $0^m,13$, base : $0^m,065$.

84. T 39. — Lame de silex gris. Longueur $0^m,18$.

Fig. 9. — Lame de silex du Tumulus n° 39.

85. T 39. — Pierre polie, ressemblant à un bois pétrifié, recueilli près de la tête d'un squelette. Longueur $0^m,128$.

Fig. 10. — Pierre polie du Tumulus n° 39.

85*a*. T 39. — Coupe à bords élevés et évasés, de terre rougeâtre, à décorations incisées. Hauteur $0^m,21$. Diamètre, supérieur : $0^m,16$, base : $0^m,075$.

Digitized by Google

Fig. 11. — Coupe du Tumulus n° 39.

88. T 39. — Trois petites perles verre bleu.

Aujourd'hui on serait moins incrédule qu'autrefois sur la suggestion de l'explorateur, que les fragments des pierres des *caroles* rencontrés dans le tumulus 16, en même temps que le petit poignard n° 28, en démontrent la haute antiquité. Il ne s'agit plus maintenant de rois du ve ou vi^{e} siècle après J.-C. On peut dire que les tumuli de Stonehenge appartiennent incontestablement à l'époque dite du bronze.

On peut remarquer que les poignards ou couteaux des tumuli du Wiltshire font partie d'un groupe habituel d'instruments contemporains, avec le *celt* ordinaire, la hachette et le poinçon. On n'y trouve jamais l'épée ni la hachette ou la pointe de lance à douille. L'explication naturelle semble que ces tumuli sont plus anciens.

Ici le fait semble établi par la trouvaille, à la surface du tumulus 14, d'une pointe de lance à douille, bronze ou cuivre, presque à fleur de gazon.

Fig. 12. — Pointe de lance à douille. Surface du Tumulus 14.

Il est en fort mauvais état, et a été perdu ou rejeté alors que le tumulus était fermé depuis longtemps. Dans les autres, il n'a été rien trouvé de semblable.

Digitized by Google

Entre la date de cette pointe de lance à douille, bronze ou cuivre, et celle de l'érection des cercles, nous trouvons le poignard n° 28 du tumulus 16, et le produit de tous les autres tumuli de Stonehenge, 1, 12, 23, 31, 36, 39 et 43 groupés dans la collection Stourhead, à une époque où la question des dates ne se posait pas comme aujourd'hui. Ce groupement n'est donc pas suspect. Nous adopterons donc l'explication de Cunnington, et nous dirons que les pierres mégalithiques de Stonehenge étant considérées dès le premier âge de bronze de Wiltshire comme possédant d'antiques vertus, étaient par conséquent plus anciennes.

Dans le cours de 1901, on s'est occupé de relever et de replacer les monolithes de Stonehenge. La chute de deux des grandes pierres extérieures, au dernier jour même du siècle, avait vivement frappé l'attention. La Société du Wiltshire trouva moyen d'intéresser le propriétaire et quelques archéologues à cette restauration partielle.

Il fallut recreuser des alvéoles jusqu'à près de trois mètres de profondeur, pour rasseoir la plus grande pierre. Ceci donna l'occasion d'une véritable fouille scientifique.

Le sol romain était presque à fleur de terre. A mesure qu'on creusait, on rencontrait de nombreuses hachettes et des marteaux de pierre, qui avaient servi à égaliser les surfaces des monolithes. Sur divers points, il en fut de même. On recueillait quantité d'éclats enlevés pendant le travail, des haches et des marteaux de forme très primitive et en pierre nullement polie. Il y avait aussi d'immenses pilons, pesant jusqu'à trente kilogrammes, qui avaient servi à façonner les grands blocs. Ce qui provoqua l'étonnement, ce fut un bois de cerf qui avait servi d'outil pour remuer la craie, et qui s'y était brisé. On ne rencontra aucune trace métallique, sauf l'apparence d'un oxyde de cuivre déteint sur une pierre aplatie. S'agissait-il d'un précieux morceau de cuivre natif, ou d'un véritable instrument? Nous penchons pour la première hypothèse.

La Société du Wiltshire annonce pour bientôt la publication du compte

Digitized by Google

rendu de ces fouilles. En attendant, nous croyons cependant qu'il n'y a pas trop d'indiscrétion à en dire ces quelques mots.

Les ossements, soigneusement recueillis, ont permis d'étudier la faune. On y a reconnu nos animaux domestiques : le cheval, le chien, le mouton.

La matière première des monolithes est en grande partie locale. Certaines des pierres ont été transportées, mais à l'état brut. Tout a été cependant taillé sur place, au moyen d'un nombre considérable d'outils de pierre non polie, qui se sont brisés successivement dans la main des ouvriers, et qui sont semés dans l'intérieur du sol pré-romain. Dans de pareilles conditions, le polissage des outils aurait été un luxe bien inutile, et nous avons donc là des monolithes retaillés et soigneusement planés au moyen d'instruments en pierre simplement éclatée, comme ceux dont l'usage a dû continuer, pour des occasions comme celles-ci, où l'on peut bien dire qu'il s'agit d'une véritable période néolithique.

Ceci confirme bien les données de Cunnington, d'après son étude des tumuli voisins.

C. R.

FIGURINE DE BRASSEMPOUY

La tête de femme représentée par la figure est un des plus intéressants spémens de la sculpture des temps quaternaires. L'ivoire dont elle est formée est d'une conservation si parfaite qu'il est à peine jauni. On le croirait moderne. Elle a été découverte en juin 1894 au cours des fouilles faites par M. de Laporterie et par moi dans l'allée de la *Grotte du Pape,* à Brassempouy. Nous avions quatre fouilleurs encore peu expérimentés. Le plus habile, avide de trouver des choses remarquables, travaillait beaucoup trop vite et brisait parfois les objets qu'il mettait à découvert. J'avais défendu l'emploi de la pioche ; il fouillait au crochet. Je m'étais placé debout devant lui pour modérer son ardeur ; il ne pouvait progresser qu'à mesure que je reculais d'un pas, lui

Digitized by Google

Fig 13. — Figurine de Brassempouy. — Hauteur agrandie 3 fois.

Digitized by Google

Digitized by Google

livrant un peu de sol à explorer. Tout à coup le crochet releva une sorte de boule enveloppée d'argile jaune. L'ouvrier me la passa et je reconnus une tête. J'allai la laver au ruisseau qui coule près de là, M. de Laporterie m'y rejoignit avec tous les ouvriers du chantier.

Nous éprouvâmes une vive surprise en reconnaissant qu'elle porte pour coiffure une sorte de capuche descendant jusqu'aux épaules, rappelant par sa forme la perruque égyptienne, dont elle ne diffère que par les plis drapés qui encadrent la figure et le cou. Le visage n'a rien d'égyptien. Il semble plutôt celui d'une femme appartenant à une race mongolique. Il est triangulaire, un peu plus large que long. Le front est large et bas ; les sourcils droits, très longs, abritant des yeux allongés, à peine obliques et bridés. Le nez est droit, long, étroit, aplati. La bouche n'est pas indiquée. Le menton est saillant et pointu, le cou allongé. La tête est très brachycéphale. Cet ensemble de particularités, que l'on n'a trouvées réunies sur aucune autre tête, indiquait bien que je me trouvais en présence d'une de ces rares sculptures des temps quaternaires représentant un type humain d'une race éteinte.

Je revins examiner l'emplacement où nous venions de la trouver. Elle gisait à $3^{m},80$ au-dessous de la surface du sol. Pendant les semaines précédentes, nous avions fait enlever les terres dont elle était couverte. En creusant la tranchée, nous avions successivement rencontré dix centimètres de terre végétale, $2^{m},50$ de limon jaune semblable à du loëss et $1^{m},10$ d'une assise archéologique formée d'argile jaune, mêlée à quelques pierrailles, où l'on rencontrait à toutes les hauteurs les vestiges de nombreux foyers. La tête d'ivoire était dans la partie inférieure de cette assise dont l'épaisseur totale, en cet endroit, était de $1^{m},50$.

Les foyers étaient revêtus latéralement et inférieurement d'argile compacte durcie par le feu. Leur diamètre variait de $0^{m},60$ à $1^{m},50$; leur hauteur de $0^{m},10$ à $0^{m},80$. Ils renfermaient de la cendre noire, du charbon, des parcelles d'os et de gros morceaux d'ivoire calcinés. Nous y avons recueilli quelques dents de mammouth, de rhinocéros à narines cloisonnées, d'hyène tachetée noircis et à demi brûlés. Autour d'eux, on voyait d'autres débris d'animaux,

Digitized by Google

appartenant aux mêmes espèces et des os d'équidés, de bœuf ancien (*bos priscus*), de renne, de cerf élaphe, de cerf du Canada, de loup, de blaireau, de rat, de chouette des neiges, vestiges des repas des habitants de la caverne. Avec ces ossements étaient mêlés des poinçons en os et en ivoire, des têtes de flèche, à base en biseau, en ivoire et de nombreux outils en silex, généralement très solides, et paraissant façonnés pour travailler des matières dures.

Près de la tête sculptée était une mâchoire de renne, des dents de rhinocéros et d'équidés. A moins de 2 mètres de distance, mais à un niveau un peu supérieur, nous avons recueilli deux dents de mammouth noircies et détériorées par le feu. A 40 centimètres au-dessus de ce fragment de statuette était un foyer intact dont la base d'argile cuite, durcie et devenue imperméable l'avait abrité, comme un toit, contre les infiltrations des eaux de pluies. Latéralement la tête sculptée avait été protégée en partie par d'autres foyers placés à son niveau. Enfin l'assise archéologique dans laquelle elle se trouvait reposait sur une couche d'argile bleue imperméable, séparée du rocher formant le plancher de l'allée par un lit de pierrailles ayant 30 centimètres d'épaisseur. Les eaux qui descendaient de la grotte, aux jours de mauvais temps, glissaient dans ces pierres, et la couche d'argile les empêchait de remonter dans l'assise archéologique. Ces circonstances toutes particulières ont assuré la bonne conservation de l'ivoire.

La présence de foyers intacts, parfois superposés, à toutes les hauteurs et dans toute l'étendue de l'assise, prouve que le gisement n'a été affecté par aucun remaniement. Cette assise a été formée lentement, s'exhaussant peu à peu par les apports humains, les détritus de l'habitation et la poussière de la boue glaciaire desséchée et soulevée par le vent. Les nuages de poussière étaient un des fléaux de cette époque.

Ed. Piette.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT

Digitized by Google

L. Soc. 42.10

CELTICA

LIBRARY OF THE
PEABODY MUSEUM
BEQUEST OF
PROF. HENRY W. HAYNES
1912

RECUEIL SEMESTRIEL DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ARCHÉOLOGIE, A LA NUMISMATIQUE ET AU FOLKLORE CELTIQUE

PUBLIÉS PAR

CH. RŒSSLER

AVEC LE CONCOURS DE PLUSIEURS AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

TOME II

Sommaire :

ARCHÉOLOGIE ET NUMISMATIQUE : Broche celtique du Musée de Dublin. — Oppida maritimes. — Époque marnienne : Sépulture double à char. — Casques gaulois. — Phalères gauloises.

TRADITIONS ET FOLKLORE : Traditions. — Les règles de saint Colomban et de saint Benoît et les chanoinesses de Remiremont. — Le Bisclaveret de Marie de France. — Folklore.

PRÉHISTORIQUE : Musée de Devizes. — Tumuli de Upton Lovel et de Normanton. — Stonehenge. — Couleurs et métaux natifs.

PARIS-LONDRES

1903

LIBRAIRIE BRETONNE
M. LE DAULT
6, rue du Val de Grâce, PARIS, Ve

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

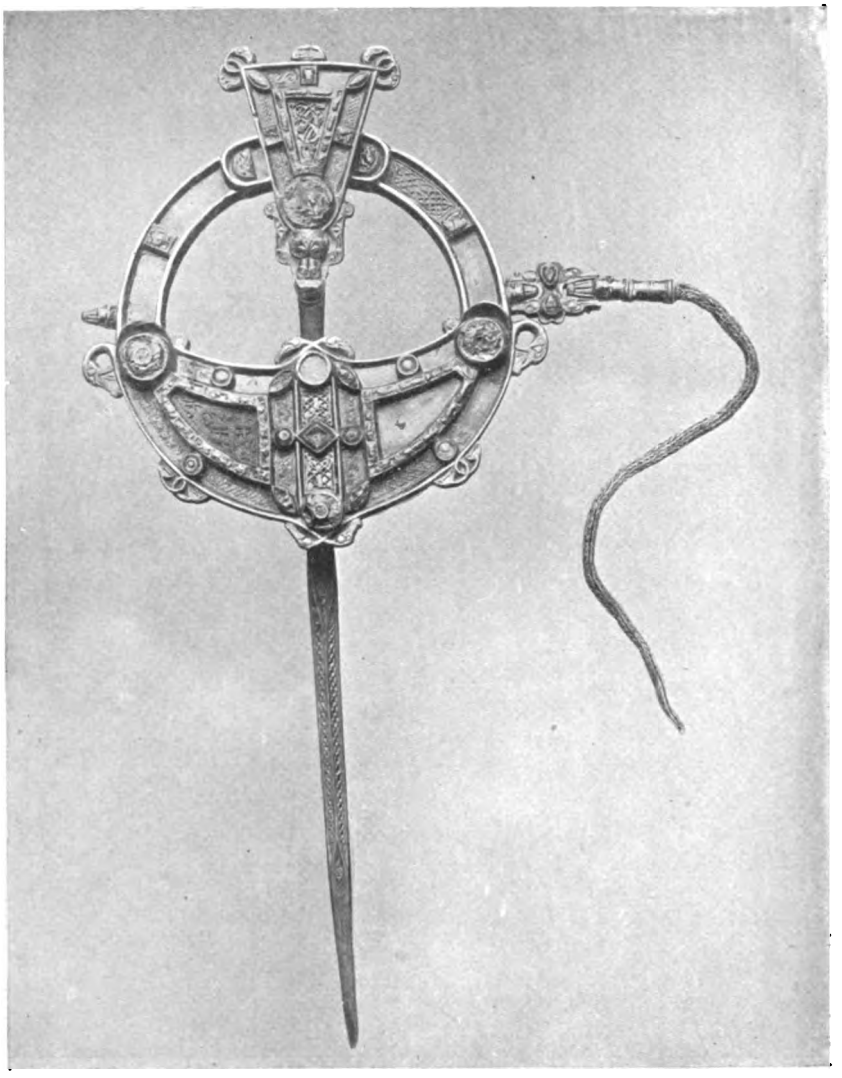

Fig. 14. — Broche dite de Tara. Musée de Dublin.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE ET NUMISMATIQUE

BROCHE CELTIQUE DU MUSÉE DE DUBLIN

Le joli spécimen de bijouterie celtique que représente notre planche III, avec une légère réduction, est connu sous le nom de broche de Tara. On lui avait donné ce nom, du temps de Petrie, dans la persuasion qu'il ne pouvait être question d'aucune autre localité, les remparts de Tara, si intéressants à étudier, ayant déjà fourni deux beaux bracelets d'or tortillé, et les légendes sur cette ancienne capitale, disparue aussitôt après la conversion de l'Irlande, restant toujours vivaces dans les traditions locales.

Nous croyons cependant savoir que cette broche provient, non de Tara hill, mais des environs de Drogheda, ce qui permet d'assigner une date différente que celle dont parlent les auteurs des nombreux ouvrages illustrés sur les antiquités irlandaises.

A la vue de ces ornements, si caractérisés, de la bijouterie irlandaise, on ne peut s'empêcher de reconnaître combien était justifié l'enthousiasme de ceux qui, comme Gildard le Cambrien, décernaient tant d'éloges à l'art hibernien. Il est pourtant difficile de rattacher des dates certaines et indiscutables à des objets quelconques, tant que les circonstances de chaque découverte ne nous sont pas parfaitement connues. A défaut d'observations topographiques, on peut citer une date en tombant dans le système des moyennes, en disant: " Cette ornementation, d'après les enseignements de ceux qui voient tous les éléments de ce genre empruntés à la tradition des hommes

Digitized by Google

du Nord, est peut-être du xe siècle ; prenons la date de la destruction de Tara et la vôtre pour faire une moyenne, ce qui nous mènera au temps de Charlemagne. Notre broche répondra donc à votre époque carolingienne ".

Cela paraîtrait rationnel. Trop rationnel peut-être, car de nombreux exemples nous montrent qu'en procédant ainsi on arrive à méconnaître le véritable cachet de chaque original. Ici nous n'admettrions pareille date qu'en disant que tout nous montre en Irlande, jusqu'à l'époque de saint Bernard, le développement d'une tradition suivie et ininterrompue. Dans notre tome précédent, planche II, figures 2 et 3, et page 30, les dessins du manuscrit de Durrow nous font voir à quel degré de fini l'art hibernien en était déjà arrivé avant l'époque carolingienne. La gravure surtout, au repli de l'ardillon par derrière la broche, au haut où elle vient former la charnière, reproduit ici les mêmes éléments.

L'étude des manuscrits, déjà très avancée depuis les importants travaux de Westwood, nous montre que, dès notre époque mérovingienne, les miniatures celtiques avaient ce même caractère d'exécution supérieure que nous présente cette broche. Les motifs principaux, qui décorent des pages entières, semblent en effet copiés d'après des gravures métalliques pareilles à celles-ci. C'est ainsi, par exemple, qu'on peut expliquer l'effet particulier du dessin de certaines spirales élargies, où les lignes principales sont visiblement inspirées par l'orfèvrerie.

La miniature est venue à son tour aider au progrès de la gravure. Il y a eu là un échange de procédés qu'il est intéressant de suivre, et dont l'étude des bijouteries, du musée d'antiquités et des manuscrits de la bibliothèque du Collège de la Trinité, de Dublin, nous offre les meilleurs éléments. A ce titre, le manuscrit de Durrow et la broche dite de Tara méritent d'être spécialement signalés.

Digitized by Google

OPPIDA MARITIMES

Après ce que nous avons appris sur la construction des murs des cités gauloises, il ne peut être question de faire entrer en même ligne nos enceintes retranchées de la Basse-Seine. Lorsque nous examinons celles-ci, nous nous rappelons plus volontiers ce que Tacite dit des Cimbres.

Germ. XXXVII : « Eumdem Germaniæ sinum proximi Oceano Cimbri tenent, parva nunc civitas, sed gloria ingens : veterisque famæ lata vestigia manent, utraque ripe castra ac spatia, quorum ambitu nunc quoque metiaris molem manusque gentis, et tam magni exercitus fidem. »

Que l'on parcoure aujourd'hui les rives de l'Eider ou celles de la Seine maritime, on y constate, en effet, les mêmes vestiges imposants : d'énormes remparts hauts de dix à trente mètres et précédés de fossés profonds sur les hauteurs, et de ruisseaux ou de rivières en pays plat. Rien ne rappelle moins les murs de pierres soutenues par des poutres. Et d'ailleurs quelle population faudrait-il supposer pour remplir des *cités* aussi vastes que ces enceintes ? Nous avons toujours, d'ailleurs, lu et relu avec intérêt notre vieux chroniqueur de Fontenelle, où il relate l'ancienne existence d'une place forte située tout différemment : sur un plateau quaternaire formant une colline, comme les autres de même origine géologique dans cette région, d'au plus quarante mètres au-dessus de la vallée, et dans une situation favorable à toutes les communications :

« Sub huiusdemque tempore [1] Erinharius prepositus eius edificauit basilicam beatissimi archangeli Michaelis licet modico pulcherrimo tamen opere. allatis uidelicet petris politis de Iulio bona castro quondam nobilissimo ac

1. En 738, du temps de l'abbé militaire Teutsind.

Digitized by Google

firmissimo ad construendos arcus seu frontispicium eiusdem templi ; Haec namque ciuitas fertur edificata fuisse a Gaio Iulio imperatore romanorum ante aduentum Dni dum Gallias uastando circumiret. Ipsum namque castrum caletus antea uocabatur quod destructum et in maiori eligantia reparatum ex suo nomine Iulio bona uocare placuit [1] ; »

Lorsque nous publiions ce texte du temps de Charles le Chauve, nous nous gardions bien de discuter à propos de cette cité Calet. Mais si l'on n'a pas de preuve directe de cet épisode de la guerre des Gaules, il faut avouer qu'il n'a rien d'impossible ni d'improbable [2]. Quant à la reconstruction romaine, elle est évidente, si rien jusqu'ici ne nous autorise à la faire dater de l'époque même de Jules César.

Aujourd'hui, il est permis de ne plus restreindre la question à l'époque de la guerre des Gaules ; on peut l'élargir et remonter beaucoup plus haut.

Disons d'abord que les emplacements de Juliobona et de Rothomagus subissaient de bonne heure l'influence des habitants de la rive gauche. Les localités où furent construites nos plus importantes enceintes retranchées restèrent au contraire longtemps en dehors des grandes routes par terre. Aujourd'hui même, quoique à peu de distance de bourgs importants, elles sont évitées par suite de la difficulté de leur accès, et, à cause de cela, *encore très peu connues*. Ne craignons pas aussi d'avancer l'opinion que nous a souvent suggéré l'étude du terrain : que la Basse-Seine, avec ses hautes falaises crétacées, et le littoral maritime devaient, de leur côté, rester longtemps sous des influences différentes, dont les limites étaient modifiées par des circonstances extérieures. Nous voulons dire que cette partie du pays des Calètes, formant le promontoire, était essentiellement maritime, et qu'elle se trouvait en rapports suivis, parfois avec les habitants des peuples armoricains de l'Ouest, et d'autres fois avec les autres peuplades belges, telles qu'on les rencontrait en suivant la côte vers le Nord.

1. Manuscrit du milieu du IXe siècle, p. 179 et 180. — Ch. Rœssler, Notice sur le Majus Chron. Fontanellae, ms. conservé à la Bibl. du Havre. Montauban, 1867.

2. V. aussi Orderic Vital, liv. 5 et 12.

Digitized by Google

Chez ces Calètes maritimes, nous croyons trouver les mœurs des véritables Belges qui, du temps de Tibère, n'avaient pas encore adopté le luxe romain, et dont les limites de frontière avaient vu de continuels changements (Strabon, l. IV, 4), sans parler même des changements géologiques, pendant lesquels les Celtes avaient eu leur territoire envahi par les flots, c'est-à-dire pendant lesquels la Hollande, la Belgique et le Pas-de-Calais avaient subi de si importantes modifications, « les peuples passant d'un pays à un autre et s'y établissant en maîtres ». Cela était vrai au delta du Rhin, où il serait fort difficile de limiter les influences maritimes dans l'histoire, comme l'archéologie nous le prouve sans cesse, et nous permet même de remonter beaucoup plus au Nord. Cela devait être vrai aussi au promontoire des Calètes qui, en dehors de ces influences belges du Nord, subissait celles des Belges parocéanites (L. IV, παρωκεανιτῶν), ceux que César met en même ligne (Liv. VII, 75).

Il ne faut pas oublier combien les communications devaient paraître faciles par mer, à une époque où les routes étaient si peu sûres et si peu nombreuses. Aussi Strabon parle-t-il tout naturellement des quinze peuples belges habitant entre le Rhin et la Loire, le long de l'Océan (L. IV, 3). Ils ne paraissaient pas rechercher une grande civilisation. « Encore aujourd'hui, ajoute-t-il, ils couchent la plupart sur la dure, et mangent assis sur des feuillées. »

Dans la Galatie, dit Diodore (Liv. V, 27), l'argent manque totalement, mais il y a beaucoup d'or. Notons ce détail, dont nous reparlerons. " Ceux qui sont au-dessus des Celtes, dans les régions inclinant vers le Nord, le long de l'Océan et de la montagne Hercynie, et tous ceux qui viennent à la suite jusqu'à la Scythie, on les appelle Galates " (V, 32). " Ces Belges possédaient le tiers de la Celtique " (Plutarque, XX). — Ce ne sont pas des autorités fort exactes que nous citons là, mais elles résument assez bien l'idée qu'il faut se faire d'une géographie forcément vague chez des peuples aussi mobiles. Ces Belges avaient aussi fondé des établissements dans la Grande-Bretagne, où nous voyons plus d'une fois les chefs chercher un refuge, l'intérieur étant habité par des peuples qui, d'après leur propre tradition, se regardaient comme aborigènes, tandis que le littoral, au contraire, " est peuplé des gens du Belgium qui, après la

Digitized by Google

conquête du pays, s'y sont fixés à demeure, en gardant, pour la plupart, les noms des cités dont ils tiraient leur origine " (César, V, 12).

Là ils retrouvaient des enceintes retranchées semblables à celles de notre littoral :

" Oppidum autem Britanni vocant, quum silvas impeditas vallo atque fossâ munierunt, quo incursionis hostium vitandæ causâ, convenire consueverunt " (César, V. 21).

Si le vallum des oppida des Bretons eût été fait d'abatis de bois, l'expression aurait été *concædes,* comme nous le montre la phrase de Tacite : Frontem ac tergum vallo latera concædibus munitur. Si c'était un mur, comme celui des villes de la Gaule celtique, César aurait dit un mur. Le mot vallum veut donc dire ici rempart en terre (Fallue).

Pour nos retranchements, il ne peut être question de cités, comme celle que nous admettons avoir existé à Lillebonne et à Rouen, et comme celles des Lexovii et des Eburovices, qui après avoir égorgé leur sénat, parce qu'il s'opposait à la guerre, fermèrent leurs portes et se joignirent à Viridorix, « portas clauserunt » (César, III, 17). Il s'agit ici sans doute de places fortes, ceintes de murailles et non d'un simple vallum. De même pour Samarobrive, où Cicéron accuse plaisamment un de ses amis d'être devenu épicurien. Trébatius y avait été envoyé pour remplir des fonctions judiciaires. « J'ai appris par Pansa, dit l'illustre orateur, que tu es devenu épicurien. » Epicureum te esse factum (Epit. famil., l. VII). La situation de cette ville nous montre encore tout ce qu'il faut pour un séjour commode et agréable, et fait ressortir l'ironie de l'expression de César, quand il parle de *ce que les Bretons appellent oppida,* ce qui ressemble si peu à un séjour d'épicuriens : des bois et des remparts sur des points d'accès difficile, comme nos oppida maritimes.

La Gaule pacifiée, un long travail de civilisation assimila les Calètes aux Gallo-Romains, et leur enseigna à bâtir des villæ sur tous les points de leur territoire. Les sépultures, les inscriptions recueillies partout nous démontrent

Digitized by Google

combien l'assimilation avait été complète. Mais lorsque recommencèrent les invasions maritimes, les habitants du littoral furent les premières victimes. Il fallut de nouveau édifier des fortifications. A l'aide de murs on ferma les vallées, et on éleva des tours, des châteaux.

Ammien Marcellin (liv. XXVII et XXX) nous raconte comment les pirates, partis de la Frise, s'introduisaient, au moyen des rivières et des vallées, dans le cœur du pays, où, après le pillage, ils emmenaient les habitants qu'ils avaient surpris, et dont ils sacrifiaient le dixième à leurs dieux.

Une grande armée navale fut équipée à Gessoriacum et mise sous les ordres de Carausius (Paul Oroze, liv. VII) le Ménapien.

Ce Carausius prit son rôle tellement au sérieux qu'il devint comme le véritable empereur des deux rives, où ses monnaies sont nombreuses. Il dut cependant composer plus d'une fois avec les pirates, peut-être au détriment des habitants des régions plus éloignées que celles où il séjournait, ce qui le fit accuser de complicité.

Plus tard, sous les Carolingiens, les rois des Francs devaient eux-mêmes à leur tour être accusés de lâcheté ou d'incapacité devant les envahisseurs du même genre. Mais l'Empire ne connaissait pas encore la grandeur ou l'impossibilité de la tâche. Constance Chlore, créé César, eut charge de mettre à la raison les pirates. Il résilia son gouvernement pour s'occuper exclusivement du salut des Gaules. Son panégyriste, Eumenes (Veteres Panegyricis), nous le montre poursuivant cette tâche sur deux points de la côte. « Prior siquidem Gesoriacensi littore quamvis fervidum invectus Oceanum, etiam illi [1] exercitui tuo, quem Sequana in fluctus evexerat irrevocabilem injecisti mentis adorem. Dom Bouquet est un des premiers à adopter le récit d'après lequel l'expédition en Bretagne eut lieu sous deux commandements, Constance ayant celui de l'armée de Boulogne.

Ammien Marcellin nous décrit, un peu à sa manière, comme Timagène,

1. Huic exercitui prærat Asclepiodotus præfectus Prætorio. Bouquet (*Rerum Gallic. et franc.*), t. I, p. 714.

Digitized by Google

le cours de la Seine (Liv. XV, 11) et de la Marne : « A Belgis vero eamdem gentem Matrona discernit et Sequana, omnes magnitudines geminæ : qui fluentes per Lugdunensem, post circumclausum ambitu insulari Parisiorum castellum, Lutetia nomine, consociatim meantes protinus prope castra Constantia funduntur in mare. »

On suppose généralement qu'il s'agit de la ville forte à laquelle Constance a laissé son nom. Mais, le récit de la guerre contre Allectus, successeur de Carausius, aidant, à force de redites, on a fini par étendre la signification de cette description un peu élastique. Nous voyons, par exemple, Léon Fallue, qui s'est beaucoup occupé de la question[1], admettre que tous les retranchements de terre, Sandouville, La Rocque, Bout-de-Ville, le Calidu, Jumièges, Duclair, le mont Sainte-Catherine, et les buttes en vue de ces retranchements, constituent le système de défense de Constance Chlore, ou tout au moins de ses successeurs. Il y a quelque chose à coup sûr, et cela paraîtra toujours plus admissible que d'y supposer autant de villes gauloises contemporaines de la guerre des Gaules. Mais l'étude topographique que l'on peut faire de ces travaux nous mène à une conclusion différente.

Bréquigny, dans son Histoire de Posthume (Acad. des Inscr. et belles-lettres, t. XXX) fait remarquer, à juste titre, le rôle important que jouait Rouen sous Posthume et Tétricus, gouverneurs de la seconde Lyonnaise. Il y avait certainement un dignitaire spécialement préposé à la défense de la *rive saxonique,* comme on a longtemps appelé le pays des Lexovii, des Viducasses et des Unelli, où même les langues gothiques étaient encore enseignées au xe siècle, ainsi qu'en témoignent les historiens de nos premiers ducs. Ammien Marcellin appelle ce haut fonctionnaire le comte de la côte maritime, et Ausone, Gaulois de naissance, lui donne le titre de duc de la rive saxonique et le fait résider à l'embouchure de la Seine. « In duabus Belgicis erat unus dux Saxonici littoris ad Sequanæ ostia. » La Notice des Dignités de l'Empire nous montre encore la persistance de l'union plus ou

2. Travaux militaires des bords de la Seine. Caen, 1835.

Digitized by Google

moins effective des habitants du littoral de la Manche et, prise à la lettre, elle nous ferait supposer que, même sous Valentinien III, les villes principales du pays restaient fidèles à la constitution de l'Empire. Nous y voyons " sub dispositione viri spectabilis ducis Tractus Armoricani et Nervicani (Notitia Dignitatum omnium tam civilium quam militarium per Gallias) [1].

A Rouen, Praefectus militum Ursariensium, Rothomago ;
A Coutances, Praefectus militum primae Flaviae, Constantia.

La défense des côtes assurée, il fallut bientôt se tourner d'un autre côté, la seconde Lyonnaise étant en guerre de tous côtés.

La dévastation fut si grande qu'au VIIe siècle, lorsqu'on fonda le monastère de Saint-Wandrille, les deux rives voisines de Caudebec étaient recouvertes de forêts, où les premiers rois venaient se livrer à la chasse, et où nous retrouvons des villes romaines enfouies sous quinze siècles de feuillages et d'abatis [2], et que les ruines de Lillebonne servaient de repaire aux animaux féroces [3].

La décadence maritime fut mortelle pour le pays après les derniers ducs romains. On ne pouvait plus se défendre contre n'importe quel envahisseur arrivant par le fleuve. Les ducs normands surent y remédier, mais après eux il devait y avoir encore bien des expéditions mal repoussées faute d'organisation suffisante, et il en fut ainsi jusqu'à la réunion du duché de Bretagne à la couronne de France, ce qui rétablit vraiment la ligue armoricaine française, dont une histoire bien faite serait si intéressante à lire, et dont le centre devenait ainsi la limite même formée au Sud de la Belgique par la jonction de la Seine et de la Marne.

Mais ces envahisseurs, qualifiés maintenant de Normands au IXe siècle, n'auraient-ils pas eux-mêmes édifié les retranchements de la Seine ?

1. Graevium, Thes. Antiq. Rom., t. VII. *Recueil des hist. des Gaules,* t. I.
2. Voir surtout les découvertes dans la forêt de Brotonne et dans la forêt de Mauleyrier.
3. Vie de saint Wandrille. Majus Chronicon Fontanellae, texte du IXe siècle.

Digitized by Google

M. de Gerville était de cette opinion ; mais, pour ne pas multiplier des citations, nous dirons que rien ne semble l'appuyer.

A quelle époque faut-il donc faire remonter la construction de nos enceintes? Pour essayer de formuler une réponse satisfaisante, à cette question, il convient d'étudier les monuments eux-mêmes, puis les découvertes qu'on y a faites. (Voir les plans, pages 61 et 63.)

Pointe de la Rocque. — Cette pointe élevée s'avance dans l'estuaire de la Seine, entre la Risle et le Marais-Vernier. Partout les falaises sont escarpées : mais du côté de l'Ouest, vers le cap marqué par le phare, se trouve un petit vallon, d'abord très rapide, qui va gagner en pente douce le plateau, en la traversant jusqu'au sommet de la côte opposée. Ce vallon est dominé par un rempart, qui isole toute la pointe (Voir page 61, fig. *b*).

Un second vallon, plus profond, prend naissance, du même côté vers la Risle, et sépare presque le promontoire du reste de la plaine (V). C'est sur la crête de ce vallon qu'on a établi un rempart de terre traversant le plateau jusqu'au bord de l'autre versant, d'où part une rampe, qui se prolonge sur le penchant de la falaise.

Ce grand rempart dépasse le niveau du terrain de 6 à 8 mètres ; il est double dans la partie Est, où se trouve une forte dépression de terrain.

Pierre-Gante. — Avant la démolition du plus grand rempart, qui a été rasé pour la culture, l'enceinte de la Pierre-Gante était triple. Elle avait été formée sur la pointe du plateau, allongée entre la Seine et la vallée de Tancarville.

Le deuxième rempart (RR, page 61, fig. *e*) est encore très reconnaissable depuis la falaise jusqu'au versant de la vallée, où il forme une courbe rentrante.

Le troisième rempart, presque semi-circulaire (R'), isole toute la pointe du camp, et y forme une petite enceinte, qui est un véritable poste élevé, car elle domine toute l'entrée de la Seine, qui se rétrécit entre Tancarville et Quillebeuf.

Digitized by Google

Digitized by Google

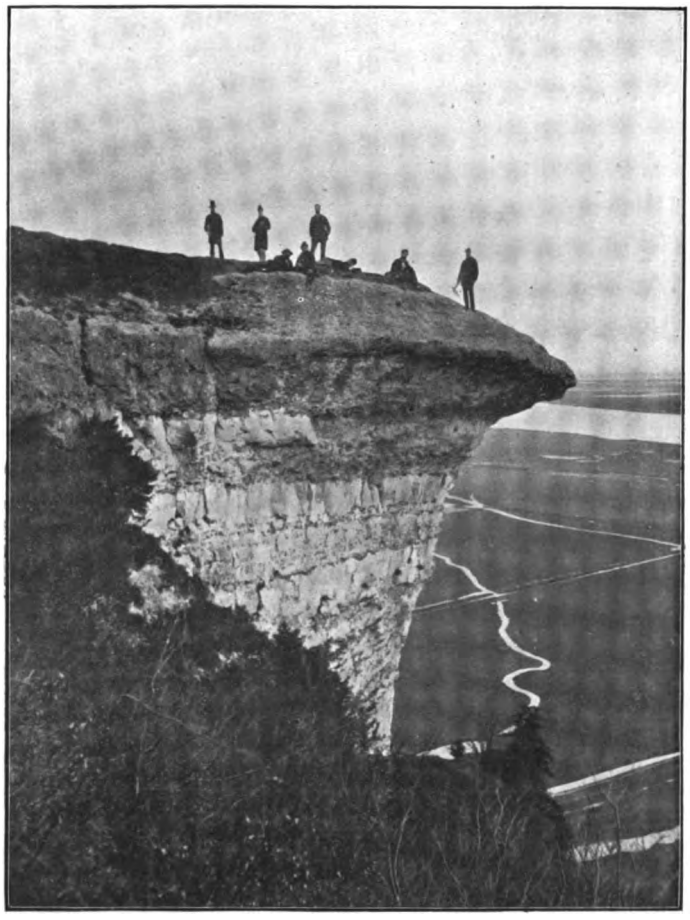

Fig. 15. — La Pierre Gante, près Tancarville.

Digitized by Google

L'immense champignon de pierre, connu sous le nom de ' Pierre-Gante ', est comme suspendu au bord de la colline (P). Il s'agit bien d'un accident géologique ; mais la forme arrondie et régularisée du bord, qui marque la limite même de l'enceinte, et plusieurs escarpements, paraissent artificiels, au moins en partie.

Vers la vallée, on a remédié à une certaine insuffisance de la pente par une curieuse disposition, qui se retrouve dans des accidents de terrain analogues en Écosse et dans le Pays de Galles, mais que nous n'avons pas remarquée ailleurs en Gaule-Belgique. Le terrain en pente est divisé en branches d'éventail formées par des mamelons allongés, entre lesquels les chemins creux (*cc*) forment de véritables fonds, bons pour la descente, mais d'une ascension difficile. Les mamelons eux-mêmes dominent ces passages, et aussi le chemin qui contourne toute la colline, et qui descend déboucher au havre naturel formé à la jonction des deux vallées.

Les légendes locales relatives à Gargantua, dont on entretenait Aug. Le Prévost et de Caumont, et que ce dernier racontait à son cours d'antiquités, se rapportent à cette roche de la Pierre-Gante. Dans un autre chapitre (p. 93) on retrouvera quelques souvenirs du même genre, qu'il est grand temps de recueillir.

Sandouville. — Cette immense enceinte commande toute la Seine maritime, la rade formée par la grande baie de l'estuaire, et observe l'entrée de la Risle.

Trois des côtés sont isolés par la falaise de la Seine, par la vallée d'Oudalle, et par la vallée de Mortemer vers Saint-Vigor.

Du côté de la plaine, un rempart de plus de huit cents mètres atteint jusqu'à dix mètres de hauteur (page 61, fig. *f*, RR). Un fossé très large et très profond (FF) augmente encore cette hauteur. Les *monts*, comme on les appelle ici, dominent encore tout le plateau vers l'Est, et vont, vers Oudalle, contourner le vallon, dont ils suivent la pente.

L'entrée principale se reconnaît aux deux angles rentrants, qui sont encore très visibles. Comme au Canada et à la Cité de Limes, le fossé n'a pas suffi

Digitized by Google

à fournir assez de remblai pour élever cette énorme masse de remparts. On a donc emprunté au sol intérieur de l'enceinte.

Le rempart n'est pas aligné au cordeau. Il s'infléchit légèrement vers l'entrée principale, ce qui dessine comme une sorte de longue courtine rentrée, facile à défendre.

A l'intérieur, une seconde ligne est formée par un grand rempart R'R', précédé d'un autre fossé F'F', qui court de la vallée d'Oudalle au petit vallon bordant l'ancien lit de la Seine. Cela fait donc deux grands remparts, qui divisent le plateau en deux parties : l'une en trapèze arrondi (RRF'F'), l'autre en triangle (R'R'*ap*).

On trouve encore une dépression de terrain ayant fourni des matériaux au second rempart.

Un petit parapet *p* devait faire tout le tour de l'enceinte ; on le reconnaît surtout vers Oudalle, où il forme une rampe *(a)* descendant jusqu'à la brisure de la falaise.

Du côté d'Oudalle, on retrouve aussi les restes d'un chemin creux *(cc)*, maintenant abandonné. La profondeur varie en suivant les ondulations du terrain, et atteint encore jusqu'à trois mètres.

Côte du Mont. — Le rempart principal (page 61, fig. *d*, R) se trouve vers Bénouville. Le fossé a été comblé. Sur les bords du plateau, on remarque des parapets *(p)*, qui devaient autrefois couronner toute la crête du coteau.

Tout le monde connaît la magnifique falaise qui sert de base à cette enceinte, avec son immense arcade et l'aiguille qui la précède dans la mer, et que la gravure a popularisée sous le nom de 'rochers d'Étretat'. Malgré les changements probables depuis tant de siècles, il paraît certain qu'il y a là, de mémoire d'homme, des accidents géologiques qui ont dû toujours frapper l'imagination de nos ancêtres. Dans son intéressant résumé de l'histoire du pays 'Étretat, son passé, son présent, son avenir', l'abbé Cochet nous en entretient avec toute la précision et toute la connaissance d'un enfant du pays.

Digitized by Google

Fig. 16. — Oppida maritimes.

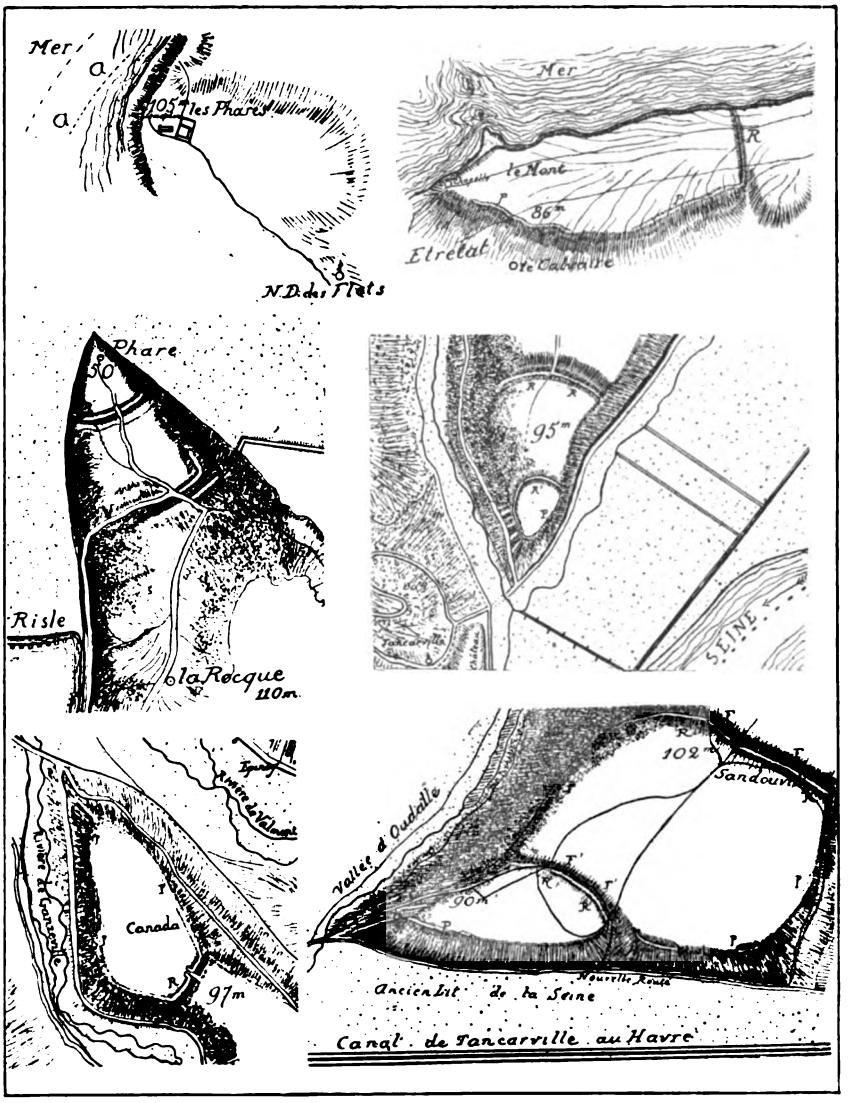

Localités : *a*, Sainte-Adresse ; *b*, Pointe de la Rocque-sur-Risle ; *c*, Canada-sur-Fécamp ; *d*, Étretat ; *e*, Pierre-Gante ; *f*, Sandouville.

Digitized by Google

Le Canada. — Cette enceinte, appelée aussi le vieux camp ou l'ancien Fécamp, et encore le camp des fés ou des sorciers, est située à peu de distance de la ville, à la jonction des vallées de Valmont et de Ganzeville, qu'il sépare sous la forme d'un grand triangle.

Le seul côté vers la plaine est défendu par un grand rempart (page 61, fig. *c*, R), et précédé d'un fossé très large et très profond. La hauteur de ce rempart ne paraît pas avoir sensiblement diminué ; elle est encore d'environ six mètres. Un épaulement, de près de un mètre, précède le fossé.

L'entrée principale est défendue intérieurement par deux courbes en retour d'équerre.

Sur les bords du plateau, on suit encore les traces de petits remparts *(p)*. Vers la pointe du plateau, le terrain est creusé derrière le terrassement.

En dedans du grand rempart, on reconnaît des grandes surfaces carrées, avec revêtements en terre.

Cité de Limes. — Le premier archéologue, dont l'opinion sur cette enceinte nous soit connue, n'est autre que Louis le Juste, roi de France et treizième du nom. Il vint un jour depuis Forges-les-Eaux, avec quelques gentilshommes et, les avis des illustres voyageurs ayant été recueillis, il fut jugé que " les Romains seuls avaient pu faire ces ouvrages ". Dans le tome X de l'Académie des inscriptions, l'abbé de Fontenu nous en parle aussi dans son " Mémoire sur le camp qui est près de Dieppe ".

Un grand rempart (figure 17, RR), précédé d'un fossé (FF) derrière un petit épaulement, protège l'entrée principale, qui forme, comme à Sandouville et au Canada-sur-Fécamp, deux angles rentrants. Au point O, une fouille a été tentée (en RO*d*) sans résultat.

Du côté de la vallée du Puys, une seconde enceinte paraît avoir existé. Le grand rempart subsiste encore en partie ; mais il a été modifié à diverses reprises, et le fossé a été comblé (BA).

P. J. Féret s'est beaucoup occupé de la Cité de Limes, qu'il a fouillée à diverses reprises. " On peut affirmer, écrit-il (*Société des antiquaires de*

Digitized by Google

Normandie, t. I), que la cité de Limes a perdu de son étendue. Les flots qui sapent le pied de la falaise ; les hivers qui la crevassent, tendent sans cesse à produire une diminution de terrain plus ou moins considérable. Du côté de la mer, la défense naturelle est la seule ; elle est formée par la coupure à pic

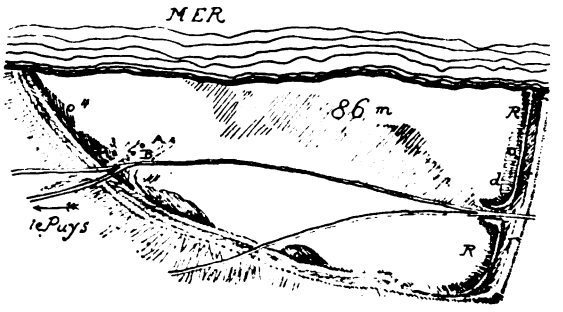

Fig. 17. — Fouilles de la cité de Limes, d'après Michel Hardy.

de la falaise. A deux des extrémités, au S.-O. et tout près de l'E., se trouvent deux dépressions remarquables du sol, qui pourraient faire supposer l'ancienne existence de deux mares."

Oppida détruits. — Bien que ces oppida semblent marquer surtout les limites d'anciens cantons, il peut y en avoir eu plusieurs dont les traces ne sont plus reconnaissables, les remparts ayant été nivelés. D'autres ont disparu dans des éboulements. Il paraît en avoir été ainsi au mont Caber, près Harfleur, et au cap de la Hève. Nous croyons même qu'à l'enceinte que nous supposons avoir existé à la Hève devait en répondre une autre, représentée par la Côte d'Ingouville actuelle.

Des remparts de la Hève il ne reste rien, sauf peut-être quelques vagues apparences de parapets secondaires. Mais, se demande-t-on, si l'oppidum de la Hève est tombé dans les flots, d'où vient que les oppida de la Cité de Limes et de la côte du Mont-sur-Étretat paraissent avoir si peu diminué ?

Les études géologiques locales permettent de répondre avec certitude que le cap de la Hève a subi beaucoup plus de changements que le reste de la côte

Digitized by Google

maritime. Ce n'est pas l'action de la mer qu'il faut accuser de cette démolition continue, mais la constitution des roches. Les terrains secondaires et tertiaires se présentent de telle façon que la base même de la falaise repose sur un banc d'argile bleue, le ' Kimmerige clay ', si précieux pour les briquetiers et les chercheurs de grands fossiles, mais qui a l'inconvénient d'arrêter le passage des infiltrations supérieures. Sous un climat aussi humide que celui-ci, le résultat n'est jamais long à se produire : les eaux dissolvent et divisent les couches inférieures, en grande partie sableuses, et les couches crétacées qui les recouvrent, avec leurs lourdes bandes de silex, ne tardent pas à surplomber, et bientôt à se fendre à la partie supérieure.

Tous les ans, il tombe ainsi une bande de terrain, parfois 20 centimètres, d'autres fois 40 centimètres, quelquefois plus. Au bout de cinquante ans, on trouve ainsi une moyenne d'environ 15 mètres de largeur perdue, ce qui ferait pour 3 000 ans 900 mètres, pour 2 000 ans 600 mètres. Nous admettons que le vallum de la Hève a dû s'appuyer sur un vallon voisin des Phares, qui devait s'élargir en descendant vers la mer, et qui a été rompu par les éboulements. Nous croyons qu'on peut en trouver la direction parallèlement au double arc (p. 61, *aa*, fig. *a*), ayant un rayon partant du centre figuré par l'emplacement actuel de la chapelle N.-D.-des-Flots, sur Sainte-Adresse. Les sémaphores et phares de la Hève continueraient donc à remplir le rôle pour lequel on a sans doute utilisé, de temps immémorial, une position si avantageuse.

Quant à la côte d'Ingouville, l'emplacement du vallum a été remanié depuis longtemps, et même transformé de bonne heure en une localité que nous avons retrouvée dans le chartrier du xve siècle de l'abbaye, sous le nom de ' hamlet de Tournefort ou de Tourneville '. L'étude topographique du terrain et des vieilles cartes nous permet d'émettre la supposition que la rue de la Côte actuelle traversait l'enceinte dans toute sa longueur, et que l'accès principal se trouvait par la rue du Général-Rouelle et par le chemin du Champ-de-Foire au vieux Saint-Michel.

Vestiges de l'époque néolithique. — Ce que nous appelons ici néolithique

Digitized by Google

ou âge de la pierre polie, d'après Michel Hardy (page 67), ne marque pas une date rigoureuse. Les métaux ne paraissent pas avoir été inconnus à ceux qui ont occupé le plus longtemps nos grands oppida. Mais ceux-ci ont continué longtemps l'ancienne tradition.

A Sandouville, un géologue, M. Savalle, a suivi avec patience les trouvailles qui se produisent fréquemment dans la double enceinte.

6 juin 1883. — Ciseau en silex noir, d'un travail très beau. Une lame de couteau et un poinçon.

2 avril 1884. — Pointe Est de la grande enceinte, à 500 mètres de l'église. Fragment de ciseau et fragment de hache polie.

18 mai 1884. — Deux beaux grattoirs (*Bulletin de la Société géologique de Normandie*).

La Hève. — Haches de pierre polie (*Société havraise d'études diverses*, 1876). Haches de pierre polie (*Société géologique*, 1872-1886).

Cité de Limes. Fouilles de P.-J. Féret. — " Après avoir pris connaissance exacte du terrain, écrit M. Féret, je me décidai à attaquer un ou deux tertres à grande distance du vallum.

" Dans ma première fouille, j'arrivai au centre d'un tertre par une tranchée de 4 pieds de largeur. Je trouvai un petit crochet de cuivre oxydé, beaucoup de débris de vases, des restes d'ossements, une grande quantité de charbon, quelques morceaux de fer tellement rongés par la rouille que la forme qu'on voudrait leur prêter serait purement imaginaire, la moitié d'un anneau-bague en cuivre, des traces qui semblent avoir appartenu à un anneau beaucoup plus grand et du même métal, enfin une agrafe en cuivre.

Plus loin " beaucoup de charbon et des fragments de vases ; un objet en cuivre, que je ne pus dégager entièrement ; malgré tous mes soins il tomba presque totalement en poussière au moment où je voulus le déplacer. Cependant il se dessina à mes yeux sous la forme d'un grand anneau, et quelques sections échappées à la destruction me donnèrent un diamètre de 2 pouces 3 lignes ; il m'a semblé que cet anneau était creux. Au-dessous de ce terrain grisâtre, je trouvai depuis le S.-E. jusqu'au N.-O. une couche de terre mêlée de cendres, de débris de vases, de charbon et d'ossements.

Digitized by Google

" Parmi des coquilles de moules, deux pointes en fer fort semblables à de vieux clous, des os dont le plus grand nombre appartenait à une espèce de grand porc, des débris de vases ayant la plupart subi l'action du feu. "

Plus loin encore " sur un silex du fer rouillé, contourné en anneau, cet anneau a dû avoir 1 pouce 6 lignes de diamètre, des vases non cuits, un anneau de cuivre, une agrafe de cuivre, un crochet.

" La pâte de ces vases n'est pas solidement liée ; elle est pleine de parcelles de silex. Cette pâte a peu de consistance, lorsqu'elle est sèche on la casse avec la plus grande facilité et on peut la broyer sous les doigts. Sur quatre fragments on croit reconnaître l'usage du tour ; le reste appartient à des vases qui paraissent avoir été moulés sur une forme intérieure et polis à la main, ou taillés à l'aide de quelque instrument ; sur plusieurs fragments, on reconnaît sur la surface extérieure des coups d'une espèce de doloire. Ces ornements consistent dans des filets mal conduits et dans des petites hoches sur les bords de l'orifice.

" Dans les champs voisins, poterie semblable et une hache en silex.

Plus loin " deux petites plaques de cuivre de forme à peu près triangulaire, et un cylindre en terre cuite. "

Les ossements soumis à l'étude d'un naturaliste, M. de Blainville, ont été ainsi reconnus :

Ossements de jeune sanglier ou de cochon ;

" de petit ruminant à cornes, évidemment rapproché de notre mouton, mais qui en diffère aussi sur plusieurs points importants, peut-être même par la grandeur ;

d'un animal ruminant, de la taille de nos bœufs ;

d'un jeune bœuf ;

d'animal carnassier, genre chien, peut-être de renard (canis vulpes) ;

dents de jeune sanglier ;

os et dents d'un animal ruminant de moyenne taille, peut-être un cerf ou un grand chevreuil ;

d'animal ruminant à cornes, probablement du genre mouton comme celui que nous avons reconnu plus haut. Certainement, nous n'avons pas de ruminant aussi petit actuellement dans notre pays ;

os et dents d'un animal ruminant à cornes, probablement d'une jeune vache " (*Société des antiquaires de Normandie*, année 1826, p. 48).

Digitized by Google

Fouilles de Michel Hardy, du 17 au 29 juillet 1873, sur quatre points de l'enceinte.

Près de la porte, sol empierré comme les chemins celtiques. Excavations faites pour trouver la terre nécessaire aux remparts.

Aire battue, recouverte de terre, parcelles de charbon de bois et fragments de poterie primitive ; paquets d'argile cuite ; dent de cervidé (chevreuil ?).

Céramique. Débris abandonnés comme inutiles.

Clou légèrement bombé, 25 millimètres de diamètre. La tête est de fer, mais recouverte d'une lame de bronze appliquée sans doute au marteau et repliée intérieurement. Tige rectangulaire.

Cendres du foyer. Petit couteau en silex taillé à vives arêtes et long de 59 millimètres.

Foyer, charbon de bois. Débris de silex.

Aucun vase entier. Débris nombreux de poterie primitive recueillis en maints endroits de l'enceinte.

" On ne peut donc douter que de nombreux foyers, dont ces débris attestent le voisinage, se rencontrent également sur toute la surface du plateau de Limes. "

" Parmi ces débris, nous citerons un beau fragment de bordure de vase percé d'un trou de suspension.

Un débris semblable, quoique plus petit, a été trouvé en B (fig. 17, p. 63). On sait que, pour transporter plus aisément leurs vases, les hommes de l'âge de la pierre polie les perçaient près de la bordure, avant la cuisson, pour les suspendre à l'aide de cordelettes " (Michel Hardy. *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure,* 1874).

Epoque anté-romaine. — La Hève. Plusieurs hachettes en alliage de cuivre assez mou, à ailerons, non ébarbés ont été trouvées sous la falaise (T. A.) [1].

1. Les numéros que nous allons citer plus loin (6878 à 10262) et les initiales A. L. T. s'appliquent à la série du catalogue général des médailles gauloises du Cabinet national et de l'album de M. H. de la Tour. — T. A. désigne la planche I de notre Tableau archéologique de l'arrondissement du Havre — E. L. l'Essai sur la numismatique gauloise de Ed. Lambert — E. H. l'Art gaulois de E. Hucher.

Digitized by Google

Ingouville. — En venant reprendre nos fouilles de 1870, où fut trouvé le beau vase rouge à reliefs, actuellement au musée départemental d'antiquités, l'abbé Cochet rencontre, dans le même terrain en déclive, rue des Gobelins, de la poterie, qu'il reconnut comme gauloise. " C'est, dit-il, le premier spécimen de cette époque que nous trouvons dans l'arrondissement " (Le Havre d'autrefois).

Médailles gauloises. — Ce que la carte de M. H. de la Tour fait si bien reconnaître pour l'ensemble de la Gaule, dans la montre plate du Cabinet des Médailles de la rue Richelieu, devrait être répété en détail dans chaque région. La géographie de nos oppida rend ici cette étude particulièrement intéressante.

Sur douze médailles gauloises dont nous avons enregistré par nous-même la découverte, sept proviennent ou des oppida ou de leur voisinage immédiat. Nous ne parlons guère de la petite cachette retrouvée à Lillebonne, où le type d'Epasnactus semblait indiquer une date plus rapprochée que celle des types anciens que nous retrouvons dans les autres localités.

D'abord il faut citer la grande médaille d'électrum, qui se retrouve un peu partout, sur le littoral compris entre la Seine et l'Escaut, d'un côté de la Manche, et sur toute la côte Sud-Est de la Grande-Bretagne. Celle d'Oudalle (T. A.) a la face tournée vers la gauche, comme la figure 17, C, tandis que le spécimen de la collection du musée de Saint-Germain, attribué aux Bellovaci (fig. 18, A), montre une face regardant à droite.

La nôtre, qui est conservée dans la collection Blanchet, à Montivilliers, a été trouvée à Oudalle, à quelques centaines de pas des grands retranchements. Elle ressemble à celle que nous reproduisons (C, fig. 18), qui a été ramassée dans le comté de Kent, où on la retrouve fréquemment, et où elle semble avoir été reproduite sur place.

Dans l'enceinte même de Sandouville, entre les deux grands remparts, il a été recueilli une petite pièce d'or (E. L. 2, IV, 14), qui avait été acquise par M. Délié, à Manéglise, où nous l'avons vue et décrite (*Revue de Normandie,*

Digitized by Google

mai 1870) (Voir page 71, fig. 19 A). Elle ressemble au n° 7236 A. L. T.

Traversons maintenant la Seine jusqu'à la pointe de La Rocque. L'enceinte retranchée, qui est d'un accès difficile et peu fréquent, ne nous a rien donné jusqu'ici. Mais dans la vallée de la Risle, à Étreville-en-Roumois, nous avons deux petites médailles d'or du poids de 67 et 72 grains, avec des revers semblables à ceux des médailles trouvées en 1830 à Silly-sur-Orne (E. L. 1, II, 23 et 25) et par Hucher (Pl. XI) et des numéros 6952-6953 A. L. T.

Revenons par la route de Quillebeuf, où se trouve le bac. Tournons-nous vers la droite, traversons Gravenchon. A Triquerville, localité intéressante

Fig. 18. — Médailles gauloises et médaille britonne, or ou électrum.
A, Bellovaci; B, Parisii; C, Comté de Kent. — O. G.

(voir t. I, p. 32) voici deux monnaies d'or, qu'on croirait trouvées dans une autre région plus occidentale (6878). Hucher les a gravées (2e partie, p. 22 et 23).

A Lillebonne, nous laissons le souvenir d'un petit trésor au plus contemporain de la guerre des Gaules (V. Cochet. Art. Lillebonne. La Seine-Inf. hist. et arch.).

Si de la vallée de la Risle nous nous dirigeons plus à gauche, nous allons passer dans la vallée sauvage de Gonfreville-l'Orcher. M. Toutain-Mazeville y a recueilli une intéressante petite monnaie d'or (fig. 19, B), semblable à celle que Blanchet a acquise (fig. 19, C), et qui a été trouvée entre Épouville et Rolleville[1]. Ces deux dernières localités se trouvent dans les ramifications de la

1. Voir les esquisses de ces diverses médailles dans les Recueils de la Société havraise d'études diverses de 1866-1867 et 1872-1873.

Digitized by Google

grande vallée d'Harfleur, de même que Collemoulins et Saint-Martin-du-Manoir.

A Collemoulins (6967 A. L. T.), pièce de potin à face de Diane casquée avec revers au cheval androcéphale. A Saint-Martin-du-Manoir, vers Escures, joli bronze (T. A.) imitant le type plus ancien attribué aux Véliocasses (7283). Mais ici le personnage semble distribuer des graines à travers un semoir en forme de raquette.

Il nous faut maintenant franchir plusieurs lieues pour rencontrer des monnaies gauloises. Nous les trouvons, au nombre de quatre, dans l'enceinte même et auprès du Canada, et celles-ci offrent des types particulièrement curieux (T. A.).

Hucher en a publié une (Pl. LXVIII) en agrandissement. Il désigne sous le nom d'hippocampes les monstres annélides qui accompagnent le cheval symbolique. Le deuxième, du Canada également, montre un conducteur guidant deux chevaux, sous lesquels Lambert signale un marteau (II, 9). Les deux autres de Fécamp, dont les circonstances de découverte ne nous sont pas connues autrement, ont été spécialement étudiées par Hucher (2e partie, p. 44, 59 et 109). Au revers de l'une (7224 L. T.) un coq à crête couronnée ouvre un large bec pour avaler un gros ver, une limace ou un serpent.

Après ces quatre médailles, nous n'en connaissons plus d'autres sur tout le littoral, jusqu'à ce que nous arrivions à la Cité de Limes.

Il s'agit encore de deux petites pièces d'or (fig. 19, D. E), communiquées par l'abbé Cochet à Ed. Lambert (2e partie, IV, 10 et 11) avec l'indication "territoire de la cité de Limes". L'une est presque en tout semblable aux pièces de Rolleville et de Gonfreville-l'Orcher. Dans l'autre, les stries, opposées sur une ligne médiane, sont remplacées par une ligne brisée formant une étoile double. Au revers, en place du génie ailé comme conducteur, on voit une sorte de fleuron. Nous voici donc arrivés, avec la Cité de Limes, à la limite probable du pays des Calètes maritimes. Groupons les représentations que nous venons d'y rencontrer.

Les anciens types se rapprochent visiblement les uns des autres, et sont

Digitized by Google

empreints d'un symbolisme des plus prononcés. Les pièces d'électrum aux stries entrecoupées, de la cité de Limes, de Rolleville et de Gonfreville-l'Orcher ont pour revers un génie ailé conduisant un cheval, derrière la croupe duquel surgit une grande ligne terminée en pointe sur deux des pièces (Orcher et Rolleville). En tout, il y a quatre pièces, de mêmes dimensions et que nous croyons contemporaines.

Au Canada, et dans le voisinage de la Rocque, tête plus ou moins semblable à celle du statère. Le revers montre un cheval en course dirigé par un génie. Sous le cheval, grande épée large à poignée triple (Risle), un marteau (Canada), un monstre annélide (Canada); au-dessus, le graveur a remplacé le génie par un autre monstre annélide qui rappelle aussi bien le vilain poisson,

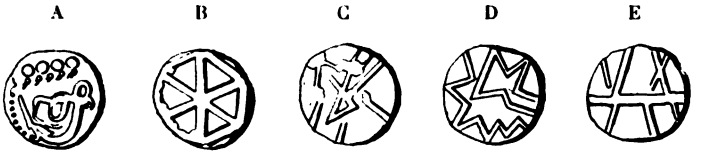

Fig. 19. — Médailles gauloises, or ou électrum.
A, Sandouville; B, Gonfreville-l'Orcher; C, Rolleville; D, E, Territoire de la Cité de Limes.

que les pêcheurs rejettent avec horreur et qu'ils appellent des ' diables ', que les sauriens fossiles des couches secondaires.

Sur les pièces de la Risle, comme sur celles de Silly-sur-Orne (E. L., 1re partie, II, 23 et 25), le conducteur élève un navire symbolique. Cette nef symbolique paraît bien nous offrir le dessin d'un véritable navire de ces temps anciens. Tel nous le voyons sur les bas-reliefs assyriens, tel il a persisté longtemps, moins les têtes d'animaux, et jusque sur les jetons de Charles VI qui portent à l'exergue: ' Vongue la galye du bon roy de france! '. Le n° 23 et le n° 25 de Silly (E. L., 1, II): le n° 13 (2, II), donnent des navires à un mât central, croisé d'une vergue, avec des têtes de cheval ou d'autre animal à la poupe et à la proue, le n° 25 (E. L., 1, II) se termine par un tillac élevé qui forme une véritable chambre d'arrière. Tout cela rappelle bien le navire des Vénètes (César III) " à fond plat, à poupe et proue très hautes, en bois de

Digitized by Google

chêne à bancs de poutres d'un pied d'épaisseur, attachés avec des clous de la grosseur du pouce, et les ancres avec des chaînes de fer, tandis que les voiles étaient de peaux molles et bien passées". La numismatique gauloise nous offre encore (A. L. T. 8611, 8743) des types maritimes, que l'on attribue aux Menapii et aux Atrébates, sur lesquels on peut reconnaître des navires d'assez grandes dimensions. Des Vénètes aux Menapii on longe toute la côte de la Manche. Si ce navire est symbolique, il nous montre d'autant mieux que Lambert et Filloux méritaient d'être pris au sérieux, lorsqu'ils s'étendaient sur le symbolisme des monnaies gauloises.

La médaille de la Risle (6952, 6953) dont Lambert a rapproché les représentations au culte d'Isis la protectrice, est pour nous pleine d'enseignements. De même ce que ces savants ont cru reconnaître : emblèmes trinaires, signe de l'♌, constellations, traversées par la course solaire et utiles à connaître pour des navigateurs.

Le symbole de la Roue a joué un rôle particulièrement important, comme le démontrent les recherches de Lambert et d'un auteur sérieux, et quelquefois peut-être un peu trop réservé, M. Henri Gaidoz. Lambert nous montre aussi le cheval symbolique, posant le pied droit sur l'S.

Sur les monnaies gauloises, nous avons donc cru reconnaître, en suivant Lambert :

Une Diane, associée comme Terre au Soleil, ou comme Isis personnifiant la Lune ;

Le cheval solaire, surtout lorsqu'il court de droite à gauche, que le rayon partant de la croupe perce la nue, et que la face nous montre des rayons zigzagués ou opposés (A. L. T., 8697, 8701, 8702). Cette pièce nous a surtout intéressé par sa fréquence chez les Calètes maritimes : deux à la Cité de Limes, deux à Orcher et Rolleville, soit quatre (B, C, D, E, fig. 19, p. 71) sur les dix en électrum ramassées dans toute cette région.

Remarquons aussi qu'à la période des médailles d'or plus ou moins symboliques, recueillies sur tant de points différents et presque identiques, période que nous croyons avoir été marchande et pacifique, succède celle où les imi-

Digitized by Google

tations d'argent à bas titre, où, à la place de cette figure à immense chevelure qui paraît présider à l'abondance et à la richesse ; de cette figure calme et digne du chef des Parisii (fig. 18 B) ; au revers marqué par une voûte céleste, vient se montrer une effigie de plus en plus enlaidie. Celle-ci est accompagnée du signe du sanglier, qui va devenir l'enseigne guerrier par excellence (Tome I, Pl. I, médailles). La tête casquée n'est plus la Diane du navigateur ; nous y reconnaissons plutôt cette divinité sanglante, à laquelle on offrait des sacrifices humains (Lucain).

Chez les Belges, tout au moins, le numéraire d'argent à bas titre ne nous paraît pas s'être montré avant une décadence prononcée, qui les a empêchés de se développer comme d'autres peuples gaulois. Les marchands ne venaient pas chez eux, dit César. Quels marchands ? Ceux qui voyageaient par les routes pour vendre des objets de raffinement et de luxe. Mais ce n'est là qu'un petit détail dans le véritable commerce, et nous croyons, en examinant les belles monnaies d'or les plus anciennes, qu'à l'époque où celles-ci ont circulé ils entretenaient, par la voie maritime, des échanges importants avec les autres peuples du littoral. Les colonies autrefois fondées en Grande-Bretagne par les Gaulois du Nord avant César, qui nous relate ce fait ; les rapports suivis de Commius l'Atrebate avec ce pays où, suivant Sir Evans, il dut se retirer après les guerres des Gaules [1] ; les scrupules de Dumnorix, qui se refuse à prendre part à la descente des Romains dans l'île, indiquent bien d'anciens rapports pacifiques. Ce n'est pas sans un pareil motif qu'on pourrait expliquer l'extension des monnaies dites à l'*œil* (Gaule, Limbourg, Grande-Bretagne), des belles pièces comme celles des figures A, B, C, p. 69, et le fait, cité par Sir Evans, qu'on retrouve deux fois le nom des Parisii entre Leeds et Huddersfield.

La numismatique est d'ailleurs riche en enseignements pour toutes les époques. Au moment des invasions saxonnes, on trouve sur le littoral une quantité de petits bronzes romains. Il y a là un intéressant corollaire à ce que

1. Sir John Evans. Early British Coins, vol. I et II.

Digitized by Google

nous avons dit plus haut (p. 55) en parlant de l'hypothèse longtemps acceptée de Léon Fallue. Il s'agit probablement de trésors militaires. Nous en avons vu deux recueillis à Oudalle. Le premier est empâté dans une glaise, pétrifiée par le temps, et renferme une quantité considérable de types différents de Maximien Hercule. L'autre descend jusqu'à Delmatius. On peut supposer qu'ils devaient fournir la solde des militaires gardant l'embouchure des vallées.

Résumé. — Nous reconnaissons donc, sur la rive droite maritime et à l'embouchure de la Seine, des pointes de plateaux isolées par des retranchements, qui forment des oppida semblables à ceux que César retrouve chez les Britons et chez les Belges (Hirtius). Il y a des débris d'une époque néolithique, qui se continue ici pendant un usage plus ou moins restreint d'instruments de cuivre, d'alliage de cuivre, et même de fer.

Ces oppida sont ménagés de manière à pouvoir recevoir toute la population d'un canton, autour des remparts.

Les petites enceintes intérieures, comme celles de la Pierre-Gante et de Sandouville, ont pu être utilisées pour des assemblées particulières. L'élévation des lieux et le voisinage de grandes falaises, ou de rochers à forme étrange, y éveillent toujours l'idée de cérémonies en rapport avec des anciens cultes.

Les médailles présentent des figures qui montrent le développement des idées symboliques, en même temps que la régularisation des échanges. L'or est abondant, les outils de cuivre ou de bronze nombreux ; les armes sont encore rares. Les populations du littoral ont dû de bonne heure se livrer à des relations maritimes sur toute la côte, jusqu'au moment des invasions venant par l'intérieur du pays. Les oppida sont disposés de manière à toujours pouvoir servir de refuges défendus par des remparts, ou boisés ou garnis de palissades ou d'abatis, avec des issues protégées vers les cours d'eau.

L'époque indiquée par les médailles d'or est une des dernières phases de la grande prospérité générale, disons le troisième et le deuxième siècles avant notre ère.

Jusqu'ici on n'a presque rien constaté en fait d'industrie semblable à celle

Digitized by Google

de Bibracte. C'est à peine si, à la cité de Limes (page 67) on cite un clou à tête de fer recouverte d'une lame de bronze appliquée sans doute au marteau. On paraît, au premier siècle, peut-être même au deuxième avant J.-C. préférer des localités d'un accès moins difficile, comme l'emplacement de Lillebonne ou les déclivités des coteaux de Caudebec et de Saint-Wandrille. Alors une existence d'un caractère plus municipal rapprochait sans doute des chefs et des propriétaires, et leur faisait déserter les vieux oppida.

Mais si la classe des riches et des magistrats tendait à se centraliser sur un moins grand nombre de points différents, les oppida devaient encore servir. Peut-être y continuait-on aussi des cérémonies réservées pour les hauts lieux sacrés.

En cas de révolte ou de guerre, avec des retranchements comme ceux de Sandouville ou de la cité de Limes, on pouvait d'ailleurs se mettre à l'abri et s'y installer, comme dans de véritables refuges. De ces points élevés on pouvait communiquer au loin, au moyen de signaux ou de feux nocturnes. Et il est digne de remarque que les oppida que nous venons d'étudier sont encore aujourd'hui, à bien peu de chose près, les points où sont entretenus les feux de nos phares modernes.

On y venait trafiquer pendant la paix, croyons-nous. Comment expliquer autrement cette quantité relativement élevée de pièces d'or, trouvées dans ces enceintes, ou tout auprès ? Et cet usage, de faire des marchés en plein air, sur les limites des cantons que marquent les grandes enceintes, n'est-il pas si naturel qu'il semble aussi ancien que toute civilisation, même à l'état d'enfance ? Avant les achats en numéraire, il a dû y avoir des échanges en nature, un genre de commerce qui peut se continuer pendant de longs siècles, comme on l'a vu en Égypte, sans que la classe des artisans ou des agriculteurs s'enrichisse ou s'appauvrisse beaucoup. Et les nouveautés, les curiosités s'y portaient naturellement. Peut-être les marchés des bourgs actuels, avec leurs foires et les merveilles qu'on y va chercher, sont-ils après tout la survivance la plus ancienne que nous pouvons encore étudier dans les mêmes cantons.

Ch. Rœssler.

Digitized by Google

ÉPOQUE MARNIENNE

Découverte de la Double Sépulture à char de la Gorge-Meillet faite le 9 avril 1876.

Comme dans la plupart des découvertes, et surtout en archéologie, quand il s'agit de recherches faites sur le terrain, c'est beaucoup sur le hasard qu'il faut compter.

Malgré l'expérience acquise et les indications que peuvent fournir l'aspect du sol, puis les sondages tels qu'on les pratique dans les fouilles en Champagne où le terrain s'y prête, on ne peut avoir que de relatives probabilités sur ce que renferment les sépultures.

C'est dans ces conditions que le dimanche avant Pâques, le 9 avril 1876, j'ai exploré sur le territoire de Somme-Tourbe, département de la Marne, au lieu dit *La Gorge-Meillet,* cette si curieuse double sépulture (Pl. II) où avait été inhumé sur son char de parade un personnage de marque ayant, déposés près de lui, son casque conique et étrange (fig. 21), ses armes, ses parures, son bracelet d'or au poignet gauche, tout le harnachement de ses chevaux, ses objets familiers et même son repas funéraire servi dans sa vaisselle de terre, jusqu'à son œnochoé de bronze.

Comme j'en ai déjà plusieurs fois fait le récit, voici comment j'eus la bonne fortune de cette mémorable et heureuse découverte.

*
* *

Vers la fin de mars 1876, passant sur le territoire de Somme-Suippes dans plusieurs endroits où l'on plantait des sapins, à certains indices, j'avais constaté que le terrain avait déjà été remué et j'en avais conclu qu'il pouvait bien s'y trouver des sépultures. Après des sondages j'en reconnus un grand nombre que je fis ouvrir.

Digitized by Google

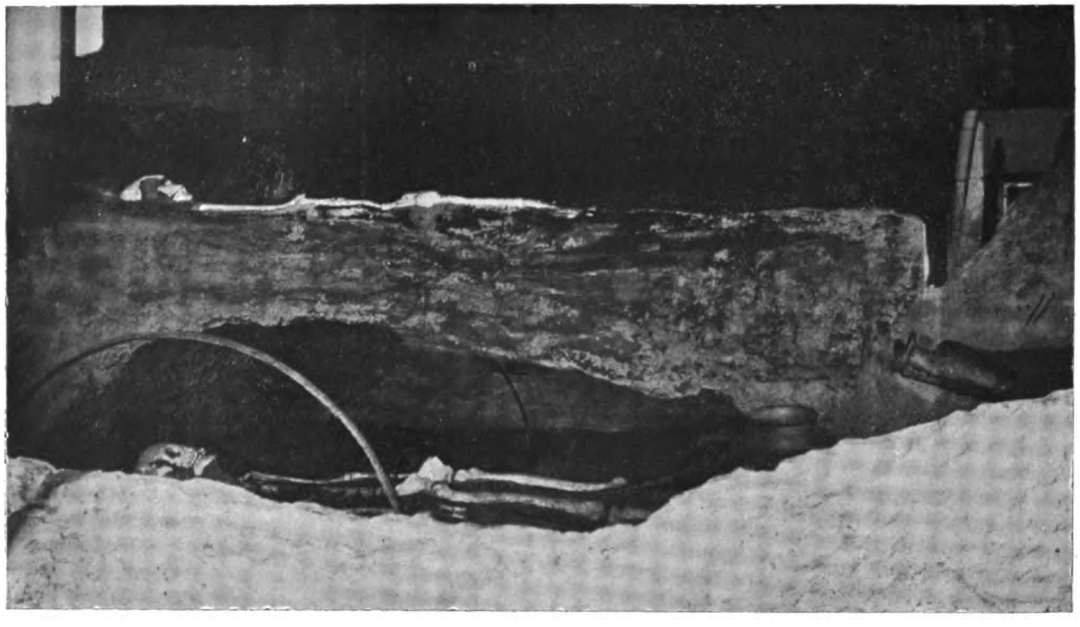

Fig. 20. — Sépulture double de la Gorge-Meillet. Musée de Saint-Germain.
Vue prise avec l'objectif Germain.

Digitized by Google

Digitized by Google

Beaucoup de ces tombes avaient déjà été visitées, mais quelques-unes me fournirent de très beaux mobiliers. Mes fouilles, qui durèrent plusieurs jours, m'attirèrent des visiteurs du pays qui ne manquèrent pas de me donner des renseignements sur ce que, eux aussi, avaient trouvé parfois dans les environs.

Fig. 21. — Fibules, Casque et Torque de la sépulture principale de la Gorge-Meillet.

Des habitants de Somme-Tourbe, village voisin, me signalèrent la *Gorge-Meillet* où l'un d'eux, toujours en plantant des sapins, avait ouvert une tombe possédant des objets en bronze et des vases. Je pris alors rendez-vous avec eux, pour tout au moins aller reconnaître cet emplacement et c'est ainsi que, le 9 avril 1876, vers huit heures du matin, mes recherches en cet endroit commencèrent.

*
* *

Après quelques coups de sonde une sépulture certaine fut constatée, et de suite nous nous mîmes à la visiter.

Digitized by Google

Nous y trouvâmes tout d'abord, presque à fleur de sol, un défunt dont le squelette était presque intact. Il avait à son côté gauche une grande épée en fer. Comme il ne paraissait pas y avoir autre chose dans cette fosse, pour ne pas perdre de temps, je dis à mes quatre fouilleurs d'aller commençer à ouvrir deux autres sépultures que nous avions pointées un peu plus loin.

Tenant alors à prendre les dimensions exactes de cette première tombe, je restai là et me mis à nettoyer les parois et les côtés, pour bien mettre à vif l'emplacement et prendre mes mesures sur les lèvres de la craie.

Car on sait que ces excavations funéraires sont généralement taillées assez régulières. Elles sont faites dans une craie compacte et forment poche bien au-dessous de la terre arable, dont l'épaisseur ne dépasse pas souvent quinze à vingt centimètres.

A la Gorge-Meillet, qui est située sur une hauteur, les pluies ont tellement léché la surface générale que, sur le sol vierge presque avivé, il n'en reste plus que quelques centimètres : aussi, l'herbe y pousse à peine.

C'est alors, qu'étant à l'extrémité de cette fosse procédant à cette appropriation, à l'endroit où se trouvaient les pieds de ce premier défunt, c'est-à-dire comme orientation le côté Nord, en retirant cette terre noire et particulière qui remplit toutes ces sépultures, tout d'un coup, je pousse la main dans un endroit très peu tassé, à terre très friable ; je sens comme un anneau de métal, je tire doucement à moi, et je retire alors un mors de cheval en bronze.

Ce fut comme une révélation. J'appelle aussitôt mes hommes, je leur montre ce curieux objet et nous décidons d'enlever toutes les terres jusqu'au fond, afin de ne laisser échapper aucune pièce et de savoir enfin ce qu'il y a là.

Avec la plus grande attention et le plus grand soin, le déblaiement méthodique commence : il était environ neuf heures du matin. Il a été poursuivi sans discontinuer presque jusqu'à la nuit. Nous terminions notre travail vers six heures du soir.

Nous étions loin de songer à une trouvaille pareille. Nous étions partis avec seulement le projet de faire des recherches pendant la matinée. Mais

Digitized by Google

tout ce que nous remettions au jour à chaque instant nous avait tellement

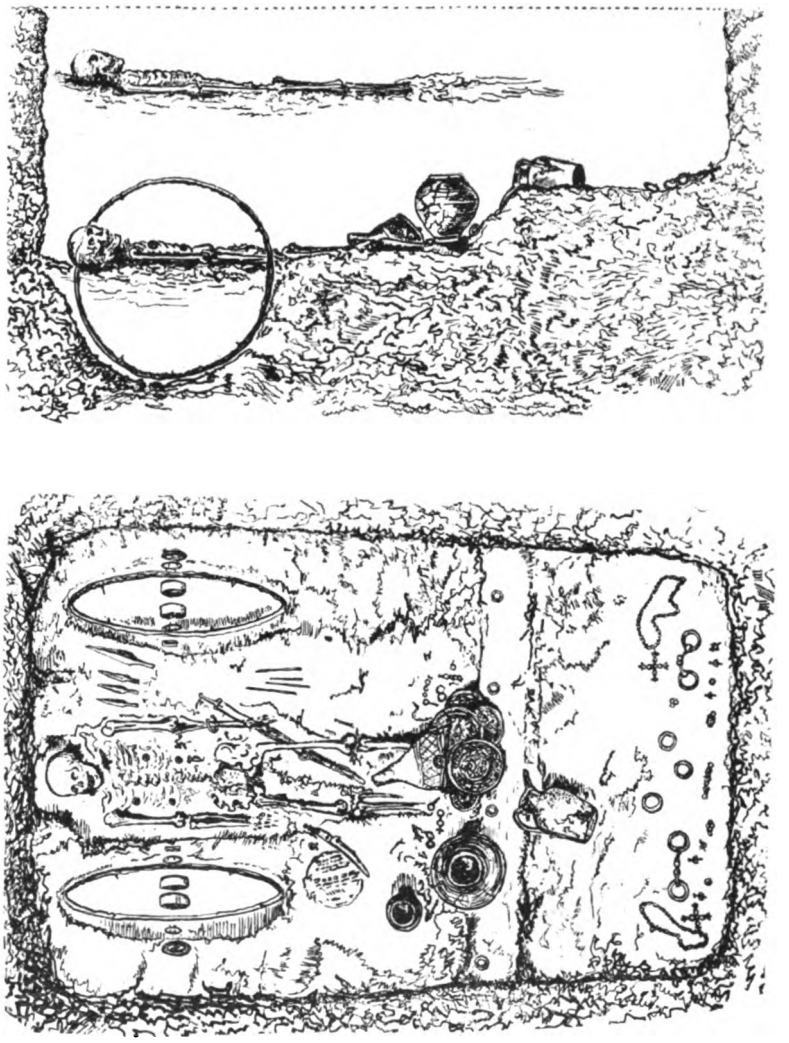

Fig. 52. — Coupe et plan de la sépulture double de la Gorge-Meillet.

animés, donné une telle ardeur, que ni la fatigue, ni la faim, ni surtout notre soif ne purent nous arrêter. Nous n'y songeâmes même pas avant

Digitized by Google

d'avoir achevé ce travail, tout à fait considérable en peine et en attention continuelle.

Nous avions en effet remué près de dix mètres cubes de terre qui était amoncelée sur les côtés et, presque chaque pelletée, reprise à la main pour ne rien laisser s'égarer. Puis, quand nous rejetâmes cette terre pour combler l'excavation, nous prîmes les mêmes précautions.

En dehors de ce travail matériel, j'ai pris de nombreuses mensurations et plusieurs croquis afin de ne pas laisser, à seuls des souvenirs parfois trompeurs, le soin d'indications douteuses pour la place précise de chacune des pièces de ce mobilier. J'ai reconu, depuis, combien ces notes m'ont été précieuses et utiles.

Il faut avoir passé par les émotions d'une telle découverte pour comprendre jusqu'où, dans le feu de l'action, l'exaltation étrange qui vous saisit pourrait vous conduire. Mes braves et vaillants fouilleurs s'en sont souvenus longtemps. A certains moments on ne se connaît plus : aussi de pareilles journées restent inoubliables.

*
* *

Maintenant, que déjà plus d'un quart de siècle s'est écoulé depuis que cette découverte a été faite, qu'après avoir été produite en 1876 à l'exposition rétrospective de Reims, en 1878 à l'exposition universelle au Trocadéro, elle est entrée en 1884 dans les collections du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain, où cette sépulture a été reconstituée très fidèlement dans la salle IX, tout cet ensemble est trop connu dans ses détails pour revenir ici sur une nouvelle description.

Pour ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale, à nos lointaines origines et à ces *innomés* qui occupèrent cette partie des Gaules avant la conquête romaine, tout cet ensemble, autant que bien des pièces isolées de ce remarquable mobilier, leur ont fourni déjà matière à des rapprochements et à des études qui porteront fruit.

Digitized by Google

Déjà à ce jour, toute une bibliographie existe à ce propos, provoquée par d'autres découvertes similaires. Nous y trouvons des études sur les chars, les casques, les phalères, la céramique ; sur l'industrie des métaux, le genre

Fig. 23. — Détails de la sépulture double de la Gorge-Meillet. Musée de Saint-Germain.

très particulier du décor et de l'ornement : tels que le corail et le dessin toujours géométrique, le plus souvent rectiligne, parfois curviligne, mais là, empruntant dans ses formes des méandres spéciaux ou l'accent trilobé, mais

Digitized by Google

pour ainsi dire jamais d'inspirations produites par les végétaux, les animaux, négation de toute figure anthropomorphe dans les mobiliers reconnus les plus anciens.

S'élevant plus haut dans le problème, quelques-uns ont recherché à quel groupe ethnique on pouvait rationnellement rattacher ces *innomés,* ignorés de l'histoire. On a voulu y reconnaître des Celtes, des Ligures, des Gaulois, des Galates, des Cimbres, les Belges des Commentaires, enfin les premiers arrivés de ces hordes germaniques poussées par des remous de peuples venant de l'Orient, qui auraient précédé les grandes invasions et qui furent refoulées sur le Rhin pendant l'occupation romaine jusqu'à la chute de l'empire.

Bien que ces ingénieuses déductions sont à ne pas perdre de vue et sont loin d'être à oublier, ce grand silence de l'histoire, qui n'a même pas gardé une vague légende sur ces occupants ; cette absence dans leurs tombes de monnaies, du moindre signe d'écriture pouvant servir de guide ; puis encore, sur le sol lui-même, pas un vestige de monument à vrai dire, à part des élévations d'enceintes d'oppida qui ont été occupés souvent jusqu'au moyen âge, sans nulle probante sur leurs origines : indices à peine visibles de leurs lieux d'inhumation, enfin cette inhumation elle-même, rite funéraire opposé aux coutumes germaniques, tout ce silence séculaire est à méditer pour tenter des affirmations concluantes.

Il reste encore beaucoup à faire sur cette question de l'*époque marnienne,* où il nous plairait de revenir dans des détails, plutôt que de rester dans une généralité qui, selon nous, ne peut suffire.

Tout ce que l'on peut avec grande vraisemblance avancer : c'est que ces sépultures de la Marne, dont le type s'étend bien au delà, mais ici, pour ce qui nous occupe plus particulièrement : les sépultures à char, doivent remonter sensiblement au moins vers le commencement du IVe siècle avant notre ère ; et que déjà, avant l'arrivée de César, tout porte à croire que ces occupants d'alors étaient depuis longtemps oubliés.

Édouard Fourdrignier.

Sèvres, 25 juin 1903.

Digitized by Google

CASQUES GAULOIS

Les conservateurs du Musée national de Saint-Germain ont eu la bonne pensée de réunir, dans une vitrine spéciale, les modèles des divers casques gaulois retrouvés à diverses reprises.

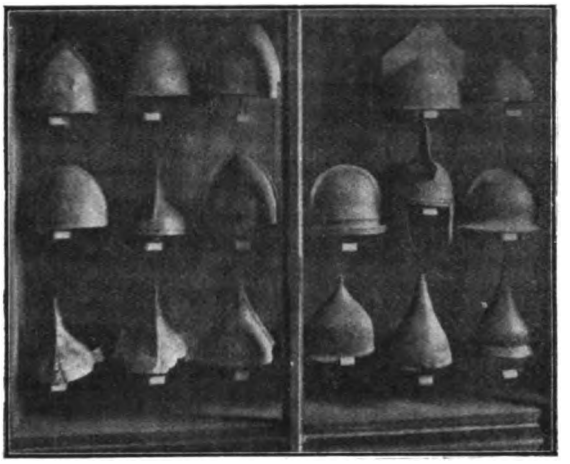

Fig. 24. — Casques Gaulois du Musée de Saint-Germain. — O. G.

On y remarque la grande variété des formes de ces casques, dont quelques-uns sont d'une forme oubliée aujourd'hui. Il y manque cependant plusieurs types qui n'ont pas encore été retrouvés, ou qui ont été méconnus. La numismatique nous permet de reconnaître celui dont la forme se rapproche du chapeau rond ordinaire, de tous les temps, que nous voyons sur les médailles de Litavicos (t. I, Pl. I, fig. H) et sur celles de Cunobelline (Sir Evans).

Le casque de la Gorge-Meillet est représenté au trait figure 21, page 77. Dans la vitrine du musée, figure 24, le plus rapprochant est celui de Berru, qui avait été trouvé en premier, et dont l'extrémité se terminait en ornement arrondi et, au lieu de cinq cocardes, n'en possédait que deux.

Digitized by Google

L'ornementation des deux casques est d'ailleurs bien celtique. Les dessins enroulés de Berru ont été reconnus sur des vases peints de la Champagne, par M. Fourdrignier. A la Gorge-Meillet le caractère est très marqué. Des lignes brisées forment des losanges, puis les bordures sont chevronnées ou en dents de loup. " Quoi de plus simple, quoi de plus gaulois ? Nos vases, nos bracelets, nos colliers, connus depuis longtemps, répondent de l'origine. Ces figures sont reproduites par un zigzag régulier, également en dents de loup. Pour fournir partout un tel genre de trait, il a fallu un appareil spécial, une roulette sans doute, ce qui dénote, même à cette époque, une dextérité remarquable et un grand usage. " Quant aux *fleurs* des vases, " ce n'était bien certainement qu'une main habile qui pouvait les produire " (Fourdrignier. Notes archéologiques, p. 25 et 26). Mais nous ne trouvons pas dans la figure 24 le casque rond des médailles de Lucios (t. I, Pl. I, fig. B) ni celui de Dubnoreix (t. I, Pl. I, fig. F).

Celui que l'effigie de Dubnoreix tient à la main gauche a été souvent pris pour une tête coupée. Si l'on a des doutes sur notre interprétation, en examinant le dessin un peu effacé de notre figure de la Planche I, on ne saurait guère en conserver à la vue d'un autre exemplaire de la même médaille, ou

Fig. 25. — Effigie du chef tenant un casque à nasal et larges jugulaires. Agrandissement double. — O. G.

au moins d'un spécimen très semblable. Ce dernier (fig. 25) provient du *British Museum,* et la reproduction se voit, auprès d'un original presque identique, mais plus effacé, au musée de Saint-Germain.

C. R.

Digitized by Google

PHALÈRES GAULOISES

En pénétrant chez nos ancêtres les Gaulois, César retrouva l'usage des phalères qui, comme en Étrurie, étaient resté le signe du commandement militaire, et par suite l'apanage de la souveraineté politique.

Lorsqu'après la célèbre campagne que couronna le siège d'Alesia, Vercingétorix, sortant du dernier boulevard de l'indépendance gauloise, vint se soumettre au conquérant romain, il déposa aux pieds de César, dit Florus, ses phalères et ses armes [1]. C'est ainsi que les chefs arabes, après une défaite qui ne laisse plus aucun espoir, amènent leur coursier de bataille, et en signe de vasselage déposent leurs burnous d'investiture.

L'auteur de la *Vie de Jules César* a reconnu aux phalères gauloises cette valeur honorifique et ce caractère spécial, car dans le récit de la soumission de Vercingétorix, il a traduit les expressions de Florus par ces mots : " déposant son épée et ses insignes militaires [2]. "

De semblables phalères existaient chez les peuples du Nord ; Tacite mentionne celles que portaient les Germains [3]. Quant à la forme et à la nature des phalères gauloises, elles avaient la plus grande analogie avec les φίαλαι de Polybe : c'étaient de petites plaques de bronze rendues concaves au marteau et présentant une réduction assez fidèle de l'*umbo*, pièce centrale du bouclier gaulois. Quelques auteurs, concluant par analogie des matières précieuses employées par les Gaulois pour la fabrication des colliers, ont cru que les phalères gauloises étaient en or, et même n'étaient que des boutons d'or ornés de perles disposés sur des tringles de métal précieux. Les sépultures,

1. Florus, III, 10. « Ipse ille rex, supplex cum in castra venisset, tum et phaleras, et sua arma ante Cæsaris genua projecit. — César, *Comm.*, VII, 89.
2. Napoléon III, *Histoire de Jules César*, t. II, p. 314.
3. Tacite, *Germ.*, XV.

Digitized by Google

qui nous ont si fidèlement conservé les armes et les ornements des habitants successifs de nos contrées, ne viennent point confirmer cette hypothèse, et nous ne trouvons, parmi les découvertes si nombreuses de l'abbé Cochet et de ses disciples, que les disques convexes en bronze que nous croyons être les phalères gauloises.

La disposition des phalères sur un carré coupé par deux diagonales est aussi d'origine gauloise. Cette figure d'une croix de Saint-André dans un rectangle, se retrouve sur un certain nombre de médailles gauloises, éditées ou simplement citées par A. de Longpérier, dans sa savante dissertation. Les points de jonction des lignes sont ornés de figures rondes, tout le dessin offrant ainsi la plus exacte ressemblance avec les plastrons de guerriers ornés des phalères. Tantôt un homme sur un char tient au bout du bras cette image, comme dans la médaille que reproduit A. de Longpérier ; tantôt l'*auriga* tient de chaque main le plastron phaléré. L'interprétation de ces représentations a été faite de la façon la plus contradictoire : Lelewel a cru y voir un guidon carré servant à guider le cheval ; Ed. Lambert qualifie l'objet d'une sorte de *peplum* ; A. Deville a parlé de phalères romaines, et A. de Longpérier a appuyé cette opinion de l'autorité de son savoir. C'est, dit A. Deville, un trophée enlevé aux Romains que l'on a fait figurer sur le type d'une monnaie gauloise, et la conquête d'une décoration militaire aussi estimée que les phalères justifie cet honneur.

Nous avons le regret de ne point partager cette opinion, et nous pensons que la figure dont il s'agit est essentiellement gauloise d'origine.

Les phalères, nous l'avons vu, étaient en usage à Rome bien avant César ; or, ni dans leur origine étrusque, ni dans aucun auteur, nous ne rencontrons la mention de la disposition que nous trouvons constamment après la guerre des Gaules. D'un autre côté, une opinion nouvellement émise par un archéologue allemand, M. Rapp, soutient que l'image de la croix de Saint-André dans un rectangle n'est autre que l'étendard national des Gaulois[1]. Sa pré-

1. *Das Labarum und der Sonnencultus*, éd. Rapp, dans *Jahrbucher des Vereins des Alterthums freunden in Rheinland*, t. XXXIX, p. 129 et 130. — V. aussi les *Recherches* de Eugène Hucher, que M. Rapp complète.

Digitized by Google

sence dans la main de l'*auriga* sur les médailles citées serait donc pleinement justifiée et s'expliquerait même mieux que celle d'un trophée, ne faisant preuve que d'un triomphe individuel, au lieu de l'aigle d'une légion ou de quelque enseigne de cohorte. La figure tracée sur l'étendard gaulois se rattachait, dit M. Rapp, par un symbolisme conventionnel, au culte du soleil : et il est facile de suivre pas à pas l'histoire de cette image hiératique. Les études de Eugène Hucher sur la numismatique gauloise confirment l'opinion qui porte à voir un étendard national dans l'objet que tient l'*auriga*, bien connu des numismates [1].

Ce sont donc les Romains qui ont pris aux Gaulois, et non les Gaulois aux Romains, la disposition, désormais respectée, des phalères. La conquête d'un étendard national est un fait bien plus important que la simple capture d'une décoration portée par quelque guerrier ; et il est probable, suggère M. Rapp, que la décoration des phalères, disposée selon les lignes du drapeau des Gaules, aura d'abord été accordée au vaillant soldat qui avait su se rendre maître d'un trophée aussi précieux. Puis, après un certain nombre d'actions de ce genre, les phalères, grandissant encore en importance, auront conservé la disposition adoptée. La seule modification qu'on y apporta fut de changer leur nombre de cinq en neuf, pour enrichir encore le plastron honorifique qui reproduisait l'image d'un étendard conquis sur l'ennemi.

Eugène M.-O. Dognée.

1. Hucher, *L'Art gaulois*. Paris, 1868, p. 61.

Digitized by Google

TRADITIONS ET FOLKLORE

TRADITIONS

Les règles de saint Colomban et de saint Benoît et les chanoinesses de Remiremont.

Colomban fut un véritable réformateur : il parlait haut et ferme aux puissants du jour, aussi bien aux rois, aux papes qu'aux évêques, et, tout en s'intitulant Colomban le pécheur, on s'aperçoit bien vite qu'il se considère comme le guide, le tuteur de ceux à qui il parle. Bientôt, il rencontra de l'opposition : sa lutte avec la reine Brunehaut et ses petits-fils, la persécution qui suivit son départ de Luxeuil, où il ne revint jamais, sont bien connus. Il faut le dire, il mêla trop les choses de la politique à celles de la religion.

Ses écrits, ses prédications, sa vie, montrent un esprit d'indépendance qu'il transmit à ses disciples ; le saint Pierre de Luxeuil[1], comme le saint Pierre de Remiremont, surent s'affranchir de toute juridiction épiscopale : Saint-Dié, Senones, ... probablement fondés par des moines colombanistes, firent de même, ce qui prouve bien que cet esprit d'indépendance s'était perpétué chez ses successeurs.

Les papes, les évêques, ne pouvaient admettre cette tendance particulariste

1. L'exemption, contestée du reste, dont *La Sacrée Colombe* parle, aurait été donnée, en 641, par le pape Jean IV à Luxeuil, et non à Remiremont.

Digitized by Google

et nationale, dont Colomban et ses élèves ne voulurent jamais se séparer ; il y avait là un sentiment d'individualisme, de liberté qui était un danger pour eux. Colomban n'était pas mort que déjà la guerre était (610) commencée : peu à peu on atténua sa règle par trop sévère, on y insinua celle de saint Benoît, si bien que, vers 647, le Concile d'Autun osa la proclamer et l'imposer.

Bientôt, en effet, la règle de saint Benoît remplaça celle de Colomban, et un auteur a pu dire : « Colomban a semé, c'est Benoît qui moissonne (Montalembert). »

Le Chapitre de Remiremont ne se soumit pas, et toujours se refusa à adopter la règle de saint Benoît.

Les Dames chanoinesses restèrent fidèles à saint Colomban, non pas à sa règle, sans doute, mais à son esprit d'indépendance ; elles conservèrent ses traditions celtiques (païennes si l'on veut) qui, de tous temps, ont été la caractéristique de leurs mœurs religieuses. Elles ont perpétué cette religion demi-druidique, demi-chrétienne, importée en Gaule au VIIe siècle, par Colomban, et qui eut d'autant plus de succès qu'elle y rencontra un terrain des mieux préparés : c'est ce qui explique la vivacité, l'intensité de ces coutumes païennes des Dames que j'ai relevées aussi dans un travail précédent[1], et qui sont, en même temps, la preuve indéniable de l'influence du culte druidique sur leurs pratiques religieuses.

Certes ces Dames chanoinesses étaient de bonne foi, quand elles prêtaient serment sur ce *menhir* que l'on appelait la *Franche-Pierre* ; quand elles faisaient de somptueux banquets le jour des funérailles d'une des leurs, ou déposaient sur la tombe de la défunte pain, vin et sel ; quand elles dansaient publiquement dans la cour de leur monastère.....

Leur bonne foi était aussi absolue, lorsqu'elles allaient — comme dans les saturnales antiques — courir les rues, déguisées, chantant, rondiant[2] avec la foule autour des bures allumées le jour des brandons ou de la saint Jean-

1. Fournier, *Remiremont et le Saint-Mont*.
2. *Rondier : rondiller*, danser en rond.

Digitized by Google

Baptiste ; ou lorsqu'elles recevaient, en pleine église, « les deux Rochelles » pleines de la neige du Ballon, ou envoyaient à leur tour au pape un cheval blanc ferré d'argent.

Tout cela était défendu, dès le ve siècle, par les Conciles, comme provenant du paganisme !

Elles se croyaient bonnes chrétiennes, quand elles entretenaient le feu perpétuel, comme les Vestales qui les avaient précédées au Saint-Mont ; quand elles allaient, toujours comme les Vestales, à certains jours, délivrer des condamnés, ou qu'elles logeaient dans des maisons séparées, y recevaient, acceptaient des banquets, des bals.

Tout cela a duré onze siècles !

Avec le temps, les causes premières de ces coutumes s'effacèrent ; les Dames continuèrent à les pratiquer, par une espèce d'atavisme [1] qui les leur faisait maintenir, et qu'elles finirent par considérer comme un droit qu'il était de leur intérêt de conserver.

Tout cela était si bien ancré dans leurs traditions, qu'au xviie siècle il y eut une véritable insurrection [2] lorsque l'abbesse Catherine de Lorraine voulut faire disparaître toutes ces choses, qu'elle considérait — à juste titre — comme provenant des cultes antiques : cette Abbesse ne voulait pas, comme le disait le nonce Sarrigio, qu'il vînt se mêler « de faulses superstitions au vray cult qui est dheu (dû) à Dieu ». L'opposition fut si ardente que quelques chanoinesses tentèrent de faire périr Catherine de Lorraine par des pratiques de magie [3].

1. Je dis *espèce d'atavisme*, puisque l'atavisme se transmet par hérédité.

2. Le nonce Sarrigio, après son enquête (1614), avait ordonné la fermeture de la cour où se trouvaient les habitations des dames. C'était un véritable attentat à la liberté dont elles avaient toujours joui, et qui était un reste des vestales qu'elles avaient remplacées.

Le jour où l'on voulut établir cette porte, elles s'y opposèrent par la force. On dut céder cette fois, et ce ne fut que bien des années après que l'on put enfin poser cette porte.

3. La tentative de magie était ce qu'on appelle l'*envoultement*. L'abbesse n'osa pas sévir ; car à cette époque, l'*envoultement* était considéré comme un assassinat et puni de mort. Il y eut deux de ces tentatives. La surexcitation des chanoinesses, toutes de familles nobles et

Digitized by Google

« Les chanoinesses viennent à la sacristie, chacune prend un coin du *pallium* qui est étendu sur une table et le grand-prêtre, c'est-à-dire le chanoine qui doit chanter la messe, prend le quatrième coin et vont ensemble le porter et l'étendre sur le grand autel. L'abbesse et ses deux compagnes après avoir salué le crucifix par une révérence, baisent le *pallium* et posent dessus chacune une offrande, consistant en un escu : La messe commence ensuite. Au milieu du *pallium,* il y a un morceau de toile de lin proprement attaché, sur lequel on célèbre immédiatement le Saint-Sacrifice... »

« Les Dames de ce Chapitre, dit aussi Dom Calmet, portent encore aujourd'hui, pour aller à la communion, une espèce de mouchoir, qu'elles appellent *barbette,* qui leur est mis à leur réception et à leur enterrement, qui leur tient lieu du voile qu'elles portaient autrefois, comme vierges consacrées à Dieu..... »

On remarquera ce rôle mystique du voile, devenu le *pallium.* Celui-ci, souvenir de ce voile, devient l'objet d'un véritable culte : on le baise, on lui fait des offrandes ; c'est sur lui que l'on dit, une fois l'an, une messe. Celle-ci est dite le premier dimanche de Carême, c'est-à-dire de la fête des Brandons [1] ou des Bures. Ce jour-là, on allumait de grands feux, et les Dames « ont encore coutume de danser, sçavoir : premier dimanche de Carême, après complies, qu'il s'y fait une bûre au même lieu que dessus... »

Cette fête des Brandons est le souvenir d'une autre fête des adorateurs du soleil à l'équinoxe du printemps ; c'était la fête du retour de la belle saison, au moment où le soleil, par ses rayons bienfaisants, allait ranimer la vie dans les cœurs et la nature. A cette fête, les Dames chanoinesses y associaient le souvenir, le culte du voile qui leur venait des Vestales qui les avaient précédées au Saint-Mont.

On le voit, ce voile n'a rien de commun avec celui dont parlait Mabillon ;

en partie de Lorraine, obligea le duc de Lorraine à intervenir, et l'abbesse dut renoncer à toute réforme.

1. Fournier, *Vieilles coutumes et usages provenant du Culte du Soleil* (*Soc. Phil.*, 1890-91).

Digitized by Google

du reste, si les chanoinesses n'étaient pas tenues de faire vœu de virginité, les Vestales après trente années de virginité et de sacerdoce pouvaient se retirer et se marier, et pourtant elles portaient le voile. Enfin, nous avons vu que les druidesses pouvaient aussi être mariées.

Revenons à la règle de saint Benoît ; Dom Mabillon conclut à ce que les Dames ont vécu sous cette règle, parce que partout elle a remplacé celle de saint Colomban.

Les Dames l'ont toujours nié, on peut les en croire : leur conduite, leurs traditions, leurs coutumes nous montrent une grande fidélité à l'esprit celtique qui animait Colomban et ses disciples, et sont la preuve de leur négation.

Il résulte de tout ce qui précède :

1° Les Dames chanoinesses ont su conserver les coutumes importées par saint Colomban ; le celtisme qui les caractérisait a trouvé chez les Gallo-Romains du pays de Remiremont *(pagus Habendensis)* un milieu tout préparé pour les adopter et les conserver fidèlement ;

2° On adorait le soleil au Saint-Mont ou Mont-Habend (ou Aven) ; il y eut à des prêtresses du culte du feu, auxquelles se substituèrent les vierges chrétiennes : peut-être, au nombre de celles-ci, se trouvèrent les vierges païennes converties ;

3° Grâce à cette fidélité à l'esprit qui animait saint Colomban et ses disciples, les Dames chanoinesses ont conservé, maintenu dans le pays ces coutumes, ces traditions, ces pratiques qui donnèrent un caractère tout particulier à l'histoire religieuse de ce coin des Vosges, et aussi nous fournissent les preuves de l'origine païenne de ces mêmes mœurs religieuses.

A. Fournier.

Digitized by Google

FOLKLORE

Non loin des ruines du château de Montfort-sur-Risle, se trouve un tertre que l'on appelle ' la Butte qui sonne '. On raconte, dans le pays, que les personnes à la foi vive qui visitent ce tertre la nuit qui précède la fête de saint Jean-Baptiste, y entendent les sons harmonieux d'une musique souterraine (A. Canel. Essai sur l'arrondissement de Pont-Audemer).

Dans le département du Calvados, un des menhirs d'Ussy est désigné sous le nom de pierre de la Hoberie. Les villageois expliquent l'origine de cette pierre en disant qu'elle a été plantée " par curieusité, à cause que c'était un géant, nommé Guerguintua, qui l'avait laissée tomber par un trou de sa pouchette " (F. Galeron. Monum. historiq. de l'arr. d'Alençon, 1835).

Entre Lyre et Rugles, commune de Neaufles (Eure), se trouve un menhir de trois mètres d'élévation, que le vulgaire a surnommé ' Pierre à affiler de Gargantua ', parce que ce géant s'en servait pour repasser sa faux (Aug. Le Prévost. Notice archéologique sur le département de l'Eure, p. 15).

Sur le territoire de Saint-Patrice-du-Désert, dans l'arrondissement d'Alençon, on admire une belle chaîne de rochers de quartz, élevés par les mains de la nature dans un ordre monumental qui les fait ressembler à des ruines grandioses, dont l'aspect illusoire et fantastique trompe longtemps les regards du voyageur étonné.

" Cette demeure majestueuse était habitée par un génie bienfaisant qui se plaisait à épancher ses faveurs sur la contrée. Il écoutait, de là, les vœux timides de ceux qui venaient l'implorer, et, s'ils avaient un motif juste et raisonnable, il ne manquait jamais de les satisfaire. Lorsqu'un laboureur lui demandait des bœufs pour cultiver son champ, il était certain d'en trouver, paissant sur la bruyère, deux noirs. Maintenant, le génie protecteur a disparu, laissant d'inutiles trésors enfouis sous les *Roches d'Orgères*[1] ".

1. F. Galeron, Rapport sur les monuments historiq. de l'arr. d'Alençon. Caen, 1835.

Digitized by Google

La tradition qui règne dans le pays sur le tumulus de Fontenay-le-Marmion indique très ingénieusement l'origine et la destination de tous les monuments semblables. Les Romains ayant livré, dit-on, une grande bataille dans les vastes plaines de May et de Fontenay-le-Marmion, virent périr le César qui les commandait. Pour honorer la mémoire de ce chef regretté, chaque soldat vint déposer sur son tombeau autant de pierres que pouvait en contenir son casque[1].

Les batailles où périt quelque général romain sont des traditions constantes sur la rive armoricaine. Nous avons cité ailleurs la persistance d'une histoire semblable à Harfleur (t. I, p. 38).

" On ne dit point que les sorciers aillent encore au sabbat, mais on se souvient encore du tuyau de cheminée qui était leur route ordinaire. Arrivé nu sur le faîte, le sorcier s'écriait : « Pied sur feuilles. » Cette invocation donnait au sorcier la faculté de voler en l'air jusqu'au milieu du sabbat. Il fallait que le sorcier prît d'abord la précaution indispensable de s'oindre le corps avec un certain onguent, dont le principal ingrédient était la graisse d'un enfant mort sans baptême. Il est arrivé quelquefois que de pauvres sorciers, à qui la graisse venait à manquer, ont interrompu tout à coup leur voyage aérien, en se laissant tomber[2] ".

La « graisse de sorcier » passait encore dans le même département de la Manche, il n'y a pas 20 ans, pour posséder la vertu de transformer la main de l'homme « en eune patte à griffes comme celle d'un quien », et de rendre l'homme invisible, ou doué de la faculté de voler autour des branches des arbres (Moulinet).

Le chien, le taranne et le loup-garou sont l'objet de nombreuses histoires. Il y a souvent là des cas de lycanthropie, que le populaire n'a jamais su s'expliquer. Les procès de sorcellerie sont sans doute en grande partie responsables de ces terreurs superstitieuses.

1. Rapport sur les fouilles de Fontenay-le-Marmion (*Mém. des Antiq. de Normandie*, 1831-2-3, p 273).

2. P. Le Fillastre, Superst. du canton de Bricquebec (*Annuaire de la Manche*, 1832).

Digitized by Google

Le *Taranne* est un animal qui a la forme d'un grand chien. Cette ressemblance n'indique pourtant aucune sympathie entre lui et l'espèce canine, dont il est, au contraire, le plus terrible ennemi. Pendant les nuits d'hiver, où il fait ses apparitions, le *Taranne* se plaît à tourmenter les chiens, à les jusqu'à faire crier, lorsqu'il ne va, ce qui arrive encore trop souvent, jusqu'à les dévorer [1].

Il faut voir l'indignation du paysan contre ce vilain monstre lorsque les aboiements du chien le forcent à se lever, souvent à moitié effrayé, ne sachant s'il s'agit de l'ennemi du chien ou de celui de sa propriété. Et si le pauvre animal est blessé par une main inconnue, on ne dit plus: c'est le diable, mais: c'est le taranne !

Il est vrai que les Écossais ne refusent pas à leurs chiens la faculté de s'associer sans avertissement à leurs propres terreurs, plus ou moins conscientes lorsqu'ils viennent à penser à quelque spectre invisible de défunt, ou à quelque esprit familier de leur maison (S. G. d'Argyll. *Real Ghost Stories*).

En Écosse, on croyait à la vertu de la chair d'un chien blanc. Grillé avec de la pâte, cela faisait un gâteau très recommandé pour guérir les convulsions. Plus récemment, on disait qu'une blessure ou une plaie coulante léchée par un chien ne manquait pas de guérir [2]. Cette même croyance existait il y a trente ans en Silésie, dans l'ancienne province autrichienne, où nous l'avons même retrouvée dans une ancienne famille de Moraves (Amandus Ehregott). Elle a été signalée par d'Iaharace, *Erreurs populaires et propos vulgaires*, 1783, vol. II, p. 178.

L'extrémité du pied droit d'un chien noir, suspendu au bras, passe pour un remède contre les fièvres, " qu'elles secouent ". La tête d'un chien enragé, broyée et mêlée de vin, guérissait la jaunisse. Si elle avait été brûlée, les

1. L.-J. Chrétien. *Usages, préjugés et superstitions de l'arrondissement d'Argentan.* — Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque et merveilleuse*, 1845.

2. Cockayne. *Saxon Leechdoms*, vol. I, p. 365. — Gregor. *Folk-Lore of the North-East of Scotland*, p. 127.

Digitized by Google

cendres suffisaient à faire avorter un cancer. Les cendres d'un chien données à un homme mordu et menacé d'hydrophobie " faisaient sortir tout le venin et l'humeur et cicatrisaient les plaies ". Floyer dit que ' le foie du chien enragé est employé contre la folie ' *(Touchstone of Medicine)*.

Dans la Jamaïque, on connaissait une espèce particulière de chiens, grands et sans poils, errant sur la plage de Kingston, qui avaient la vertu de neutraliser la fièvre (Black).

En Chine, on croit que le sang d'un chien fait découvrir l'homme qui s'est rendu invisible, ce que Giles[1] rapproche d'une anecdote recueillie en Europe. " Je me souviens ! s'écriait une jeune fille en pleurant. Ma mère disait que je savais parler dès ma naissance ; et voyant là une menace pour l'avenir, elle m'avait fait boire du sang de chien pour oublier mon existence antérieure. "

Dans l'antiquité classique, on pourrait faire bien des citations sur le pouvoir instinctif des chiens, dont nous avons, d'ailleurs, chaque jour des manifestations non équivoques. Aujourd'hui encore, en plein Middlesex, la rencontre d'un ou plusieurs chiens noirs est réputée un augure favorable (Harman). Mais, dans des légendes telles que celles du Garwall ou Bisclaveret, on voit plus clairement exprimée l'idée d'une sorte de métempsychose plus ou moins temporaire.

Le Bisclaveret de Marie de France.

Le Bisclaveret nous paraît mériter une citation étendue. Il s'agit d'un homme transformé en animal sauvage, suivant le récit d'un des Lais de Marie de France, poète du commencement du XIIIe siècle.

L'abbé Gervais de la Rue (Archæologia brit., XIII, p. 36) a cherché à connaître cette Marie de France, qui dédie à un roi d'Angleterre, sans doute

1. *Strange stories from a Chinese Studio*, vol. I, p. 52, 184.

Digitized by Google

Henri III, ses œuvres. Il arrive à la conclusion qu'elle a dû séjourner en Basse-Bretagne et en Normandie au commencement du XIIIe siècle. Nous avons d'autres exemples, notamment dans la généalogie des Prévost, d'anciennes familles anglo-normandes, qui quittèrent la Normandie sous Jean sans Terre, et se rendirent en Bretagne, où le duc leur fit bon accueil. Avec le goût de la chronique particulier à cette époque et son talent d'écrire, Marie avait d'abord pensé à traduire quelque bonne ' estoire ', et de ' Latin en Romaunz traire ', mais tant d'autres avaient suivi ce chemin qu'elle se décida à raconter les aventures dont plusieurs, ajoute-t-elle, " en ai oï conter ". Elle suivait une ancienne coutume celtique, car dès le VIe siècle le poète Fortunat, évêque de Poitiers, avait souvent fait mention des Lais, et il dit autre part, en s'adressant à Loup, comte de Champagne, que " la lyre des Grecs et des Romains, que la harpe des Barbares et la chrota des Bretons célèbrent à l'envi votre valeur et votre justice ".

Romanusque Lyrâ, plaudat tibi Barbarus harpâ,
Græcus Achillianâ, Chrota Britanna canat.

Le Prologue se trouve dans le manuscrit 978 de la Bibliothèque Harléienne. Il faut aussi consulter les manuscrits Cotton, Vespasian B, XIV et Harl. 4333, et l'intéressant recueil de B. de Roquefort: Poésies de Marie de France. On y trouvera nombre d'anciennes fables, dont la forme moderne nous est familière, et dont Legrand d'Aussy a traduit librement quelques-unes, sans bien connaître l'auteur.

L'abbé de la Rue était familier avec la langue de la Basse-Bretagne, et se livrait à la recherche des lais gallois et armoricains. On lira avec intérêt sa notice, et peut-être aussi les aventures du Bisclaveret de Marie.

Quant de Lais faire mentremet, Ne voil ublier Bisclaveret
Bisclaveret ad nun en Bretan, Garwall lapelent li Norman.
Humes plusurs garwall devindrent, E es boscages meisun tindrent.
Garwall si est beste salvage ; Tan cum il est en cele rage,
Humes dévure, grant mal fait, Es granz forest converse è vait.

Digitized by Google

Il s'agit d'un seigneur de Bretagne qui avait coutume de s'absenter trois jours de la semaine, pendant lesquels personne ne savait ce qu'il devenait. Un jour sa dame lui fit avouer que, pendant les trois jours qu'il la quittait, il devenait Bisclaveret et qu'ainsi transformé il courait les bois, nuit et jour, vivant de proie et de racines.

Dame, jeo deviens Bisclaveret, En cele grant forest me mest,
Al plus epès de la gaudine, Si vif de preie è de racine.

Mais, ajouta le seigneur, si je venais à perdre mes vêtements, ou même à être aperçu lorsque je les quitte, je serais condamné à rester Bisclaveret jusqu'au moment où ils me seraient rendus. La curiosité de la dame fut satisfaite ; mais ce fut aux dépens du pauvre homme. Un autre chevalier fut informé de la cachette, et, le premier mari ayant disparu, on le crut mort.

Pendant une chasse, les chiens du roi poursuivirent le Bisclaveret. On allait lui faire un mauvais parti ; mais l'animal enchanté courut demander protection au prince.

Desi qu'il ad le Rei choisi ; Vers li curut querre merci,
Il l'aveit pris par l'estrié, La jambe li baise è le pié.

Le roi prit le Bisclaveret sous sa protection, et celui-ci devint bientôt le favori de toute la cour. Un jour le chevalier qui avait épousé sa femme vint à y paraître. L'animal s'élança sur lui et le mordit cruellement. Une autre fois, ce fut au tour de la dame d'être punie,

Quand Bisclaveret la veit venir, Nul hum nel' poeit retenir,
Vers li curut cum enragiez, Oiez cum il est bien vengiez.
Le nes li esracha del' vis ; Quei li peust-il faire pis ?

Le Bisclaveret aurait été sévèrement puni, si *un sage* n'eût pris sa défense. Sur les représentations de cet homme prudent, le roi fit emprisonner la femme du Bisclaveret. Effrayée, celle-ci finit par avouer que l'animal ne pouvait être que son premier mari. Alors le roi exigea qu'on apportât les vêtements qu'elle avait fait soustraire. On mit ces habits devant le Bisclaveret, qui ne

Digitized by Google

sembla pas d'abord y faire attention, et, comme chacun s'en étonnait, le *sage,* qui s'était constitué son protecteur, fit observer qu'il était probable que le Bisclaveret ne voulait pas mettre ses habits en public, afin de n'être pas vu pendant la métamorphose.

Le roi écouta les prudentes observations de son conseiller; il conduisit lui-même le Bisclaveret dans ses appartements, où il le laissa en paix. Quelques heures après, étant rentré dans sa chambre, accompagné de deux autres barons, il aperçut le chevalier endormi sur le lit royal. A cette vue, le roi ne fut pas maître de sa joie, il courut embrasser son favori, ne pouvant se lasser de lui témoigner combien il était heureux de son bonheur. Il lui rendit toutes les terres qu'il avait possédées avant sa métamorphose, et ajouta encore à cette restitution de magnifiques présents. La femme infidèle fut chassée du pays, ainsi que celui qui l'avait aidée dans l'accomplissement de sa trahison. Ils eurent depuis plusieurs enfants, qu'il n'était pas difficile de reconnaître, car toutes les femmes de ce lignage naissaient sans nez, et, par suite de cette étrange circonstance, portaient le nom d'*Enasées* :

C'est vérité, senz nés sunt néies, E si sovienent Esnaséies.
L'aventure k'avez oïe, Veraïe fu, n'en dutez mie,
De Bisclaveret fu fait li Lais, Pur remembrance à tut-dis-mais.

Le lai d'Eliduc est aussi relatif à un chevalier de la Bretagne.

De un mut ancien Lai Bretun, le cunte è tute la reisun,
Vus dirai si cum jeo entent, La vérité mun escient.
En Bretaine ot un chevalier, Pruz é curteis, hardi, è fier;
Eliduc ot nun, ceo m'est vis, n'ot si vaillant hum al païs.

Plusieurs Lais se terminent par une référence à la source de l'histoire racontée, où la Bretagne joue toujours un rôle important.

L'aventure du bon destrier, L'aventure du Chevalier
Cum il s'en ala od sa Mie, Fu par tute Bretaigne oïe,
Un Lai en firent li Bretun, Graalent-Mor l'apela un.
(Lai de Graalent).

Digitized by Google

Les aventures trespassées, Que diversement ai contées,
Nés'ai pas dites sans garant, Les estoeres en traï avant ;
Ni encore sont à Carlion, En le monstier Saint Aaron,
Et en Bretaigne sont seues, Et en plusieurs lius conneues.
(Lai de Lespine).

Le lai du Chèvrefeuille, de 'Tristan (de Suth-Wales ù il fut nez) et de la Reïne' (de Cornouaille) ; les lais de Milon, du Laustic, d'Ywinec, de Lanval, du Frêne, d'Equitan, de Gugemer, mentionnent aussi les pays de Galles, l'Irlande et la Northumbrie. Le 'Lai des deux Amants' est localisé, d'accord avec la légende du Vexin, à 'Pistres', non loin de Pont-de-l'Arche. Les voyages et les enchantements y jouent presque toujours un grand rôle.

Le Vouivre. Plusieurs auteurs ont pensé que le *Vouivre,* serpent ailé, que les traditions populaires du Jura nous représentent portant tantôt une escarboucle, et tantôt un globe lumineux, pour couronne, était une divinité d'origine celtique. "Cette assertion est d'autant plus plausible, que l'on retrouve ailleurs, dans les traditions druidiques, une combinaison analogue d'images : les Druides portaient une espèce de boule de cristal enchâssée dans de l'or, qu'ils prétendaient avoir été produite par tous les serpents d'un pays[1]".

On a constaté une ressemblance entre le dragon légendaire de la Normandie et l'image reproduite par les ossements fossiles du grand ptérodactyle. Il ne faut pas perdre de vue non plus que les têtes d'ichtyosaures ne sont pas rares dans les terrains secondaires de l'embouchure de la Seine.

Plus d'un magnifique fossile a été détruit par suite de la terreur qu'il a causée à la superstition de nos marins. Il en a été ainsi de même pour les *silex* des sépultures gallo-romaines dans les environs d'Étretat, où l'ignorance du paysan en attribuait la présence à des opérations magiques de sorciers, qui faisaient tourner le lait des vaches (l'abbé Cochet).

A Paris et aux environs, on détruit les vases anciens qu'on rencontre sous les déblais ; mais c'est pour ne pas retarder les travaux, que les commissions

1 Légier. Traditions de la Sologne. *Revue de l'Instruction publique,* t. II, p. 215.

Digitized by Google

de savants, qui ne sont pas toujours aussi prompts à la besogne que les sorciers de nos campagnes, pourraient faire traîner en longueur.

Le Dragon. — Le Dragon est aveugle, mais il porte sur la tête un diamant, d'un prix inestimable, qui lui sert à s'éclairer, et qu'il ne quitte jamais que pour boire au courant d'une source. Il le dépose alors, et survienne un témoin caché jusque-là, pour saisir le diamant, le Dragon dans sa cécité mourra de désespoir ; mais celui qui aura accompli cet acte de courage possédera une fortune incalculable.

Le Codrille. — La tradition de l'œuf de serpent paraît avoir donné lieu à la superstition du *Codrille* (*Mém. de l'Acad. celtique,* t. III, p. 310).

Le Codrille est un petit œuf avorté, que le peuple croit avoir été pondu par un coq ; il n'a que du blanc et point de jaune. Cet œuf renferme le germe d'un serpent, qui deviendrait monstrueux si on le laissait éclore, et qui, après s'être caché quelque temps sous les toits ou dans les fentes d'une muraille, causerait les plus grands ravages dans le pays.

On dit aussi que, lorsque le Codrille a atteint l'âge de sept ans sans être vu de personne, il lui pousse des ailes, et que, le jour même où elles sont de force à traverser les airs, le nouveau Dragon s'enfuit vers la tour de Babylone, lieu de l'abomination et de la désolation, à cause des monstres qui l'habitent. Cet antique monument de la folie orgueilleuse de l'homme est peuplé d'une si grande quantité de reptiles et d'autres animaux effroyables, qu'on ne peut en approcher de sept lieues sans courir le risque de mourir de peur, sinon d'être dévoré (Légier. *Acad. celtique,* t. II, p. 204).

" Les habitants de la Sologne connaissent aussi la superstition du Codrille. Mais, en regard de cette croyance, ils en possèdent une autre encore, qui a perpétué d'une manière bien plus fidèle la tradition druidique. Tous les ans, le 13 mai, les couleuvres, les serpents et les anvots de la Sologne se réunissent sur les bords d'un étang, entre Ardon et Jouy, pour travailler ensemble à former un gros diamant avec une espèce de liqueur très brillante qu'ils ont sur la langue " (Légier, t. II, p. 215).

C. R.

Digitized by Google

PRÉHISTORIQUE

MUSÉE DE DEVIZES — TUMULI DE UPTON LOVEL ET DE NORMANTON

On ne peut quitter le musée de Devizes sans y examiner plusieurs beaux spécimens provenant des tumuli des environs. Quelques-uns ont été reproduits dans l' ' Archaeologia britannica ' et dans les ouvrages de Sir John Evans. Mais il reste beaucoup à étudier, sur les traces de l'intelligent explorateur et de l'historien de l'ancien Wiltshire. Aujourd'hui, sauf pour les n°s 86^{a}, 95 et 115, nous nous en tiendrons à deux localités, Upton Lovel et Normanton.

Tumulus 4 de Upton Lovel. — 9b. Hachette silex blanc, longueur $0^{m},13$.

— 6 de Upton Lovel.— 14b. Bracelets de 32 perles (12 d'ambre, 10 de jais, 10 de verre bleu rayé, avec deux anneaux de lignite secondaire), longueur, $0^{m},42$ (fig. 44).

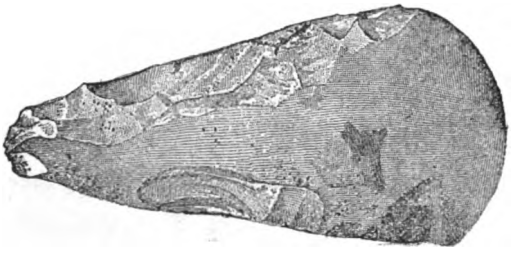

Fig. 26. — 9b. Upton Lovel. Tumulus 4.

Fig. 27. — 52. Golden Barrow.

Tumulus de Upton Lovel, dit ' Golden Barrow '. — 52. Treize perles cylindriques d'or. Longueur $0^{m},011$. — 53. Plaque d'or très mince d'or, ayant recouvert

Digitized by Google

du bois, ornements en traits parallèles, croisés et chevronnés, avec une sorte de torsade autour. Longueur $0^m,145$.

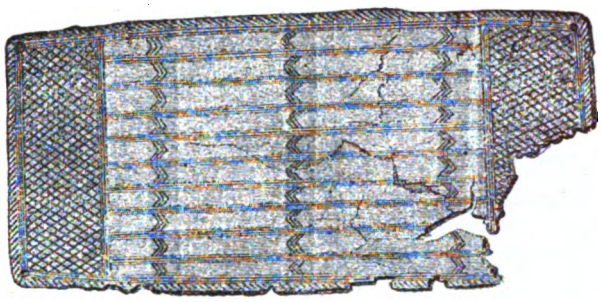

Fig. 28. — 53. Upton Lovel. Golden Barrow.

54. Cône de lignite (?) recouvert d'une feuille d'or mince qui répète les gravures tracées à la surface en lignes formant cercles et chevrons. Hauteur: $0^m,034$; largeur de base: $0^m,027$. — 56 et 57. Deux petites feuilles d'or formant une sorte de

Fig. 29. — 54. Upton. Golden Barrow.

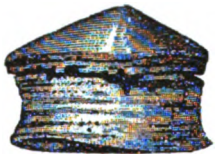

Fig. 30. — 56. Upton. Golden Barrow.

boîte, qui, sans doute comme le n° 54, recouvraient du bois ou de la lignite.

58. Quantité de petites perles d'ambre.

59. Poignard plat, bronze ou cuivre, creusé de chaque côté du milieu. Longueur $0^m,066$.

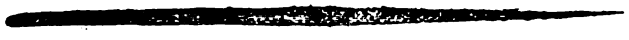

Fig. 31. — 60. Upton. Golden Barrow.

60. Poinçon, bronze ou cuivre. Longueur $0^m,065$ (fig. 31).

Digitized by Google

61. Coupe à reliefs globulaires placés sur huit rangées de creux. D'autres creux ronds, placés entre les globes, répètent la même décoration. Impressions en cablets en dehors et dedans de l'ouverture. Hauteur : $0^m,05$. Plus grand diamètre : $0^m,088$.

Tumulus 155 de Normanton. — 133. Feuille d'or mince ayant recouvert un cabochon de jais ou de lignite. — La base est aussi recouverte d'or replié sur le cône.

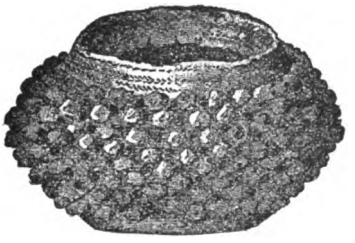

Fig. 32. — 61. Upton. Golden Barrow.

Fig. 33. — 133. Normanton. Tumulus 155.

(Il n'y a aucune trace de soudure dans aucun de ces ornements du Wiltshire). Quatre bandes de lignes concentriques relevées de points. Deux ouvertures à la base, montrant qu'il s'agit bien d'un bijou à attacher à un vêtement. Hauteur : $0^m,03$, Diamètre base $0^m,032$. — 133. Le cabochon montrant les mêmes gravures que la feuille d'or.

134, 135. Pendants (d'oreille?). Disque d'ambre rouge encadré en or avec trous pour suspension. Cercles concentriques avec pointillés. Les deux côtés sont semblables. Diamètre $0^m,029$.

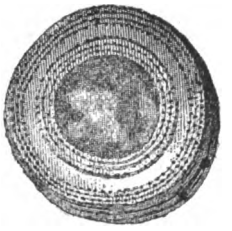

Fig. 34. — 135. Normanton Barrow 155.

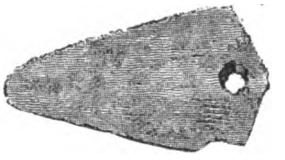

Fig. 35. — 144. Stukeley's Barrow, Normanton.

137. Petit disque en os de $0^m,018$ échancré et recouvert d'une mince feuille d'or avec 7 lignes croisées à angle droit (Pendant d'oreille?).

Tumulus 156 de Normanton. — 140. Perles en deux placages arrondis d'or sur jais ou lignite (?). Hauteur $0^m,027$. — 141. Autre perle sphérique de même genre. — 142. Disque d'ambre avec extrémité convexe. Diamètre $0^m,024$. — 143. Trois

Digitized by Google

plaquettes ambre perforées transversalement vers le bas. Forme de bouclier. Hauteur $0^m,027$. — 144. Ornement d'os perforé, longueur $0^m,03^5$. — 145*a*. Perle de jade, largeur $0^m,015$. — 146. Fragments d'Encrinites carbonifères utilisés comme perles.

Fig. 36. — 148. Normanton. Bush Barrow 158.

Tumulus 158 de Normanton. — 148. Hachette bronze ou cuivre. Longueur $0^m,165$.

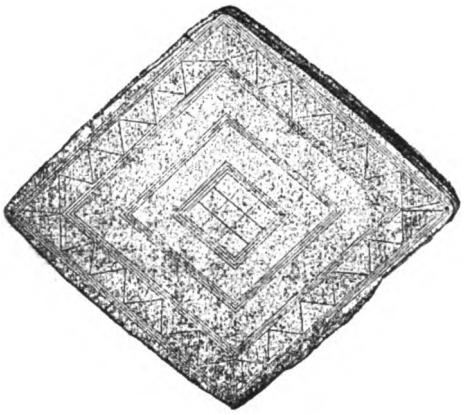

Fig. 37 — 194. Normanton. Tumulus 158.

149. Plaque mince d'or trouvée sur la poitrine d'un squelette. Décorations tracées

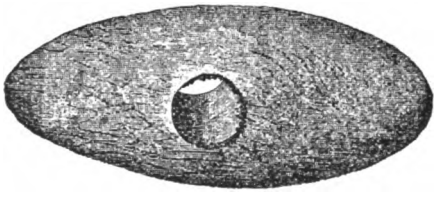

Fig. 38. — 150. Normanton. Bush Barrow 158.

à la pointe en bordures, et zigzags, damier au centre. Percée au sommet et au bas du losange. Dimensions : $0^m,18$ sur $0^m,16$.

Digitized by Google

150. Marteau de pierre oolithique montrant du corail fossilisé *(tubularia)* perforé au centre. Le manche semble avoir été fixé par un rivet de bronze, qui a laissé quelques traces. Longueur 0,m112.

151. Petit losange d'or mince avec lignes parallèles aux bords. Dimensions : 0m,031 sur 0m,19.

Fig. 39. — 156. Normanton. Tumulus 158.

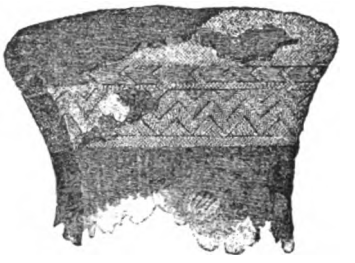

Fig. 40. — 157 *a*. Normanton. Bush Barrow.

152, 152*a*. Anneaux d'os.

155. Poignard ou couteau, bronze ou cuivre très mince et très plat, à six rivets. Longueur 0m,28, trouvé avec la plaque d'or 156 qui paraît en avoir recouvert la poignée attachée à une ceinture.

156. Plaque d'or mince avec crochet. Hauteur : 0m,075, largeur : 0m,06, 157.

157. Fragments du manche de bois du n° 155.

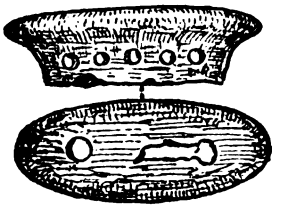

Fig. 41. — 86 *a*. Winterbourne, Stoke West. Barrow 8.

157ª. Fragment de la poignée du n° 155. Bois, côtés armés de pointes d'or, dépassant à peine un millimètre et demi, et en nombre considérable. Sur le plat, elles viennent former une ligne de chevrons, et deux lignes de zigzags entre deux bandes. W. Greenwell signale une décoration semblable de pointes bronze dans un spécimen du Yorkshire (British Barrows, p. 56).

Le n° 86ª est le pommeau en os de la poignée d'un couteau bronze trouvé à Win-

Digitized by Google

terbourne, Stoke West, tumulus 8, avec ossements brûlés dans une grande urne en forme *pot à fleurs*. Il y a des trous pour 5 rivets de côté, et deux par derrière.

Fig. 42. — 95. Près Chidbury hill. Everley. Barrow 2.

Le n° 95 est une hachette cuivre ou bronze minuscule, emmanchée dans un bois de cerf. Ce *celt* ou plutôt ce ciseau mesure à peine 0^{m},05, le manche est de 10 centimètres ce qui représenté bien la poignée d'un outil à main ordinaire. Il provient du tumulus 2 d'Everley, près Chidbury hill. Ce que l'on appelle hachette n'est souvent qu'un ciseau, de même que le mot poignard est souvent employé pour désigner un

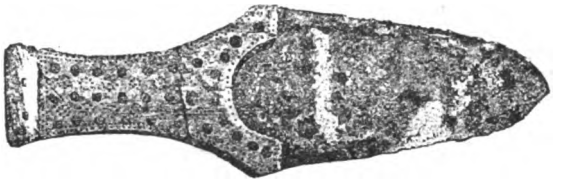

Fig. 43. — 115. Brigmerston. Tumulus 24.

couteau. Le n° 115 a été trouvé avec son manche en bois, qu'on a dessiné et reproduit avant qu'il ne soit tombé en poussière. Il est de bronze ou de cuivre, la lame mesure 0^{m},215 avec le manche qui a près de 0^{m},10 et qui est décoré de bordures et

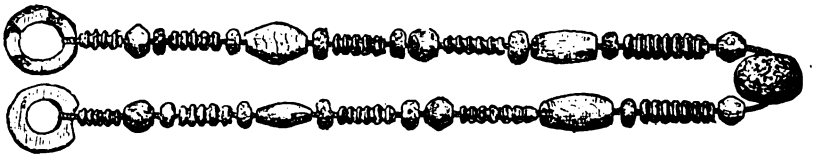

Fig. 44. — 14b. Bracelet du Tumulus 6 de Upton Lovel.

de cercles pointillés. Il y a 30 rivets. Le pommeau est en os. On a recueilli ce couteau dans une sépulture à incinération. Dans le tumulus d'Everley 17, il y avait quatre pointes de flèches en silex d'un joli travail.

Digitized by Google

STONEHENGE — COULEURS ET MÉTAUX NATIFS

Il est peut-être téméraire à un simple visiteur de formuler une opinion sur la destination d'un monument comme le cercle de Stonehenge, dont l'aspect actuel, surtout, peut différer de son apparence première. Cependant, je dois dire que je me suis souvent demandé si tout cela avait été, dans l'origine, exposé en plein air. Nous savons qu'il y a trois mille ans et plus le climat de cette région était ce qu'il est aujourd'hui. N'y aurait-il donc eu là que des cérémonies possibles dans la saison d'été? Ne peut-il y avoir eu, au-dessus des trilithons, des poutres supportant des branchages ou des couvertures de chaume, formant une sorte de portique?

Tous les ans, à la Saint-Jean, on voit arriver aux cercles de Stonehenge nombre de curieux, qui semblent jaloux de maintenir les anciennes traditions. Ils viennent observer le lever solsticial, en regardant suivant la direction dessinée, sur une longueur de plus de trois cents mètres, par un double épaulement avec fossé. Une pierre pointue, vue du cercle, dépasse la ligne des collines qui marquent l'horizon. Si on se retire derrière le trilithon, la pointe de la pierre descend à l'horizon et vient marquer un point où, suivant la tradition locale, le soleil se levait lorsque la carole fut érigée.

Ce point de vue a été adopté par MM. Norman Lockyer et Penrose, qui arrivent, d'après des calculs astronomiques, à proposer, comme date de l'érection du monument, celle de 1800 ans avant notre ère.

Qu'on voie là un fait établi ou un simple rapprochement, il n'en semble pas moins probable que le disque du soleil doit avoir joué un rôle dans les cérémonies de cette époque. Une fête solsticiale semble une des premières auxquelles des clans ou des familles réunies aient dû penser, avant ou après l'érection de monuments aussi importants. La grande difficulté pour nous, ce sera de ne pas juger les populations de ces époques reculées d'après nos propres idées, ou d'après des opinions préconçues.

Digitized by Google

Plusieurs autres points méritent une attention spéciale : la faune révélée par les fouilles, et l'absence des sépultures et des instruments métalliques. Nous savons déjà qu'il ne s'agit que d'une faune contemporaine, avec animaux domestiques ou au moins domesticisés ou apprivoisés. Leur présence contemporaine à des masses d'instruments de pierre non polie nous aide à mieux comprendre ce qu'il faut comprendre par les ' ateliers en plein air ', dont Stonehenge semble avoir été un instant le véritable type. Si dans les tumuli voisins nous croyons reconnaître plutôt des outils que des armes, et peut-être du cuivre au lieu de bronze ; si des fragments de pierre du cercle y ont été introduits comme des fétiches, nous voyons à peu près de quel degré de civilisation il peut s'agir : celle des pasteurs. Reste à expliquer l'oxyde de cuivre de la pierre retrouvée.

A ce sujet, on pourra lire avec intérêt la thèse d'un savant espagnol, M. Guillermo J. de Guillen-Garcia, qui croit que le métal n'a jamais été inconnu aux époques les plus anciennes. Dans le tome 4 de la Revue de l'Association artistique et archéologique de Barcelone, M. de Guillen développe sa théorie, appuyée par de nombreux exemples.

Il fait remarquer que les peuples paléolithiques employaient plusieurs corps colorants, ce qui a été constaté, pour de l'oligiste rouge dans la Mayenne, par M. l'abbé Maillard ; pour de la poudre rouge, par M. Cazalis de Fondouce, dans la grotte de la Salpêtrière. M. Dupont, à Chaleux en Belgique, M. de Ferry, en Solutré, et MM. Bourgeois et Delaunay à Vilhonneur ont fait de semblables découvertes. A Châtelperron, on a reconnu des fragments de manganèse ; dans la Cueva de la Roca, cercle de Valence, du cinabre ; dans diverses stations des Pyrénées, surtout dans celle de Aurensan, Bagnères-de-Bigorre, de l'ocre et de la limonite. Au Solutré, des fragments d'ocre, de graphite, de limonite, de manganèse hydraté, avaient été grattés au moyen d'un silex dont les stries étaient encore visibles. Dans une caverne de Westphalie, M. Schaafhausen a recueilli une pierre plane, avec une cavité naturelle où se trouvait concentrée une ocre d'un ton jaune foncé.

Des découvertes analogues ont eu lieu en Angleterre. A Castern, Stafford-

Digitized by Google

shire, un morceau d'ocre présentait les traces d'un long service ; à Cantyre, Argyle, un morceau d'hématite rouge ; dans la caverne du Kent, du peroxyde de manganèse, et, dans un tumulus, des nodules d'ocre suffisent à démontrer que les exemples sont un peu de tous les pays.

Les peintures à l'intérieur des grottes préhistoriques, comme celles dont il vient encore d'être question à l'Académie des Sciences, confirment les observations de l'auteur espagnol. L'aspect de la figurine de Brassempouy (p. 45) permet de supposer que la sculpture était complétée par une certaine peinture, au moins aux yeux et à la bouche.

Si ces populations primitives employaient tant de minéraux, remarque M. de Guillen, comment n'auraient-elles pas connu les pépites d'or et d'argent, le fer et le cuivre à l'état natif? Il ne faut pas hésiter à supposer qu'elles les employaient.

Le fer météorique, parfois allié au nickel, offrait des ressources que l'on ne rencontre pas toujours dans les mines ordinaires. Le cuivre natif du Cornwall, de Chessy près Lyon, de l'Oural et du Hartz ; les petits cristaux en groupes stellaires ; les filons isolés des îles rocheuses des Shetland et des Feroë, sans parler des pays de l'Amérique, présentent assez de cuivre natif pour qu'on en soupçonne l'usage dans les temps les plus anciens. Quant au bronze, il a pu être employé directement, tel que les minéraux d'étain et de cuivre le fournissaient.

Pendant combien d'années n'avons-nous pas employé le laiton, alliage de cuivre et de zinc, sans connaître ce métal zinc? Il n'est pas nécessaire d'obtenir une température très élevée pour obtenir la fusion du minerai de cuivre ou d'étain. Le bronze a donc pu être coulé au moyen de petits fourneaux de pierre. L'ouvrage de M. Delon : le Cuivre et le Bronze, auquel l'auteur se réfère, mérite aussi d'être consulté sur cette importante question.

C. R.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE ET PALÉOGRAPHIE

Monnaies gauloises. 1
Oppidum de Stradonic. 3
Étude sur les Oghams 5
J. Rhys. — L'Inscription ogamique de Silchester. 14
R.-A. Stewart-Macalister. — Formes grammaticales des inscriptions ogamiques.. . . . 17
Le Manuscrit de Durrow. 26
Broche celtique du Musée de Dublin. 49
Oppida maritimes. 51
Édouard Fourdrignier. — Époque marnienne. Sépulture à char. 76
Casques gaulois 83
Eug. M.-O. Dognée. — Phalères gauloises. 84

TRADITIONS ET FOLKLORE

Arbres et Eaux. 31
Wace et Stonehenge. 36
A. Fournier. — Les règles de saint Colomban et les chanoinesses de Remiremont. 88
Animaux fabuleux. Lycanthropie. Le Bisclaveret de Marie de France. 94

PRÉHISTORIQUE

Collection Stourhead. 40
Fouilles de Stonehenge. 43
Éd. Piette. — Figurine de Brassempouy. 44
Musée de Devizes. Tumuli de Upton Lovel et de Normanton.. 102
Stonehenge. Couleurs et métaux natifs. 108

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L.SOC.42.103
Celtica; recueil semestriel de memo
Tozzer Library AWY4878
3 2044 043 279 249

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
Please return promptly.

DEC 1 - 1957
AUG 20 1951

CANCELLED
TOZZER
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google